

Lueur d'espoir dans le conflit du rail

Le gouvernement pourrait payer la note

OTTAWA (d'après la CP) — Le ministre du Travail, M. John Munro, a poursuivi hier ses efforts pour régler le conflit du rail qui oppose les compagnies ferroviaires à leurs employés sédentaires, se partageant entre des rencontres avec la partie syndicale, une réunion du cabinet en vue d'informer ses confrères et une rencontre avec la partie patronale.

Les pourparlers, ajournés en fin d'après-midi: ont repris tard hier soir et

M. Munro a pu réunir toutes les parties en cause. Cette rencontre n'a duré qu'une dizaine de minutes et, à l'heure de mettre sous presse, rien n'avait encore transpiré quant aux positions en présence.

Un porte-parole du ministère du Travail s'est contenté de préciser que d'autres réunions étaient attendues ce matin, probablement entre M. Munro et la partie patronale.

De son côté, le premier ministre du

Canada a laissé entrevoir une lueur d'espoir en déclarant que le gouvernement ne voulait rien promettre aux compagnies ferroviaires qui voulaient une hausse de subventions pour les aider à payer les demandes syndicales, ajoutant plus tard qu'une fois le conflit réglé le gouvernement verrait comment le déficit accru des compagnies pourrait être allégé.

Si les compagnies ne peuvent se charger de ce fardeau supplémentaire, a

laissé entendre M. Trudeau, elles pourraient peut-être toucher d'autres subventions, ou bénéficier de certaines modifications à leurs tarifs.

Les pourparlers qui ont débuté à Ottawa entre les compagnies, les syndicats et le ministre du Travail, sur l'initiative de ce dernier, se sont poursuivis tard dans la nuit de lundi à mardi.

M. Munro s'est surtout entretenu avec les présidents du CN et du CP, MM.

Norman MacMillan et Ian Sinclair, de qui dépend surtout le règlement du conflit même si 11 compagnies ferroviaires en sont affectées.

Les syndicats demandent des hausses de salaire de 21.6% échelonnées sur une période de deux ans. La dernière offre des chemins de fer, faite au moment de l'intervention du médiateur, le juge Alan B. Cold, dans le conflit, était de 13.5% échelonnée sur une période de deux ans.

Tout règlement du conflit se traduirait par des déboursés de plusieurs millions pour les compagnies, et l'écart de 3.1% entre la demande et l'offre représente d'autres millions de dollars. Si les compagnies devaient accepter la demande syndicale, il leur faudrait se tourner vers le gouvernement fédéral pour obtenir une aide financière.

Le gouvernement ayant décrété officiellement un gel de 18 mois des tarifs

Voir page 6: Le conflit du rail

S'ils combattent l'inflation

Les libéraux peuvent compter sur le NPD

OTTAWA (d'après la CP) — Le gouvernement libéral minoritaire pourrait se garder l'appui du Nouveau parti démocratique, à condition de prendre des mesures destinées à combattre l'inflation et à alléger le fardeau des consommateurs.

C'est ce qui ressort de la réunion de stratégie de deux jours du NPD, au terme de laquelle le leader national du parti, M. David Lewis, a demandé que la

session du Parlement reprenne avant la date prévue du 15 octobre pour régler les questions des coûts de l'alimentation, du logement et de la vie en général.

Le premier ministre, M. Trudeau, n'a pas été long à commenter la prise de position du NPD et a révélé que le gouvernement se proposait d'agir dans les plus brefs délais de toute façon pour régler ces problèmes, "par intervention parlementaire si nécessaire".

"Si nous n'intervenons pas par l'entremise du Parlement, nous le ferons par des décisions administratives, comme nous avons commencé à le faire la semaine dernière en décrétant un contrôle des exportations. Par exemple, nous pourrions annoncer une hausse trimestrielle, selon le cas, des pensions de vieillesse, etc."

La prise de position du NPD évite au gouvernement d'être mis sur la sellette puisqu'elle le laisse libre de régler le conflit ferroviaire sans l'intervention directe du Parlement.

M. Lewis a expliqué hier au cours d'une conférence de presse que l'appui de son parti au gouvernement dépendait des solutions qui seraient apportées à certains problèmes pressants.

Par exemple, les néo-démocrates voudraient que le gouvernement limoge Mme Beryl Plimtre de son poste de présidente de la Commission de surveillance des prix; que cette Commission dispose de pouvoirs accrus qui lui permettraient d'annuler les hausses de prix injustifiables; que le gouvernement accorde des subsides aux producteurs de lait, de pain et de viande pour assurer que ces aliments de base soient vendus à des prix raisonnables aux consommateurs, sans toutefois mettre en danger la production agricole, et enfin que le gouvernement mette sur pied une nouvelle politique du logement qu'il réduise les taux hypothécaires à six pour cent par le biais de subsides et qu'il aide les contribuables à revenus fixes.

Ce programme en quatre points reflète celui élaboré lors du congrès du parti en juillet à Vancouver et aurait comme "conséquence immédiate de réduire le coût de la vie", souligne M. Lewis.

Le chef néo-démocrate reconnaît qu'il n'y a pas de solution rapide et facile à la spirale inflationniste, mais qu'il ne fallait pas pour autant demeurer inactif.

"Avec un peu de volonté et de détermination, a souligné M. Lewis, un gouvernement peut trouver des solutions aux problèmes qui nous touchent".

"Nous demandons du gouvernement qu'il agisse maintenant".

Le NPD estime que le Parlement pourrait être convoqué à la mi-septembre pour adopter les mesures nécessaires à la lutte contre l'inflation.

D'ici cette date, le gouvernement pourrait préparer le projet de loi nécessaire et étudier les solutions proposées par le NPD.

M. Trudeau, à la suggestion de subventions accrues à l'industrie laitière et aux boulangers, a répliqué que le gouvernement versait déjà des subsides considérables à la production laitière (\$120 millions par année) et à la production de pain (\$60 millions par année).

Des subsides additionnels, a ajouté le premier ministre, devront venir des contribuables. Le gouvernement, a-t-il poursuivi, se préoccupe plus d'aider les Canadiens qui touchent des prestations de bien-être social et ceux qui vivent en-deça du seuil de la pauvreté que d'aider le consommateur en général qui bénéficie, sous une forme ou une autre, de la production de biens.

Voir page 2: Les libéraux



Malgré un équipement évalué à \$5 millions, les parcs et terrains de jeux de Montréal arrivent-ils à "amuser" les enfants, à utiliser leur imagination créatrice? Une enquête menée par Le Devoir tend à accréditer le besoin d'un renouveau dans ce domaine. A quand l'imagination au pouvoir?

(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Bombes et colis piégés sèment la peur au centre de Londres

LONDRES (par l'AFP et Reuter) — La peur s'est installée dans le centre commercial de Londres où neuf engins incendiaires et sept colis piégés ont été découverts dans la seule journée d'hier.

La vague d'attentats, qui n'a pas fait de victimes, semble avoir pour objectif de canaliser un secteur vital de la capitale britannique. Des hier matin, la brigade anti-bombe de Scotland Yard a con-

voqué un conseil de guerre et les limiers de la police ont été lancés en une rafale contre les agitateurs de tout poil.

Bien qu'aucun mouvement n'ait revendiqué la responsabilité de ces attentats, c'est contre des sympathisants de l'IRA que le Yard a concentré ses efforts.

Hier soir, les policiers, déjà sur les dents, étaient débordés d'appels de Londoniens inquiets qui croyaient avoir dé-

couvert qui un engin, qui une lettre suspecte.

Les organisateurs de cette campagne de peur ont choisi de frapper plus particulièrement les grands magasins du West-End, quartier chic de la capitale mais le Yard, ne voulant prendre aucun risque, vérifie tous les appels.

C'est ainsi que la Gare Victoria a dû être évacuée pendant 13 minutes, provoquant de nombreux retards dans la circulation à une heure de particulière affluence de l'après-midi. De même, la police fait évacuer le musée de cire "Mme Tussaud", ainsi que l'hôpital de Westminster et un immeuble de Tudor Street.

L'un des chefs de Scotland Yard, M. Ernest Bond, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les sept paquets piégés reçus à Londres par des services officiels et des organisations d'anciens combattants étaient "beaucoup plus dangereux" que les lettres piégées adressées il y a quelques mois à l'ambassade d'Israël et à des firmes dirigées par des Israélites.

Les paquets piégés, dont la découverte a suivi celle des engins incendiaires dans les grands magasins de Londres, contenaient bizarrement des livres de poches consacrés à la musique, à Beethoven et Mahler notamment. Les bombes chargées d'explosif étaient glissées dans un creux obtenu en découpant le centre des feuilles du volume. La police a noté que ces livres faisaient partie d'un lot de 30 volumes volés récemment dans un stand de la gare.

Londres a retrouvé un peu l'atmosphère que la ville avait connue en mars dernier lors des attentats à la bombe contre le tribunal d'Old Bailey et le centre de recrutement de Whitehall.

Voir page 2: Londres a peur

Le complot contre Nixon aurait bel et bien existé

LA NOUVELLE-ORLÉANS (d'après AP et l'AFP) — L'enquête menée par les services secrets américains en rapport avec le projet d'attentat dirigé lundi, contre le président Nixon se poursuit "très activement", a déclaré hier soir un porte-parole des services de renseignements.

Toutefois, le porte-parole, M. Jack Warner, devait affirmer qu'aucun mandat d'arrêt n'avait encore été émis. Il n'a pas voulu donner par ailleurs le moindre indice sur l'origine de l'information qui devait déclencher l'enquête et amener le président à annuler sa participation à une parade motorisée

à la Nouvelle-Orléans, lundi matin.

Il a été également impossible de connaître le nombre de personnes qui auraient été impliquées dans ce complot ou si l'enquête avait bel et bien progressé.

Un enquêteur de la police de la Nouvelle-Orléans devait toutefois se montrer moins optimiste. Il a notamment laissé entendre que les agents du service secret s'étaient un peu énervés et il a prédit "que ce serait une de ces enquêtes dont on ne verra jamais le bout".

Par contre, M. Clarence Giarusso, le chef de la police de la Nouvelle-Orléans,

Voir page 6: Le complot

Confrontée à la possibilité d'une grève

La CTCUM fait une nouvelle offre

par Pierre Richard

Confrontée à la possibilité d'une grève de ses 1.650 employés de garage et d'entretien le 30 août prochain, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a décidé de se cantonner dans le statu quo aux chapitres des conditions de travail, bénéfices marginaux et clauses normatives et a concédé un 2% supplémentaire au chapitre salarial.

Au cours d'une conférence de presse, M. Lucien L'Allier, président de la CTCUM, a dévoilé hier matin les nouvelles offres salariales soumises à la table de négociations.

Ces offres, a-t-il expliqué, représentent une augmentation totale de 19.3%

pour la durée de la convention collective qui serait d'une durée de 30 mois (12 janvier 1973 au 11 juillet 1975). De plus, la CTCUM consent à une contribution de 1% au régime des rentes.

Cette augmentation se répartit ainsi: une hausse de \$0.35 l'heure pour la période allant du 12 janvier 1973 au 11 janvier 1974 (hausse moyenne de 8.8%); une hausse de 6.5% du 12 janvier 1974 au 11 janvier 1975; enfin, une dernière hausse de 3% pour la période allant du 12 janvier 1975 au 11 juillet 1975.

Par rapport aux offres patronales précédentes qui ont été rejetées massivement par les employés de garage, celles-ci représentent \$0.05 de plus l'heure

pour la première année du contrat et 0.5% de plus pour la deuxième année.

Le syndicat des employés de garage et d'entretien de la CTCUM, affilié à la CSN, n'a pas été lent à réagir. M. René Chartrand, négociateur syndical, a fustigé la compagnie pour avoir saisi l'opinion publique de ses nouvelles offres avant même de les communiquer à la partie syndicale et au conciliateur du ministère du Travail, M. Marcel Boisvert.

Ce dernier avait convoqué les deux parties hier matin. Or, d'affirmer M. Chartrand, avant que la partie patronale ne communique les nouvelles offres, celles-ci étaient dévoilées publiquement

par le président de la CTCUM.

Le porte-parole syndical a soutenu par ailleurs que ces offres sont à première vue inacceptables. Les syndiqués réclament un contrat de travail d'un an avec une augmentation salariale de \$0.70 l'heure ainsi que l'indexation des salaires à l'indice du coût de la vie. De plus, a souligné M. Chartrand, les offres de la CTCUM ignorent complètement une vingtaine de points que nous considérons très importants et qui touchent les conditions de travail et les bénéfices marginaux.

D'autre part, M. Jacques Bouvrette, trésorier de la CTCUM, a affirmé que

Voir page 2: La CTCUM

Le vice-président n'a par ailleurs fait aucune référence au président Nixon au cours de sa conférence de presse qui a duré quelques minutes seulement et au cours de laquelle les journalistes n'ont pu l'interroger car M. Agnew a manifesté son intention d'user personnellement de discrétion à propos de l'enquête. La démarche de M. Agnew semble indiquer qu'il entend défendre sa carrière politique en montrant qu'il est capable de contre-attaquer sans avoir recours au parapluie de la Maison-Blanche.

A San Clemente, toutefois, la Maison-Blanche devait abonder dans le même sens que M. Agnew à propos des fuites et réitérer la confiance du président Nixon à l'endroit de son lieutenant.

D'autre part, dans un geste aussi spectaculaire qu'imprévu, la Maison-

Voir page 2: Spiro Agnew



suites
de la première
page

LA CTCUM

les offres patronales représentent une masse de \$5.1 millions répartie sur 30 mois alors que les demandes syndicales aux chapitres des salaires et des bénéfices marginaux représenteraient une dépense de \$6 millions pour une seule année.

«Ces dernières offres dépassent en moyenne tout ce qui a été offert ailleurs dans un corps public, si on prend en ligne de compte les nombreux avantages sociaux dont bénéficient les employés de la CTCUM», soutiennent les dirigeants de la CTCUM.

Ceux-ci soulignent que la moyenne des taux horaires pour l'entreprise manufacturière de la région de Montréal était de \$3.22 à la fin de 1972 et qu'à la même date il était de \$3.99 à la CTCUM. De plus, ajoutent-ils, les augmentations moyennes consenties par la Ville de Montréal à ses employés en 1973 ont été de 7%.

Le salaire moyen à la section des garages et de l'entretien de la CTCUM est de \$3.99 l'heure et passerait à \$4.76 en janvier 1975. La CTCUM souligne aussi que le coût des divers avantages sociaux équivalait à 50% du salaire et qu'il est présentement de \$1.99 l'heure.

La CTCUM n'a pas encore soumis de nouvelles offres aux 300 employés de bureau et aux 100 caissiers, qui sont représentés par la CSN et qui ont aussi voté en faveur du recours à la grève le 30 août prochain si aucun règlement ne survient d'ici là. La Commission note aussi qu'un écart considérable sépare ses offres des demandes formulées par la Fraternité indépendante des chauffeurs.

La conciliation se poursuit aujourd'hui au ministère du Travail.

LONDRES A PEUR

Mais ceux-ci avaient fait de nombreuses victimes, alors que la campagne actuelle semble, pour le moment du moins, surtout psychologique. Scotland Yard, dont les experts examinent les engins découverts, s'interroge: qui peut avoir intérêt à mettre à vif les nerfs des Londoniens.

Un communiqué douteux a revendiqué au nom de l'Armée républicaine l'attentat contre "Harrods" mais il n'a pas convaincu les policiers. Le groupe des "Freedom Fighters for All", responsable d'un attentat récent contre le consulat du Portugal à Cardiff, vient de revendiquer celui de dimanche dernier à Aldershot.

Mais, les leaders de l'IRA à Dublin ont, quant à eux, formellement démenti être à l'origine de cette campagne de bombes. Les attentats pourraient alors avoir été commis par un groupuscule d'extrémistes de gauche sympathisant de l'IRA, mais agissant d'une manière autonome. Selon d'autres informations des services de sécurité, l'aila provisoire de l'IRA, durement touchée par la récente vague d'arrestations en Irlande du Nord, serait en train de se reconvertir en petites unités de style

commando et pourrait être en train de porter son action en Grande-Bretagne même.

On craint également que la recrudescence des attentats terroristes soit en relation avec la tenue, le mois prochain, du procès d'une dizaine de personnes accusées d'avoir piégé deux voitures en mars dernier à Londres.

Le premier ministre Edward Heath, qui étudie ses dossiers économiques et sociaux dans sa résidence de campagne de Chequers, est tenu heure par heure au courant des événements.

LES LIBÉRAUX

tre, de subventions de quelques centaines de millions.

M. Trudeau a avoué qu'il n'était pas sans savoir que son gouvernement pouvait être renversé dès qu'il aura perdu l'appui des néo-démocrates. Cette éventualité ne m'empêche pas de dormir, a-t-il commenté.

M. Lewis, au cours de sa conférence de presse, a commenté l'intervention du ministre du Travail, M. Munro, dans le conflit du rail, en soulignant que cette intervention était venue au moment propice.

Le problème du rail n'est pas encore très inquiétant, a admis M. Lewis, et les Canadiens ou le gouvernement n'auraient aucune raison de s'affoler devant la situation.

Tout au long de sa conférence de presse, M. Lewis a maintenu qu'il était tout aussi "engagé" qu'il l'était en janvier quand son parti a décidé d'appuyer le gouvernement pour en obtenir le plus possible.

Mes 31 députés, a affirmé M. Lewis, s'occuperont de la réaction du gouvernement à nos exigences le moment venu. Mais il n'a pas voulu convenir que le gouvernement serait renversé à la première occasion s'il n'agissait pas selon les recommandations formulées hier.

Pourtant, M. Lewis a bien dit, comme il l'avait déclaré à Vancouver en juillet, qu'il ne pouvait "tolérer" le gouvernement libéral beaucoup plus longtemps. Ce serait faire preuve d'irresponsabilité que d'établir un horaire que le renversement du gouvernement, a-t-il fait remarquer.

Il ne s'agit pas tant d'appuyer le gouvernement, a-t-il expliqué, que d'agir de façon à obtenir le plus possible pour ces Canadiens qui ont le plus souffert de la hausse du coût de la vie. Rien n'est changé dans notre prise de position, sauf que nous demandons une action rapide du gouvernement.

LES PRIX

burger est passé de \$1.05 à 99 cents lundi et à 97 cents aujourd'hui; le rôti de palette de \$1.05 à 97 cents pour atteindre 95 cents; le rôti de côte croisé et le pot-au-feu qui coûtait \$1.25 la semaine dernière est passé à \$1.15 et \$1.13 ce matin.

En plus de ces baisses de prix appréciables qui varient de 8 à 15 cents la livre pour le bœuf, Dominion offre une "super aubaine": le bœuf d'une marque nationale bien connue - Swift's Lazy Maple - sans couenne, qui se vendait à \$1.58 la semaine dernière coûte aujourd'hui \$1.39 la livre.

Le jambon ne connaît pas de coupe de prix avant une dizaine de jours, mais le rôti de porc, bout de côtes de 2 à 3 livres, enregistre cette semaine une baisse de plus de 20 cents la livre, passant de \$1.49 à \$1.27.

Les produits de la ferme en provenance du Québec commençant à entrer sur nos marchés en abondance, les prix enregistrent à ce niveau des baisses intéressantes. Ainsi les pommes de terre qui se ven-

Un premier "activiste" de l'USECO est limogé

par Jean-Pierre Charbonneau

Les autorités policières ont décidé hier le premier d'une série de limogées de certains policiers de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé (USECO) qui ont travaillé ces dernières semaines sur l'affaire Saulnier et qui ont été accusés dimanche par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, d'être des "activistes".

La première victime de ces mesures est le sergent-détective René Rochon, l'un des six policiers qui, il y a trois semaines, avaient signé le rapport Guay recommandant la réouverture de l'enquête Saulnier et la comparution devant la Commission de police de différentes autorités politiques et policières, dont le ministre de la Justice, les directeurs de la Sûreté du Québec et de la police de la CUM, le directeur du Bureau de recherche sur le crime organisé, etc.

Dans leur rapport, M. Rochon et ses collègues se plaignaient de ce que les autorités dont le directeur de la police de la CUM, M. René Daigneault, avaient

agi de façon à ce qu'ils ne puissent poursuivre adéquatement leurs recherches et ainsi trouver les preuves nécessaires contre le chef Saulnier.

Le sergent Rochon était depuis 1969 l'un des principaux collaborateurs du sergent-détective Alphonse Gélneau, le principal artisan de la fermeture des cabarets de la pègre à Montréal et le responsable du fameux "projet B" sur les activités financières des magnats du crime organisé.

Lors de sa conférence de presse télévisée, dimanche, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, s'en était particulièrement pris au sergent-détective Gélneau, lui reprochant notamment de ne pas faire confiance à ses supérieurs et de ne pas comprendre que leurs directives faisaient partie d'une stratégie générale.

S'en prenant aux policiers qui informent les journalistes et leurs transmettent des rapports "confidentiels", le ministre les a accusés de vouloir précéder l'enquête sur le crime organisé et

de vouloir se substituer aux instances judiciaires.

"Je vous mets en garde, a dit M. Choquette aux journalistes, contre ceux qui vous informent, car je pense que, si bien intentionnés soient-ils, ils ont perdu les pédales et ils s'imaginent qu'ils vont se substituer à la justice".

Le déplacement du sergent Rochon vers des fonctions moins "stratégiques" a été annoncé par l'assistant-inspecteur chef Georges Faille, l'ancien commandant de l'USECO, et l'inspecteur chef André DeLuca, directeur des enquêtes de l'USECO, qui ont tous deux déclaré que les sergents-détectives Gélneau et Rochon ne retourneraient jamais plus à l'USECO.

Qu'advient-il du "projet B", des perquisitions non exécutées contre les comptes de banque de William O'Bront, et des autres travaux entrepris par ces policiers pourtant qualifiés par l'un des procureurs de l'USECO, Me Yves Berthiaume, comme quelques-uns des plus

grands spécialistes policiers de la lutte au crime organisé?

Personne pour l'instant ne peut le dire. Le sergent Rochon est depuis hier à la Sûreté du poste 15. Le sergent Gélneau est en vacances jusqu'au 3 septembre prochain alors qu'il est maintenant assuré qu'il sera à son tour limogé.

Quant au directeur-adjoint André Guay, le grand supporteur de ses spécialistes des enquêtes contre la pègre, un rumour veut qu'il ne soit plus à son poste au début de septembre. Déjà, le directeur Daigneault et le juge Coderre l'avaient forcé à prendre ses vacances, il y a trois semaines.

Pour de nombreux policiers qui ont été appelés à collaborer avec ses enquêteurs au cours des récentes années, ces mises à l'écart démontrent que l'on ne peut pas s'en prendre impunément aux "grosses autorités". Plusieurs espèrent que le directeur Daigneault révisera ses décisions dans l'intérêt du succès de la lutte au crime organisé.

SPIRO AGNEW

Blanche a fait remettre hier au procureur spécial chargé de l'enquête sur l'affaire Watergate, M. Archibald Cox, le dossier qu'il avait réclamé par voie de sub poena sur l'affaire ITT. Le porte-parole de la Maison-Blanche s'est toutefois refusé à toute déclaration à ce sujet.

Les nombreuses ramifications de l'affaire Watergate devaient amener M. Cox à enquêter sur un accord conclu en 1971 entre ITT et l'administration Nixon. Cet accord permettait au conglomérat d'absorber la grande compagnie d'assurances Hartford Fire à condition de se départir de certaines autres de ses filiales peu après l'annonce de cet

SPIRO AGNEW

accord qui mettait fin à une poursuite anti-monopole intentée contre ITT, la presse révélait que la compagnie avait promis de verser une contribution de \$400,000 pour aider à couvrir les frais de la convention républicaine de San Diego.

Alors qu'il cherchait à obtenir ces documents de la Maison-Blanche, le procureur Cox les avait qualifiés "d'une extrême importance" pour la poursuite de son enquête.

Enfin, on apprendait hier que le président Nixon envisageait de remettre à la semaine prochaine sa conférence de presse prévue pour cette semaine. Ce sera la première conférence de presse que le président tiendra depuis cinq mois.

• Lorsqu'il s'agit de
'RÉNOVATIONS DOMICILIAIRES...
adressez-vous à la compagnie qui possède le
"SAVOIR-FAIRE"

C'est pourquoi nous vous accordons une DOUBLE GARANTIE exclusive

NOUS AVONS LES HOMMES QUI "CONNAISSENT LEUR MÉTIER" POUR TOUS GENRES DE TRAVAUX DE RÉNOVATION... DES HOMMES SOUCIEUX DE QUALITÉ.
Dessinateurs • planificateurs • menuisiers • électriciens • plombiers • plâtriers • maçons pour n'en nommer que quelques-uns.

PIÈCES ADDITIONNELLES
Ajoutez les pièces supplémentaires qu'il vous faut et économisez des milliers de dollars plutôt que de déménager dans une maison plus grande où vous auriez à rembourser une hypothèque à taux d'intérêt élevé. Nos prix comprennent la fonction intérieure et extérieure. Consultez nos experts maintenant.
De \$10 à \$30 le pied carré selon la qualité choisie
Gros œuvre (charpente) de \$13 à \$17 selon la qualité choisie

SALLE DE JEU
C'est maintenant le temps de vous faire une salle de jeu. Les salles de jeu construites par SRM sont très spéciales. Elles sont faites selon vos goûts. Nous offrons un choix complet de panneaux muraux, de tapis, de planchers et de carreaux de plâtre. Nous livrons aussi. Les prix comprennent aussi les coûts de chaleur et les travaux d'électricité.
12' x 22'
\$1895 - \$1295 - \$895
Selon les matériaux choisis

CUISINE
selon vos
SPECIFICATIONS
Plus d'armoires agencement pour vous épargner des pas, couleurs coordonnées... amourez au fini "meuble"... nous vous ferons la cuisine de vos rêves. Nous avons les spécialistes pour faire le travail.
\$1495 - \$2495 - \$3495
dépendant du choix

ÉLÉGANTE SALLE DE BAIN
Renovez votre salle de bain actuelle ou ajoutez-en une supplémentaire. Choix de styles et couleurs. Coiffeuse mur à mur, etc.
\$1295 - \$1795 - \$2495
dépendant du choix.

DEMANDEZ UNE ESTIMATION COMPLÈTE POUR...

- Garages une place
- Auvents
- Menuiserie
- Rajouts
- Revêtement
- Lucarnes
- Cuisines
- Contre-fenêtres
- Gouttières
- Mansardes
- Garages 2 places
- Salles
- Toitures
- Imperméabilisation de sous-sol
- de jeu
- Garages 3 places
- Allées

NETTOYAGE ET PEINTURE DE MAISON
Nous offrons un service complet de nettoyage et de peinture de maison. Nous nettoyons murs et plafonds, tapis, moquettes, meubles rembourrés, parquets ou fenêtres. Nous faisons aussi les travaux de peinture intérieure de première qualité.

TOUTS TRAVAUX ENTièrement GARANTIS | **EN AFFAIRES DEPUIS 15 ANS** | **CONDITIONS DE CREDIT FACILES ACCORDEES** | **ESTIMATION GRATUITE.**

MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE
Nouvelles heures
Lun.-merc. 9 à 6
Jeu.-ven. 9 à 8
Sam. 9 à 4
Dim. 11 à 5

LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN
4058, rue JEAN-TALON OUEST
Edifice Cesco
Entre Victoria et Côte-des-Neiges
482-0600

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Robin, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Wagdy Boulos, C.A.
Jacques R. Chabillon, C.A.
Jacques Jovai, C.A.
4926, ave. Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515

Les relations Ottawa-Hanoi

OTTAWA (PC) — Depuis hier 21 août, le Canada et la République démocratique du Vietnam sont liés par des relations diplomatiques et l'échange d'ambassadeurs. Un communiqué émis conjointement par Ottawa et Hanoi signale que "dans un commun désir de raffermir les relations entre les deux pays, le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République démocratique du Vietnam ont décidé d'établir des relations diplomatiques au rang d'ambassadeur à compter du 21 août 1973". Il y a plus d'un mois le premier ministre Trudeau, faisait part de l'intention de son gouvernement d'établir des relations diplomatiques avec le régime communiste du Nord-Vietnam. Dans l'esprit des dirigeants canadiens, l'échange d'ambassadeurs entre les deux pays permettrait au Canada d'assurer une présence permanente dans ce coin du Sud-Est asiatique ravagé par la guerre depuis un quart de siècle et d'accomplir un effort pour promouvoir une paix durable.

Rome achète deux avions-robots

OTTAWA (PC) — L'Italie achètera au Canada deux avions-robots de reconnaissance AN-VSD-501 d'une valeur de plus de \$10 millions, a annoncé le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer. Aux termes de l'accord conclu entre les deux pays, les compagnies Canadair, de Montréal, et Meteor S.P.A., de Rome se partageront, à 50 pour cent, la fabrication de ces appareils. Canadair fabriquera la majeure partie de l'équipement embarqué et fournira à Meteor une aide technique et des services de formation pendant une période de deux ans. Pour sa part, Meteor fabriquera à son usine de Malfalcone, en Italie, la majeure partie de l'équipement de soutien au sol et se chargera de l'assemblage final. Le AN-VSD-501 est un avion robot de reconnaissance à court rayon d'action destiné à recueillir des renseignements tactiques dans les zones de combat avancées. Caractérisé par sa petite taille et sa grande vitesse, il décolle à l'aide d'une fusée auxiliaire et est propulsé, en vol, par un turboréacteur. Après son lancement, il suit avec précision une trajectoire préétablie, survole son objectif, le photographie et revient à un point de récupération où il se pose au moyen d'un parachute.

Après en avoir enlevé le film et effectué le ravitaillement en carburant, l'avion-robot est prêt pour une nouvelle mission.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Terrains de jeux: à quand l'imagination au pouvoir?

par Gilbert Grand

La plupart des terrains de jeux pour les enfants sont ennuyeux et n'ont pas été modifiés depuis cinquante ans, déclarait récemment M. Eric McMillan, un des créateurs de l'Ontario Place, ce grand parc artificiel de Toronto.

Ce constat, un peu excessif sans doute, se vérifie-t-il à Montréal?

Après avoir visité quelques-uns des plus importants des 308 parcs et terrains de jeux de la Ville, ainsi que d'autres moins illustres, on serait tenté de répondre par l'affirmative.

Que ce soit au niveau de la conception ou à celui de l'équipement, l'ensemble

des emplacements, quelques expériences de qualité mises à part, traduit un conservatisme prudent. Cette appréciation se doit d'être nuancée: des appareils de jeux, bien que fort anciens déjà, répondent encore aux besoins actuels, alors que d'autres flambant neufs ne rencontrent que dédain et seraient plus à leur place dans une exposition de design. D'autre part, l'animation d'un parc ou d'une aire de jeu varie fortement suivant les heures et les jours, et l'endroit qui nous a paru désert et ennuyeux peut brusquement s'animer sous l'impulsion de moniteurs efficaces.

Les services municipaux responsables sont d'ailleurs assez conscients des lacunes au niveau de l'animation et du danger de la standardisation à outrance des équipements de jeux. Ainsi M. Gilbert Cinq-Mars, régisseur des loisirs communautaires, reconnaît que, bien que suffisant, "le matériel n'est peut-être pas assez varié" et que le service des sports et loisirs suit avec attention divers projets de Perspective-Jeunesse qui visent à créer de nouveaux appareils de jeux avec la collaboration des enfants. D'habitude, les engins sont choisis sur proposition des fabricants, après

consultation entre l'architecte-paysagiste, le service des parcs et celui des sports et loisirs.

Cependant on ne peut que constater, après un rapide sondage effectué dans une dizaine de parcs de grandeur diverse, que les mêmes appareils, à peu de chose près, se retrouvent partout. L'échantillon choisi est certes assez restreint, mais il n'en permet pas moins de tirer certaines constantes.

La priorité a été accordée partout aux balançoires — en moyenne au moins une trentaine par aire de jeux —; de conception fort variable, de la simple escarpolette chère à nos grand-mères à celle munie d'un siège en forme de cheval, les balançoires ont depuis longtemps la faveur populaire.

Des voix s'élèvent cependant qui en souhaitent la suppression; Eric McMillan, par exemple, trouve qu'elles ne favorisent que la passivité de l'enfant: "Il s'assoit sur la balançoire et puis il avance et recule". Mais il semble oublier que, tout en se balançant, l'enfant chante ou rêve, ou en compétition avec d'autres, il tente de s'élever le plus haut possible. Activité pas si négative, donc!

Tout aussi nombreuses et diverses, les structures d'escalade ne correspondent pas toujours à ce qu'attendent d'elles les enfants. Leurs formes tortueuses, ou trop uniformément géométriques, toujours métalliques, ne permettent que peu de mouvements du corps, lorsqu'on les escalade. Ainsi en est-il de la plupart des textures tubulaires: cubes superposés, faïsses, dômes. Plus utiles sont les barres parallèles ou fixes, échelles, espaliers, dont la gymnastique artistique a suffisamment démontré les riches possibilités. Cependant la faveur des enfants va plutôt vers des engins qui figurent ou symbolisent un animal ou un objet familier (araignée géante, cheval, forteresse), ou alors vers des structures d'escalade qui allient bois et rochers, et exigent agilité et sens de l'équilibre.

Durant l'été, les endroits les plus fréquentés sont bien sûr les piscines et les patageuses, qui, bien que présentes dans la majorité des parcs, ne seront jamais assez nombreuses. Il n'est que de voir les jeux bruyants et passionnés des petits dans une patageuse, pour en saisir toute l'importance au niveau de l'épanouissement physique et psychique de l'enfant. Tous les psychologues s'accordent à dire que le terrain de jeu devrait éveiller la créativité de l'enfant et qu'un des moyens les plus simples est de le mettre en face d'un carré de sable où il pourra creuser des tunnels, mouler des gâteaux, construire des châteaux. Force est de constater que ces emplacements sont cruellement délaissés dans la majorité des parcs de Montréal: là où il y en a, le sable est trop sec et dur pour y creuser facilement, et de même l'eau fait défaut. Ainsi au parc Lafontaine, méprisant les chétifs carrés de sable mis à leur disposition sur l'aire de jeu, les enfants se rendent à un immense tas de sable, qui sert à l'entretien des terrains de tennis, et où ils trouvent enfin un matériau à la dimension de leur génie créateur.

Tout en étant conscient de cette carence, le service des parcs se justifie en avançant les frais d'entretien qu'occasionnerait l'installation de conduites d'eau dans les carrés de sable. Et M. Jean de La Plante, adjoint à l'information, rappelle que son service occupe quelque 1,200 personnes, chargées de l'entretien de 170 parcs avec appareils de jeux, formant au total 249 aires de jeux pour enfants, — 67 pour les jeunes de 6 à 12 ans, 92 pour les tout-petits, 90 pour tous les âges —. Et il estime la valeur de l'équipement à plus de \$5 millions, si l'on y inclut également le matériel des 87 aires de jeux pour adultes (pétanque, croquet, boccia, échecs, etc.).

Cet équipement assez coûteux finalement, répond-il vraiment aux aspirations de l'enfant? Beaucoup en doutent et Eric McMillan, toujours lui, est catégorique: "Une des choses que je reproche le plus aux terrains de jeux ordinaires, c'est que l'enfant n'agit pas sur son environnement... et dès lors, il finit souvent par tenter de briser l'équipement." Tous ces engins fixes, l'enfant les subit et n'agit que rarement sur eux; c'est pourquoi il s'en lasse souvent vite. Un chien qui passe par là, les petits suisses du Mont-Royal ou du parc Lafontaine, le captivent instantanément et il les observera pendant longtemps, presque sans bouger. Même agrémentés de couleurs vives et attrayantes,

les appareils de jeux auront toujours le tort d'être inertes, inanimés, en matériau froid (métal, béton).

M. Jacques Grégoire, directeur du service des loisirs de la Ville d'Outremont, trouve "stupide" cette prédominance donnée aux engins métalliques, alors que ceux conçus avec des éléments naturels sont bien moins coûteux. Et il rappelle combien "dangereux" sont la plupart de ces appareils.

On doit également remarquer que ces appareils de jeux favorisent et développent la force physique au détriment de la finesse et de l'intelligence. Il n'est

donc pas étonnant que les garçons soient partout plus nombreux que les petites filles. Ces dernières sont exclues de tous les sports d'équipe soit à cause de leur maladresse, soit de leur fragilité physique, ainsi que le confirme une monitrice du parc Gabriel-Lalonde. Les seules qui parviennent à se faire admettre sont des "garçons manqués"; quant aux autres plus féminines, il ne leur reste plus qu'à se balancer sans beaucoup d'entrain, ou se baigner quand cela est possible. La même monitrice fait remarquer que ce sont les individualistes qui

Voir page 6: Terrains de Jeux



Ces activités en plein air sont-elles vraiment conçues suivant des lignes de pensée bien modernes, se demandent des adultes que l'on n'aperçoit pas sur notre photo. Il reste indéniable que dans plusieurs quartiers de Montréal, l'infrastructure des parcs et terrains de jeux est insuffisante et qu'en dernier ressort bien des enfants privilégient le bitume pour leurs jeux!

(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Plus de motos dans le Vieux-Montréal

La circulation des motocyclettes dans le Vieux-Montréal sera vraisemblablement interdite d'ici la fin de l'été par une ordonnance spéciale que les membres du comité exécutif de la ville de Montréal seront appelés à voter la semaine prochaine.

Le projet d'ordonnance, préparé par le comité de la ville en collaboration avec le service de la circulation, fait suite à un règlement adopté par le comité exécutif en avril 73 et aux termes duquel le comité exécutif sera autorisé à l'avenir à interdire la circulation de tout véhicule automobile là et où il le jugera à propos.

Ce règlement, modifiant le règlement 1319 sur la circulation, a été approuvé ces jours-ci par le ministère du Transport à Québec de sorte qu'il est désormais en vigueur et permet au comité exécutif de voter une ordonnance interdisant la circulation avec ou sans exception.

Hier, le chef du contentieux, Me Michel Côté, a fait parvenir au comité exécutif le projet de l'ordonnance qui interdira la circulation de toute motocyclette, soit un véhicule de deux ou 3 roues mû par un moteur de 50 cc et plus, dans le quadrilatère borné par la rue Berri à l'est, Notre-Dame au nord,

McGill à l'ouest et des Communes et Commissioners au sud.

La circulation des motos sur Notre-Dame est permise, les agents en moto conservent le droit de circuler dans ce quadrilatère de même que les résidents ou personnes qui traversent le quartier pour se rendre au travail. Ces personnes doivent toutefois prendre le chemin le plus court. Toute infraction peut entraîner des amendes maximales de \$100 ou à défaut 60 jours de prison.

Une fois l'ordonnance votée au comité exécutif elle devra être soumise à

l'approbation du ministère du Transport ce qui pourrait susciter un délai d'un mois environ avant sa mise en vigueur.

Eventuellement le comité exécutif pourrait adopter une ordonnance pour interdire la circulation de tous les véhicules dans le Vieux-Montréal ou dans un autre quartier pourvu que ces ordonnances n'empêchent pas quiconque de traverser la ville en voiture.

Des affiches spéciales interdisant cette fois les motos dans le Vieux-Montréal seront placées à toutes les voies d'accès à ce vaste quadrilatère.

Médaille d'honneur au Dr Gingras

Une médaille d'honneur sera remise à Ottawa au docteur Gustave Gingras par l'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques. On veut ainsi reconnaître l'apport exceptionnel du docteur Gingras à la science de la réhabilitation. La médaille fut décernée la première fois en 1945. L'ont déjà reçue, Sir Alexander Fleming, découvreur de la pénicilline, le docteur Charles Best, qui découvrit

l'insuline, le docteur Edward Kendall, qui découvrit la cortisone, et le docteur Wilder Penfield, pour ses recherches en neurologie.

Le docteur Gustave Gingras est diplômé de l'Université de Montréal. Il dirigeait tout récemment en Chine une importante délégation de médecins et chercheurs. Il fonda l'Institut de réhabilitation de Montréal, qu'il dirige toujours aujourd'hui. Il fut appelé à diri-

ger de nombreux programmes de réhabilitation pour le compte des Nations unies dans les pays en voie de développement, en Amérique du Sud, en Afrique et en Indochine. Le programme de réhabilitation qu'il institua au Maroc dans les années soixante pour assister 10.000 Marocains paralysés après avoir consommé de l'huile contaminée, fut particulièrement remarqué par la presse internationale.

La noyade de deux policiers au lac des Dauphins

Le coroner regrette que "turpitude" ne soit pas crime

par Guy Deshaies

Le coroner Alban Flamand a rendu un verdict de mort violente sans responsabilité criminelle. Hier, dans le cas des deux policiers noyés dans le lac des Dauphins, le 8 juillet dernier, mais il a sévèrement blâmé l'attitude de la jeune fille que les infortunés policiers Sarazin et Désilet voulaient secourir.

Se disant scandalisé de l'attitude de Mlle Carmen Tremblay et de ses deux compagnes qui s'étaient éloignées de la scène tranquillement alors que les policiers se noyaient, Me Flamand a accusé de turpitude ces jeunes filles tout en déplorant que la turpitude ne soit pas un crime.

Il était environ 1h30, le matin du 8 juillet, lorsque Mlle Tremblay, accompagnée de Mlle Micheline Larose, Hé-

lène Boudreau et Jocelyne Tardif, avait entrepris d'aller se tremper les pieds à l'eau au bout de la descente qui plonge dans le lac des Dauphins à la Ronde.

Elle aurait alors glissé à l'eau et crié sa détresse d'où l'intervention des policiers Claude Sarazin et André Désilet qui étaient de faction à la Ronde. Finalement, c'est Mlle Larose qui aurait retiré sa compagne de l'eau en lui tendant la main tandis que les policiers se débattaient à côté. Mlle Tardif explique qu'elle a aidé les curieux à pousser une chaise vers les deux policiers en péril et les jeunes filles racontent qu'elles ont tout de suite quitté les lieux dans le but d'aller prendre quelques bières pour se remettre de leurs émotions.

Il est clair que ces personnes n'ont pas imaginé que les deux policiers étaient à se noyer au moment où elles ont quitté les lieux mais le coroner Flamand a émis l'opinion qu'elles avaient fait preuve de beaucoup d'étourderie et de turpitude en ne se préoccupant pas davantage du sort de ces deux hommes qui avaient plongé dans le lac pour sauver la vie de l'une d'entre elles.

D'autre part, le coroner a fait siennes les recommandations d'un rapport déposé par M. Guy Marcell, président de la Fraternité des policiers de Montréal, au sujet des normes de sécurité à la Ronde et autour du lac des Dauphins.

Le coroner, suivant ces suggestions, recommande entre autres qu'à l'avenir une barrière adéquate interdise l'accès au lac des Dauphins la nuit, qu'il y ait des bouées de sauvetage tous les 50 pieds et des gaffes légères tous les 100 pieds autour du lac, que la descente soit constamment nettoyée afin qu'elle soit moins glissante, que les policiers de faction soient munis de bouées gonflables attachées à leur ceinture, que les policiers affectés au poste 8 de l'Île Sainte-Hélène suivent un cours de sauvetage, etc.

Hier, pendant l'audition des témoins, au milieu des quelque 75 journalistes et curieux, Mlle Carmen Tremblay, 24 ans, a cédé à une crise de nerfs. En proie à cette subite dépression, gesticulant et pleurant, la jeune fille a été conduite à l'extérieur de la salle tandis qu'une de ses compagnes continuait son témoignage.

Outre les quatre jeunes filles et M. Marcell, le coroner a entendu le responsable de la sécurité à la Ronde, un curieux qui a tenté de sauver les deux policiers et finalement un autre citoyen qui avait vu la jeune Tremblay, trempée, se diriger vers l'arrêt d'autobus.

Diagnostic

général de votre

PEUGEOT

Spécial du mois

\$995

Inspection et compte rendu:

Moteur, transmission, différentiel, rouage d'entraînement, suspension, freins, direction, pneus, etc.

ROGER

Automobiles Ltée
4269 Ouest, Ste-Catherine
932-2925
rendez-vous M. Maurice

Voir page 6: Mlle Céré



VIENT DE PARAÎTRE...

L'ASTROLOGIE ET LA VIE QUOTIDIENNE

par André-Pierre Boucher

- L'astrologie racontée avec une verve nouvelle.
- Un ouvrage écrit sans prétention, plein d'humour et que tous liront avec plaisir.

En vente partout au prix de \$3.00 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551

... AUX ÉDITIONS DU JOUR



éditorial

Le PQ vu d'Ottawa

L'issue des prochaines élections québécoises, qu'elles surviennent cet automne ou en 1974, dépendra principalement de questions provinciales, et cela même si le Parti québécois en profite pour refaire le procès du fédéralisme canadien. Toutefois, même si l'on juge improbable l'accession au pouvoir du parti indépendantiste, l'enjeu de ce scrutin ne se limitera pas au choix du parti — ou de l'alliance des partis — qui formera le prochain gouvernement du Québec: il exercera aussi une influence déterminante au cours des années à venir sur la problématique politique dans l'ensemble du Canada, particulièrement en ce qui a trait aux réformes qui sont nécessaires pour restaurer la légitimité de cet Etat fédéral aux yeux des Canadiens français.

Dans cette perspective, point n'est nécessaire de miser exclusivement sur l'indépendance du Québec comme instrument de "libération" des Canadiens français pour souhaiter que le Parti québécois émerge de cet affrontement électoral renforcé et mieux enraciné dans la province. C'est déjà suffisant, pour ce faire, de constater que le parti de René Lévesque incarne des valeurs et charrie des projets collectifs que l'on ne trouve pratiquement dans aucune autre formation politique et qu'il résulte d'une mobilisation des citoyens qu'aucune société, pour quelque raison que ce soit, ne peut se permettre de déprécier en un seul tour de scrutin.

Mais il y a plus. Par un curieux paradoxe, il est vraisemblable que, dans la conjoncture politique qui est la nôtre, une progression du sentiment indépendantiste, marquée par un plus grand nombre de députés et une plus forte proportion des suffrages pour le PQ, serait jusqu'à nouvel ordre le catalyseur indispensable de la reconstruction du Canada sur la base de l'égalité entre les deux majorités canadiennes. "Rouge à Ottawa, bleu à Québec", prescrivait-on jadis à l'électorat québécois, pour préserver l'équilibre entre les deux pouvoirs qui nous gouvernent; "fédéraliste à Ottawa, péquiste à Québec", pourrait-on proposer désormais, afin de maintenir en lice les deux solutions politiques que l'on propose aux Québécois, jusqu'à ce que l'évolution de la situation et des préférences électorales ait tranché de façon décisive entre elles.

Il crève les yeux que les maigres améliorations constatées depuis une dizaine d'années dans la situation faite aux Canadiens français — la plupart cantonnées aux institutions fédérales du pays — procèdent essentiellement de la résurgence du nationalisme québécois et de son orientation vers de nouvelles options constitutionnelles, dont la souveraineté n'est que la plus radicale.

Ce mouvement est à l'origine des batailles autonomistes du gouvernement Lesage, qui visaient à doter l'administration québécoise des moyens de réaliser pour les Canadiens français ce qu'ils désespéraient d'obtenir d'Ottawa; et ces batailles, à leur tour, ont provoqué une réorientation des grandes politiques fédérales qui demeure bien falote, mais qui a été tout de même bénéfique au Québec. Ce mouvement est au-

si à l'origine de la prise de conscience binationale du gouvernement Pearson, de la création de la commission Laurendeau-Dunton et des premiers efforts pour faire pénétrer le fait français dans les scénarios fédéraux. Ce mouvement est encore la cause immédiate de l'amorce — malheureusement trop vite abandonnée — d'une réforme constitutionnelle; et il est la cause pas si lointaine de l'accession de Pierre Elliott Trudeau au leadership du Parti libéral, des succès électoraux de ce parti en 1968, des tentatives subséquentes de "French Power" à Ottawa, de l'adoption de la loi sur les langues officielles et des premières mesures — bien inadéquates — pour assurer l'observance de cette loi.

C'est à leurs risques et périls que les Québécois perdraient de vue le "ressort national" derrière tout cela. La crise de l'unité nationale dont on a si longuement parlé a été provoquée exclusivement par le ressentiment profond (dont il faut cependant reconnaître la diversité des causes) issu de la société québécoise pendant les années soixante; et c'est cette crise, à son tour, qui a fait prendre conscience aux élites et à une partie de l'électorat des provinces anglophones qu'il fallait — "somehow" — réviser le statu quo pour donner satisfaction à la minorité francophone du pays. Tirailés entre leur attachement au Canada "from coast to coast" et l'habitude des inévitables dont ils profitaient depuis si longtemps qu'elles leur paraissaient normales, les Canadiens anglais ont alors commencé à jeter du lest. Pendant que les esprits forts demandaient avec exaspération "What does Québec want?", les plus perspicaces se résignaient assez rapidement au changement et rajustaient leurs schémas nationaux.

Mais subitement, au début des années soixante-dix, la pression est tombée. Pendant que le premier ministre Trudeau proclamait à Ottawa que la loi sur les langues officielles allait tout résoudre et minimisait au mépris de ses propres intérêts politiques l'ampleur du mouvement indépendantiste, les libéraux de Robert Bourassa obtenaient à Québec une forte majorité des sièges et assuraient qu'ils voulaient l'entendre — surtout les Canadiens anglais — que "tout" pourrait se régler à l'amiable.

Sans doute un répit, une période de relâchement était-elle dans l'ordre après les tensions de la décennie précédente. Mais quand la détente s'est prolongée même après l'échec de Victoria, après le gâchis de la sécurité sociale, après le rangement de certains dossiers fédéraux-provinciaux dans le coffre-fort sur lequel est assis Arthur Tremblay, alors le Canada anglais, obnubilé entre-temps par la crise d'octobre, finit par croire ce dont la plupart des politiciens québécois s'évertuaient à le convaincre: que l'on avait jugulé la crise de l'unité nationale et que le PQ, ayant fait le plein des voix en 1970, serait en débandade en 1974. D'ailleurs, l'opinion canadienne anglaise a été quelque peu déçue par la mollesse du gouvernement Bourassa. On attendait certes de lui des revendications plus conformes au fédéralisme classique

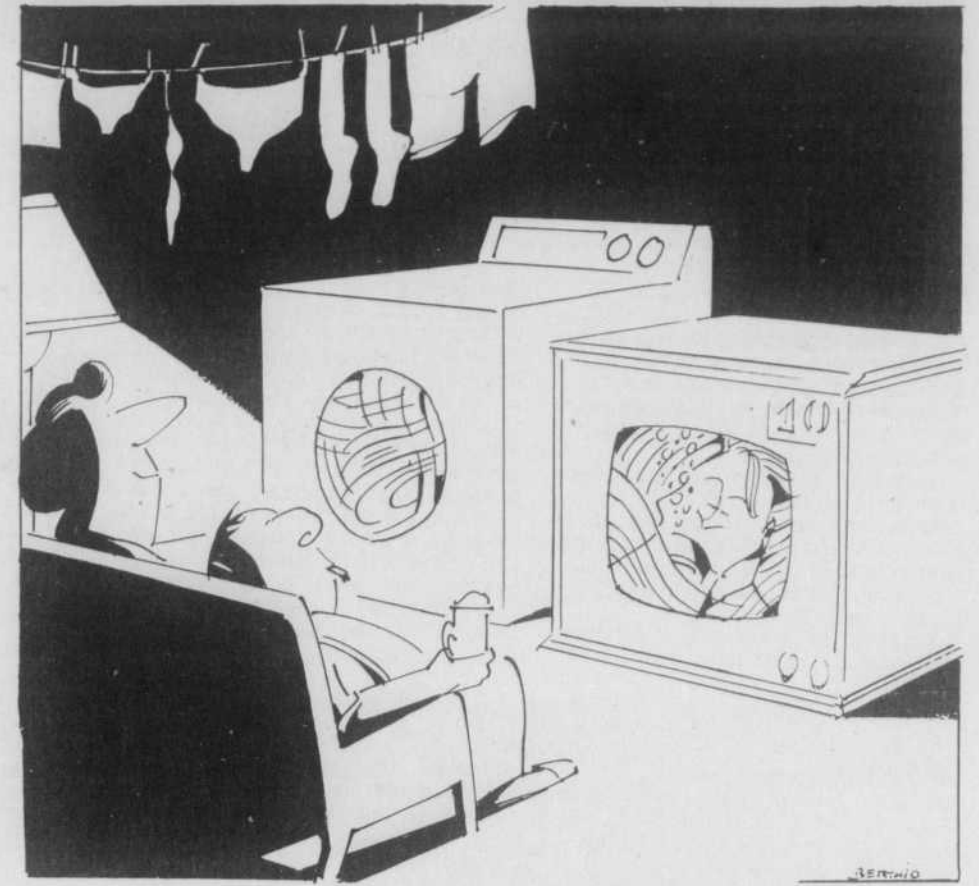
de M. Trudeau; mais on en attendait tout de même une défense vigoureuse des intérêts québécois. Mais après les louvolements incohérents des libéraux québécois entre les derniers chicots du réformisme des gouvernements précédents et les compromissions présumées "rentables" proposées par Ottawa, comment donc le Canada anglais pouvait-il croire encore à la nécessité de nouveaux accommodements politiques pour le Québec?

Avec le résultat que l'électorat anglophone, lorsque le gouvernement Trudeau commença à l'énervier sérieusement, tenta en octobre 1972 de l'écarter du pouvoir, même si la seule solution de rechange était un gouvernement progressiste-conservateur dont les Canadiens français auraient été à peu près absents et dont l'ardeur pour l'égalité linguistique était pour le moins sujette à caution. Avec le résultat que le gouvernement minoritaire de M. Trudeau, jusqu'à nouvel ordre, doit faire davantage pour courtiser les "Westerners" en rupture de ban avec les libéraux que les Québécois en rupture de ban avec le Canada. Avec le résultat que la réforme linguistique du fonctionariat fédéral progresse avec la prudence de la limace et qu'Ottawa a ajourné indéfiniment toutes les autres initiatives — du côté de l'immigration, par exemple, ou du secteur privé d'obédience fédérale — sans lesquelles l'avenir du Canada français dans le cadre constitutionnel présent est illusoire.

Dans ces circonstances, un appui massif des Québécois aux libéraux, lors des prochaines élections provinciales, ne pourrait que sécuriser l'opinion canadienne anglaise et lui confirmer que la question québécoise est définitivement réglée; tandis que ce qui restera alors du cabinet Bourassa n'aurait aucun motif électoral — le seul, semble-t-il, auquel il soit sensible — de rajuster le tir de sa diplomatie fédérale-provinciale. En paraissant ainsi revenir à sa docilité bonasse d'antan, le Québec ne ferait que perpétuer l'impuissance du gouvernement fédéral en tout ce qui pourrait assainir les rapports entre la province francophone et le reste du pays, ce qui cantonnerait le Québec pendant quatre ans, sinon pour toujours, dans l'immobilisme des dernières années.

En élisant, au contraire, une vingtaine de députés péquistes à la prochaine Assemblée nationale, les électeurs du Québec n'obligeraient pas seulement le gouvernement Bourassa — minoritaire ou pas, coalisé ou non avec les restes de l'UN ou la phalange créditiste — à essayer enfin de gouverner convenablement le Québec. Car une nouvelle percée du Parti québécois rappellerait aussi au Canada anglais que le peuple du Québec n'a pas perdu de vue ses aspirations ultimes, qu'il cherche à réaliser au sein du Canada si possible, mais ailleurs autrement. Peut-être alors retrouverait-on, dans les autres provinces, l'anxiété et la volonté de renouvellement qu'il faut pour se pencher à nouveau sur le destin de ce pays.

Claude LEMELIN



— Penses-tu qu'il va rétrécir?

La lutte à la pollution en Chine ne se fait pas contre le progrès

par BERNARD MATAIGNE
collaboration spéciale

10,000 tonnes de résidus bruts récupérés dont 50% des eaux usées et 80% des déchets solides, production de chlorure de polyvinyle à partir de restants, purification de 4 tonnes de fumée par jour, fabrication de briques et de tuyaux à base de résidus, telles sont quelques réalisations de l'usine de produit chimique Lyau Ywe de Changhai dans sa lutte contre la pollution.

La question de la protection de la santé et de l'environnement fait l'objet d'un intérêt grandissant en Chine. Toutes les entreprises tentent de trouver des moyens pour "transformer le nuisible en utile" et pour "tirer un bien d'un mal", alors que le gouvernement promulgue des lois régissant l'usage des déchets industriels.

La Chine est un pays peu industrialisé (à 80% agricole) et nombre de ses entreprises sont dispersées dans les campagnes. Cette situation rend le problème de la pollution moins tragique que dans nos pays et malgré tout, les Chinois portent plus attention à la lutte contre la pollution depuis deux ou trois ans: ils apprennent de nos tristes expériences.

En fait, ils tentent de résoudre le problème à deux niveaux: éliminer les résidus des vieilles usines et construire de nouvelles industries non polluantes.

"Il n'existe pas de déchets absolus" disent-ils. "La capacité que l'on a de protéger et d'améliorer l'environnement est décidée en grande partie par le niveau économique et technique". Donc, il faut continuer à développer l'économie et combattre le mieux possible la pollution actuelle selon le principe que "l'homme est le plus précieux", précise un cadre de l'usine Lyau Ywe. Avant la révolution culturelle, par exemple, cette usine produisait quotidiennement 10,000 tonnes d'eaux usées, 100,000 m3 de gaz résiduaires et 400 tonnes de déchets solides. Aujourd'hui, la grande majorité de ces restes sont convertis en biens utiles.

Même processus à Sian où la centrale électrique thermique "gratuite" la ville de 20,000 à 30,000 tonnes de déchets par année. On a construit une usine de briques pour utiliser l'acide silicique des résidus et transformer une fumée noire en une fumée blanche!

La multiplication de ces expériences et la généralisation d'une politique de protection a conduit à des innovations intéressantes telles que la galvanoplastie sans cyanure et la dépollution des eaux au moyen d'enzymes. En 1970 et 1971, 104 usines de produits chimiques ont achevé des innovations pour l'utilisation des déchets. La lutte contre la pollution fait aussi progresser la science!

Pourtant, si les sources principales de pollution sont les industries, les ordures "publiques" représentent un aspect non négligeable du problème. Par exemple, Pékin fournit quotidiennement ses 2,700 tonnes d'ordures. Pour les éliminer les autorités ont décidé de les

transporter aux communes populaires ou aux fermes d'Etat voisines. Mélangées aux excréments animaux et humains puis soumises à une fermentation à haute température, les ordures produisent de l'engrais organique, véritable "trésor" pour l'agriculture.

La lutte contre la pollution n'est pas plus laissée à la seule bonne volonté des gens ou à l'initiative des travailleurs mais se concrétise par une législation du gouvernement central. Ainsi, une loi exige que chaque m3 de gaz dégagé ne contienne pas plus de 4 milligrammes de résidus. Respectée par les vieilles usines, cette loi comme toutes les autres, doit aussi être observée par les nouvelles industries.

"Maintenant, quand nous construisons des usines, nous prenons des mesures pour éviter la pollution. Avant, non," nous affirme la responsable du Comité du plan de la ville de Sian. C'est ainsi qu'ils planifient la construction d'usines de même type dans un même secteur de la ville et l'utilisation subséquente des déchets par l'usine même ou par la construction d'une usine "annexe". Comme rien n'est laissé au hasard, Sian (1,400,000 habitants) ainsi que toutes les villes d'une certaine importance, fonctionnent avec un bureau spécial pour l'utilisation des matières résiduelles qui planifie et règle toutes les questions de pollution.

Dans ce même mouvement de lutte, les Chinois ont aussi construit une raffinerie dont ils sont très fiers: située en banlieue de Pékin, elle n'émet aucun résidu nocif. Tout est utilisé. Les Chinois la citent en exemple pour les autres industries. Exemple de l'application intégrale d'une technologie avancée mais aussi du principe socialiste "d'œuvrer pour le bien-être du peuple".

Certains Chinois souffrent pourtant de la pollution. Du toit de l'hôtel International, nous pouvions voir de lourds panaches de fumée s'étendre sur Changhai. Métropole de la Chine, la ville compte plus de 10,000 entreprises industrielles et 11 millions d'habitants. La pollution y fait des dégâts, mais la lutte s'y organise.

Heureusement, en Chine la situation n'est pas aussi détériorée qu'à Changhai. Elle est même loin d'être aussi grave qu'ici. Les moyens utilisés pour protéger la santé de la population sont gigantesques et reflètent bien la tendance actuelle à vouloir stopper coûte que coûte la destruction des richesses naturelles et de l'environnement.

Et qui sait? Un jour, nous devrons peut-être appliquer le principe qui guide les Chinois: apprendre les uns des autres. Nous enverrons alors un groupe en Chine étudier les questions de la lutte contre la pollution! A moins que nous soyons morts empoisonnés avant?

lettres au DEVOIR

Mgr Bourget et Jacques Parizeau

Quand Monsieur Jacques Parizeau parle d'économie politique, je suppose qu'il a raison, mais quand il en sort et qu'il nous propose Mgr Bourget comme le prince des égoïstes, je reste ébahi devant une telle ignorance.

Mgr Bourget a été un très grand fondateur; il est même à l'origine de ce luxe spirituel exquis qu'a été l'établissement d'un ordre contemplatif, le Précieux-Sang, à Saint-Hyacinthe.

Monsieur Parizeau ne semble pas savoir ce que tout le monde sait: qu'un peuple semi-colonisé, ne disposant pas de structures étatiques, peut réussir à se donner les institutions indispensables à son développement par la religion. Or, justement, dans son grand diocèse, succédant à Mgr Lartigue qui fut un homme d'une grande culture, Mgr Bourget a été une manière de géant par ses œuvres.

Il a même dépassé ce que l'Eglise attend de ses clercs. L'Eglise est religieuse, cela va de soi, et ne recherche que ce qui est religieux. Et elle pense actuellement à canoniser Mgr Moreau qui fut pieux, sage et modeste, parce qu'il a été surtout un homme de religion. Mgr Bourget l'était aussi, mais par son envergure il rejoint le national, ce qui n'entre pas dans le dessein catholique.

Ce qu'on n'a pas compris, c'est que les rouges, anticléricaux et membres de l'Institut canadien, ont cessé leurs luttes contre l'Eglise, rayonnante sur les paroisses et les maisons d'enseignement, parce qu'ils avaient un vieux fond

nationaliste et s'étaient rendus compte, dans la conjoncture de l'époque, qu'ils ne pouvaient pas donner mieux à leur peuple.

Pour le comprendre, qu'on relise "L'influence de Voltaire au Canada" de Trudel, en sachant toutefois que Trudel, lui, n'a pas compris. Ni Monsieur Jacques

Parizeau, ce qui est plus grave, étant donné le rôle politique qu'il attend. Il en a encore à apprendre, mais pour l'amour du ciel qu'il n'aille pas aux cours du soir de Léandre Bergeron et de Gérard Godin!

Longueuil, le 20 août 1973.

Jacques FERRON

Au secours, P. Arrupe

Les Jésuites de Loyola College tentent de créer à Montréal une troisième université anglaise camouflée avec la complicité du ministère de l'Éducation.

Il y a trois fois plus de francophones que d'anglophones à Montréal. Pourtant, il y a deux universités anglaises et deux françaises.

Il est injuste de favoriser ainsi la minorité anglaise au détriment et

au mépris de la majorité francophone.

Vous pouvez empêcher cette injustice, père Arrupe. Le ferez-vous? L'injustice n'existe pas qu'à Brétil.

Il est temps de cesser de taxer les pauvres pour enrichir les riches.

Jules LEBEAU
Montréal, le 20 août 1973.

bloc-notes

Nouveau sursis pour les libéraux

Écartelé entre l'ardeur belliqueuse d'un certain nombre de ses partisans et le sentiment d'avoir réellement infléchi la politique canadienne M. David Lewis se demande périodiquement s'il doit ou non laisser tomber le régime libéral de M. Trudeau. Sa réponse, il n'a garde de la dire trop clairement: un gouvernement libéral protégé sur sa gauche s'empresserait de revenir à son culte traditionnel du statu quo. Il n'en demeure pas moins que la conjoncture actuelle induit la NPD en tentation de provoquer dans les meilleurs délais un appel au peuple. Si le NPD repousse la tentation, c'est en raison d'une analyse minutieuse et assez juste de la situation.

Le dernier scrutin fédéral en octobre 1972 n'a constitué pour le NPD ni un grand pas en avant, ni un recul d'importance. Le parti, tout en sensibilisant une partie accrue de l'électorat à la voracité des sociétés multinationales et à la servilité des divers régimes qui se sont succédés à Ottawa, n'a pas encaissé lui-même les bénéfices de sa campagne. Il a affaibli notablement la position libérale, mais il n'a pas gagné à sa cause ceux qui abandonnaient le char de M. Trudeau. C'est dire que le parti néo-démocrate ne peut pas se croire en pleine montée.

Deux éléments inspirent cependant une certaine confiance aux militants du NPD. En premier lieu, il semble bien que la crainte qu'avaient les Canadiens face aux gouvernements minoritaires soit à la baisse. On se rend compte, précisément parce que le régime minoritaire fait montre d'une meilleure stabilité que ses prédécesseurs, qu'un pays peut vivre et fonctionner sous un gouvernement minoritaire. Ceci signifie que le NPD, advenant une nouvelle élection, retiendrait sa

clientèle mieux qu'il n'avait réussi à le faire lors du raz de marée conservateur de 1958.

En second lieu, le NPD peut compter aujourd'hui sur de solides assises dans trois provinces canadiennes. Il peut même s'enorgueillir d'avoir déjà survécu dans l'une d'entre elles à l'épreuve du renouvellement de mandat.

Au total, le NPD peut donc s'estimer satisfait des neuf premiers mois du gouvernement minoritaire dont il est et demeure le grand soutien. Il a forcé le gouvernement libéral à des décisions nettement plus proches d'une véritable planification sociale. Il a même contraint l'équipe libérale à majorer certains bénéfices sociaux sans même prendre le temps d'obtenir l'accord des provinces. Et tout cela s'est fait sans que le pays en arrive à détester le régime minoritaire ou à redouter le socialisme galopant.

Le parti libéral retombe quand même spontanément dans ses ornières et il lui suffirait d'un minimum de sécurité pour raisonner de nouveau avec le simplisme et l'arrogance de tout bon gouvernement grassement majoritaire. Il convient donc que le NPD ait au moins l'air de tenir la dragée haute au parti libéral. Il faut qu'il le menace sans cesse et qu'il lui instille une crainte de bon aloi. Il lui faut, en quelque sorte, jouer les maîtres-chanteurs sans pour autant raviver la peur qu'avaient les Canadiens d'un gouvernement minoritaire. En somme, un savant mélange de caresses et de taloches, une alternance raffinée de gâteau et de sel d'Epsom.

Le caucus qu'ont tenu hier les députés néo-démocrates visait à choisir le menu, gâteau ou sel d'Epsom, des prochaines semaines. L'inflation galopante constituait une tentation de taille. Renverser le gouvernement parce qu'il ne parvient pas à défendre avec assez de vigueur le pouvoir d'achat des salariés canadiens, voilà qui aurait pu gagner à la cause du NPD de nouveaux appuis. Par contre, en quoi une élection peut-elle améliorer l'arsenal néo-démocrate? Même si le parti devait garder ses effectifs, il demeure peu probable que la Chambre des communes reproduise de nouveau le rentable désé-

quilibre dont profite présentement le NPD. En effet, nous sommes en face d'une convergence assez inusitée de facteurs favorables. En premier lieu, le seul gouvernement possible exige une alliance entre libéraux et néo-démocrates, ce qui place entre les seules mains du NPD la balance du pouvoir. En d'autres occasions, les créditistes aussi détenaient cette carte maîtresse. Une nouvelle élection pourrait partager cette balance entre le NPD et le Crédit social ou même la transférer carrément entre les mains de M. Caouette. En second lieu, les néo-démocrates peuvent compter sur la connivence idéologique d'un bon nombre de libéraux, alors qu'une alliance entre le NPD et les conservateurs ne présenterait pas du tout les mêmes avantages ni les mêmes possibilités. Un nouveau scrutin pourrait donner une majorité des sièges aux conservateurs et c'en serait fait de l'influence néo-démocrate. Il pourrait, en changeant seulement quelques sièges, mettre les libéraux ou les conservateurs en mesure de gouverner tantôt avec les néo-démocrates, tantôt avec les créditistes. Encore là, le poids du NPD s'amenuiserait.

La situation actuelle semble donc la plus favorable au NPD, jusqu'à ce qu'une occasion particulière laisse apparaître la possibilité d'un renforcement très sensible de la popularité du parti. Ce moment n'est pas venu et le NPD préfère, sagement d'ailleurs, infléchir la politique libérale plutôt que de jouer le grand kamikaze spectaculaire et inutile.

Dans notre politique canadienne, le parti libéral, le plus souvent, n'y voit que d'un oeil, tandis que les néo-démocrates peuvent, au mieux, avancer à cloche-pied. Il n'est donc pas si étonnant que se réalise avec eux l'alliance du borge et du boiteux. Il serait tragique, cependant, que le boiteux prétende couvrir seul toute la route et que le borge se croit capable de visions grandioses.

Laurent LAPLANTE

A Tel Aviv comme à Paris

Comme aujourd'hui dans le Pacifique, la France avait raison contre l'univers entier durant la guerre

Voir page 6: Bloc Note

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 123. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dans les ateliers situés à 9130, rue Beau, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22. Trois mois: \$12. Édition du samedi: \$10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste ordinaire sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0838. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

Des oeuvres "charitables" aux manoeuvres politiques

par FRANKLIN MIDY

Le DEVOIR a publié récemment une série de prises de position sur le projet CRUDEM (Centre Rural de Développement à Milot) des Frères du Sacré-Coeur en Haïti. Il s'agit, en général, d'interventions critiques ou élogieuses faites autour du projet: intentions explicites de ses promoteurs, aspects positifs et négatifs de ses formes de réalisation. Mais on n'a pas encore présenté et analysé le projet en lui-même, ni ses présupposés implicites, ni ses implications logiques en rapport avec la situation actuelle du peuple haïtien.

Le projet CRUDEM

"Le CRUDEM naquit en octobre 1968, à la suite d'une invitation adressée par le Gouvernement de la République aux frères du Sacré-Coeur. Ces derniers prirent la direction de la petite école rurale de 350 élèves" (Les cahiers du Centre haïtien d'investigations en sciences sociales - CHISS - No 8, p. 6, juillet 1972, Port-au-Prince, N.B.: Le Directeur du CHISS est sous-ministre de l'Éducation nationale).

C'est l'année même où la répression duvalériste s'intensifie dans le Nord, au Cap-Haïtien particulièrement: des centaines d'étudiants sont arrêtés pour "activités communistes". La plupart d'entre eux seront tout simplement conduits de nuit au peloton d'exécution.

"Depuis lors, un travail d'importance s'est accompli... La petite école rurale accueille 450 élèves. L'école préventive fonctionne... La jeunesse se réunit au centre social. Une usine électrique de 150 kw éclaire la ville. Un atelier moderne est en bonne voie de réalisation... L'école normale est achevée et elle fonctionne depuis deux ans. La population a organisé des travaux communautaires pour embellir ce bourg historique et touristique... Enfin, addition importante à ce bilan positif, une exploitation agricole de près de 400 arpents sert de ferme expérimentale" (Projet CRUDEM, p. 5. Texte ronéotypé des Frères du S.-C. 1973, dépôt au Québec: 2238 Fullum, Montréal 133).

Notons tout de suite que plus de la moitié des terres a été donnée par Papa Doc juste après l'expulsion d'une dizaine de prêtres haïtiens. Depuis lors, la situation générale du peuple haïtien ne cesse d'empirer: répression sanglante en 1969-

1970, vente du sol national aux compagnies étrangères en 1971-72, vente de sang et de cadavres en 1972, exode massif d'Haïtiens, des jeunes pour la plupart, en 1972-73. La région du Nord fournit un gros contingent de cette émigration forcée. Dépossédés, exploités, rançonnés, traqués par les tontons macoutes, le peuple haïtien s'enfonce dans la misère. Situation, en vérité favorable à l'entreprise des amis des pauvres! La dictature entretient et approfondit la pauvreté du peuple, laquelle appelle et suscite le dévouement des bonnes âmes.

De fait, "cet apport important de capitaux, l'inallassable dévouement des pionniers et des multiples démarches qui ont été faites témoignent d'un but à atteindre: la création d'un centre pilote appelé à rayonner sur toute la plaine du Nord, un centre qui, ... deviendra au coeur de la région, un facteur de progrès pour l'ensemble du pays" (Projet CRUDEM, p. 5).

L'illusion économiste

Projet assurément fantastique ou fantasmagorique! Ce que les gouvernants du pays ont tenté vainement depuis 1804 — le développement d'Haïti — les Frères du Sacré-Coeur rêvent de le réaliser. Ils ont l'illusion de tout avoir: capitaux et connaissances techniques portés à bout de dévouement. Les Américains qui ont occupé Haïti de 1915 à 1934 prétendaient également "développer" Haïti: ils avaient la "science" et le capital. Mais quand ils ont quitté le pays, ils n'ont pas emporté la misère avec eux, mais plutôt les profits du capital.

Depuis 1860, d'autres missionnaires, avant les Frères du Sacré-Coeur, se sont attelés à la "mission de civilisation" d'Haïti. Et voici qu'aujourd'hui,

La politique de l'autruche

Le CRUDEM, malheureusement n'est qu'une machine de "développement". Elle tourne bien, nous dit-on, et avec efficacité — comme d'ailleurs, à côté, la machine fabricante de la pauvreté. L'une fait des pauvres, l'autre nourrit les pauvres. Et le système d'exploitation continue de tourner en rond, depuis 1804.

Les Frères du Sacré-Coeur ont fait ce choix fondamental exclusif de faire produire du mesurable, sans se poser d'inutiles questions sur le mode de répartition des produits. Pour eux, il s'agit "d'ouvrir les voies d'une vie plus humaine, nourrir, rassasier, étancher la soif, rendre la santé" (Projet CRUDEM, p. 2). Du pain pour l'opprimé! La liberté, c'est une abstraction! Promouvoir le "développement" pour oublier l'oppression: "l'apolitisme" est la condition du succès!

Apolitisme de principe, évidemment! Dans la pratique, les dirigeants des Frères du Sacré-Coeur se sont rangés du côté de la dictature. En somme, la tête masquée derrière l'affirmation de l'apolitisme et le corps patuaugé dans la collaboration politique: c'est la tactique de l'autruche.

On peut, se dépend-on, "s'étonner que les frères réussissent à cohabiter plus ou moins pacifiquement avec un gouvernement aussi incroyablement corrompu que celui d'Haïti. Mais c'est la plus le résultat de la haute voltige que de concessions" (Le Devoir, 7.8.73).

La collaboration avec le régime duvalériste a pourtant pris des formes concrètes: premièrement la création du CRUDEM est inspirée par le gouvernement; deuxièmement "l'intérêt manifesté par le gouvernement se traduit par une aide substantielle... don de terres bien irriguées" — 27 carreaux sur 50 — (Pro-

jet CRUDEM, p.1). Troisièmement, au centre de pédagogie rurale, ne sous la direction du gouvernement, "les cours sont donnés par... des techniciens du département de l'agriculture" (Projet CRUDEM, p. 7). Quatrièmement, la troupe artistique Les Gitanes évolue sous le patronage du duvalérisme (Bulletin du Consulat haïtien à N.Y., No 13, juillet 1972, p. 31). Le Fr. Raymond Barbe, dernièrement, dans le Devoir, vantait candide le "ministère compétent" du gouvernement des Duvalier. Myopie politique ou aveuglement partisan... Quelques jours après le conseil d'Haïti à Montréal rappelait dans le même journal que les Frères du Sacré-Coeur jouissaient de l'appui officiel de la dictature duvalériste.

Cette collaboration avec les Duvalier serait un moindre mal, si elle permettait — absurde hypothèse — de mieux servir les pauvres ou les opprimés. Mais le CRUDEM est d'abord l'affaire des Frères du Sacré-Coeur, des notables de Milot ou des "grands" de Port-au-Prince. Il sert à consolider les rapports de domination qui existent entre la minorité privilégiée et la majorité exploitée.

● L'ensemble de la production du CRUDEM, réalisée avec des moyens techniques et des méthodes modernes, vise essentiellement la satisfaction des couches privilégiées d'Haïti: la ferme expérimentale de 50 carreaux "constitue le grenier économique devant assurer l'autofinancement du CRUDEM" (Cahiers du CHISS, p. 7). Elle est réservée à la grande culture de la canne à sucre et du citronnier et aux cultures maraichères pour répondre aux besoins de l'étranger et du CRUDEM. Le poulailler de 5000 poules, la porcherie de 100 têtes, le troupeau de bovins de 30 bêtes, produisent pour les grands consommateurs du CRUDEM, du Cap-Haïtien et de Port-au-Prince (Projet CRUDEM, p. 8). Enfin, un atelier de 42 jeunes confectionne des objets en sisal destinés aux touristes (Cahiers du CHISS, p. 7).

● Les services modernes du CRUDEM ne favorisent que les notables de Milot, les hommes d'affaires de Port-au-Prince et du Cap-Haïtien: caisse populaire, énergie électrique, service hydro-électrique. "Il est hors de doute que toutes ces facilités sont considérées dans l'immédiat comme des faveurs accordées à une minorité du bourg. Les habitations reculees des sections rurales... se considèrent comme étrangères à ces nouveautés" (Cahiers du CHISS, p. 39).

● Certains services traditionnels, certes, sont accessibles à la majorité besogneuse de Milot. Pour cette majorité marginalisée, "les frères de Milot sont des gens qui bâtissent des maisons dont on peut profiter. Mais les profits à tirer se ramènent à la distribution de soins médicaux, d'éducation aux enfants (Cahiers du CHISS, p. 39). Même là, beaucoup de "parents de faible condition économique estiment que l'école du bourg constitue un luxe que ne pourront jamais s'offrir les gens de leur catégorie" (Cahiers du CHISS, p. 42).

● Enfin, le mode d'organisation hiérarchique au sein du CRUDEM ne peut que maintenir les masses dans leur état d'assujettissement: les Frères sont les grands manitous, ils contrôlent seuls le capital, les connaissances techniques et les relations avantageuses; "la caisse populaire est administrée par un conseil de 10 notables recrutés au bourg" (Cahier du CHISS, p. 24); dans la production agricole, "c'est plutôt le "de moitié" (métayage) qui prévaut" (id. p. 43) ou la corvée non rémunérée: "L'expérience a démontré que plusieurs centaines de personnes pouvaient participer à des corvées communautaires" (Projet CRUDEM, p. 9). L'atelier de mécanique, loin d'être une école de formation pour jeunes, est un atelier de production et de réparations où des jeunes travaillent à for-

fait au profit du CRUDEM. De là à passer au mythe de la providence des pauvres, le chemin est très court.

Bref, relations étroites avec le pouvoir, formes de financement, objectifs et destination de la production et des services, mode de production et structure d'intégration, tout concourt à consolider les rapports de soumission des masses travailleuses de Milot. Il n'est pas donc vrai que dans la réalité "le peuple haïtien est ce qui compte le plus" dans le projet CRUDEM.

Cheval de Troie

Grandes plantations de type capitaliste, vaste production agricole pour la consommation immédiate, industrie alimentaire, important réseau d'infrastructure (routes, électricité, service hydraulique, irrigation, banque d'épargne ou de capitalisation), tout est mis en place pour l'industrialisation de la région, "grâce à la participation bénévole de la main-d'oeuvre locale" (Projet CRUDEM, p. 10). Les paysans auront ainsi travaillé bénévolement à créer les conditions d'implantation de l'industrie dans la région; ils auront gratuitement créé les conditions d'exploitation de leur force de travail par les futurs industriels du Canada.

"Actuellement, le centre fait une approche vers des industriels canadiens intéressés à subventionner un développement industriel à l'intérieur du projet CRUDEM. Les pressions actuelles en ce domaine nécessitent pour l'été prochain l'augmentation de notre pouvoir électrique" (Projet CRUDEM, p. 11).

Le CRUDEM est une couverture pour les hommes d'affaires. C'est le cheval de Troie, en Haïti, du capital canadien.

Mais les chevaliers du Christ ne sont pas moins avisés que les chevaliers de l'industrie. Les Frères du Sacré-Coeur savent abaisser de bonnes affaires. Ils se veulent à la fois patrons et agents.

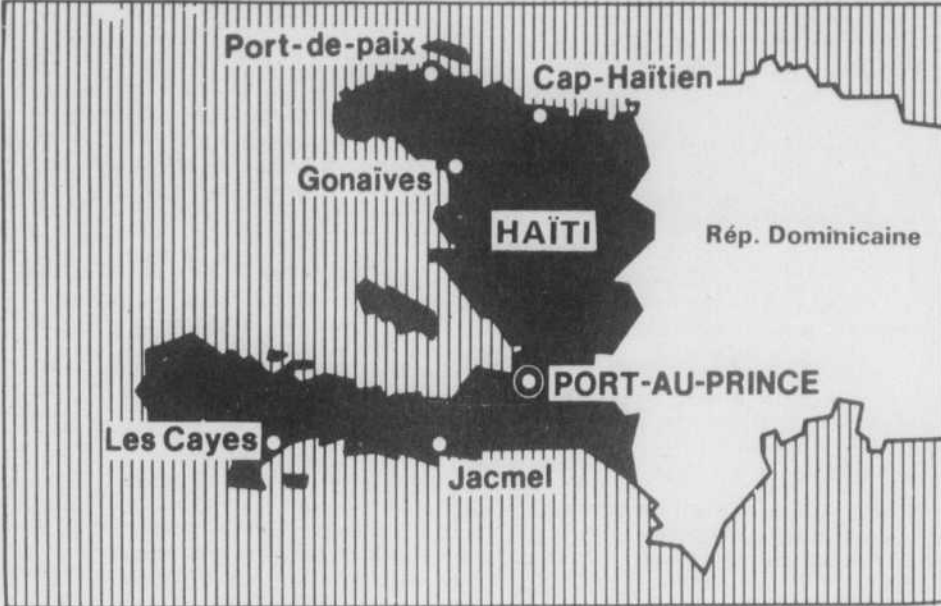
Comme patrons, ils se réservent la part surévaluée du propriétaire — nous avons vu, tout à l'heure, qu'ils utilisaient aussi le mode d'organisation féodal de la corvée — "le partage des produits n'a pas été équitable" constate le CHISS: ce sont les rapports du "de moitié" qui sont en vigueur: "Les paysans sont maintenant payés à la tâche. Ils ont perdu leur statut de fermiers pour devenir des ouvriers mal rémunérés. A la fin de la semaine, ils reçoivent une partie de leur salaire en nourriture, ce qui leur paraît très déplaçant" (CHISS, p. 45).

Les Frères du Sacré-Coeur sont aussi agents et courtiers dans le domaine touristique:

"En hiver, les touristes visitent volontiers Haïti... Il faut garder plus longtemps les touristes... en leur offrant la possibilité d'un séjour reposant et accueillant. C'est pourquoi le centre envisage la construction d'un motel typiquement haïtien. De plus, l'équitation, le tennis, les danses et les spectacles, la piscine comblent l'attente de ces personnes et les inviteront à prolonger leur séjour à Milot.

QUI EST
GURU MAHARAJ JI
489-6113

Café The Confiture
ADOPTÉZ LES PRODUITS
DÉSY.
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY L^{re}
MONTRÉAL
321-1104



"Excellent pour nous faire des amis, rencontrer des bienfaiteurs possibles et nous gagner d'excellents publicitaires..."

"Le tourisme, industrie reconnue, investirait de bonnes sommes dans le milieu et assurerait également, par ses revenus, la survie du CRUDEM." (Projet CRUDEM, p. 12).

A côté, les paysans démunis, regarderont à distance, avec des yeux d'envie, cet îlot d'abondance et de loisirs pour touristes. La trouvaille des magiciens du Sacré-Coeur est simple: imposer le supplice de Tantale aux affamés pour les inciter à devenir eux-mêmes des dieux du plaisir.

Imposteurs ou naïfs?

Voilà le projet CRUDEM avec ses comportements patents, ses options pratiques et ses conséquences latentes, tel qu'il se dégage des présentations officielles faites par les Frères du Sacré-Coeur et le Centre haïtien d'investigations en Sciences sociales.

Une enquête a été également entreprise auprès d'Haïtiens et de Québécois, qui ont pu l'évaluer sur place: elle confirme les jugements du CHISS, à l'encontre de la propagande qui tente de nous faire croire que le CRUDEM est au profit du peuple, un centre coopératif de l'initiative des masses. En

effet, les notables ne sont pas le peuple; le bourg de Milot n'est pas la commune de Milot et le dévouement des frères ne saurait tenir lieu de participation de la population.

"En définitive, le CRUDEM n'est pas connu de la communauté de Milot. Si l'on excepte les notables du Bourg et certains jeunes gens de la localité, l'ignorance est presque totale au niveau de la majorité de la population. On confond le projet de CRUDEM avec les bâtiments que construisent les frères; on l'assimile à quelques chantiers qui ouvrent des emplois sporadiques et limités à de rares individus; on se le représente aussi comme la mise en valeur de quelques carreaux de terre devant rapporter de grands profits aux frères" (CHISS, p. 44).

Les Frères du Sacré-Coeur font étalage de tous les appuis financiers à leur projet. Ils citent Oxfam, Développement et Paix... mais ils omettent de mentionner que ces deux organismes d'aide canadiens ont cessé de financer "des expériences qui", manifestement, "n'ont pas rencontré les aspirations des paysans" (CHISS, p. 45). Citons également le jugement d'un responsable d'un autre organisme canadien de coopération, à la

suite d'une visite récente en Haïti: "Le CRUDEM éclabousse les gens." Les Frères du Sacré-Coeur n'ont fait que plaquer des solutions techniques de leur cru à un problème politique d'oppression et de marginalisation des masses de Milot.

Mais qu'on le dise ouvertement, Messieurs les Frères s'en prennent aisément "théoriciens qui critiquent aisément", mais "se désistent quand il s'agit de mettre la main à la pâte" (Le Devoir 6.8.73).

Ils feignent d'ignorer que ces "théoriciens" avaient été chassés par la dictature, parce qu'ils avaient la main bien enfoncée dans la pâte.

Auraient-ils donc peur de rapporter même les faits connus de tous par souci apolitiste ou par "sens du compromis"? Ces dirigeants des Frères du Sacré-Coeur en Haïti paraissent si amoureux de leurs oeuvres charitables qu'ils se croient obligés, pour ne pas s'en séparer, de se livrer à toutes les manoeuvres politiques. Pour comble d'imposture ou d'innocence naïve, on leur décerne le titre de "précurseurs héroïques" affrontant sur place toutes les difficultés pour préparer le chemin du retour aux "exilés démissionnaires".

VÊTEMENTS FÉMININS
Importations françaises
SOLDE D'ÉTÉ
Robes: \$10, \$15 et plus
Soutiens-gorge: \$5
Maillots de bain: \$12 et \$15
Jupes longues: \$35
Appelez: **Viviane**
844-2738

SETA-VACANCES
VOYAGES AVIONS NOLISES
Montréal-Paris
à partir de \$210.
VOLS SPÉCIAUX
NOLI-FRANCE
Tél.: 861-3906

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR	COURS DU D.E.C.	SESSION AUTOMNE 73	B.A.
ANGLAIS 201		mardi	
ANGLAIS 401		merc.	
ART 101: Organisation picturale I		merc.	
ART 201: Organisation picturale II		jeudi	
ART 303: Histoire et esthétique III		mardi	A451
BIOLOGIE 301: Biologie générale I		lundi et merc.	A351
CINÉMA 900: Langage et analyse		lundi	A152
ÉCONOMIQUE 920: Introduction		jeudi	A451
ESPAGNOL 101		jeudi	A051
ESPAGNOL 301		merc.	A151
FRANÇAIS 902: Linguistique		mardi	
FRANÇAIS 202: Théâtre		merc.	
FRANÇAIS 321: Roman contemporain		mardi	A352
GÉOGRAPHIE 903: L'Europe		jeudi	A251
HISTOIRE 922: Histoire économique et sociale du Canada		mardi	A352
PHILOSOPHIE 101: La pensée et la réflexion		jeudi	
PHILOSOPHIE 301: La condition humaine		jeudi	
PHILOSOPHIE 912: Hist. de la philosophie moderne		merc.	A454
POLITIQUE 940: Introduction		mardi	A351
PSYCHOLOGIE 101: Fond. scientifiques		lundi	A353
PSYCHOLOGIE 901: Dév. de la personne		jeudi	A354
SOCIOLOGIE 960: Initiation		lundi	A351

DÉBUT DES COURS: SEMAINE DU 10 SEPTEMBRE
DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION: 3 SEPTEMBRE

Renseignements, demande de prospectus:
Secrétariat de l'éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, Crémazie, Montréal 352
Tél.: 381-4293

GYMNASTIQUE DE BEAUTÉ POUR LA FEMME
par le Dr Earl L. Wallis et le Dr Gene A. Logan

- Des exercices conçus par des spécialistes qualifiés qui permettront à la femme de résoudre toutes les difficultés qu'elle peut rencontrer dans le maintien de sa "pleine forme".
- Abondamment illustré de photos explicatives.

En vente partout au prix de \$2.00 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Du Rocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551

AUX ÉDITIONS DU JOUR

EDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

suites
de la première
page

LE COMLOT

a démenti que toute l'affaire ait été une ruse du gouvernement pour éviter de possibles manifestations de protestation contre le président Nixon dans la traversée de la ville ou pour distraire l'opinion publique du Watergate.

Je ne dis pas que nous ayons des preuves suffisamment fortes pour aller devant un grand jury et engager des poursuites, a-t-il dit, au cours d'une interview radiodiffusée, «mais je crois que la prétendue tentative a réellement existé».

La Maison-Blanche s'est refusée hier à donner la moindre précision supplémentaire sur la découverte du projet d'attentat qui a obligé les services secrets à modifier au dernier moment l'itinéraire du cortège automobile de M. Nixon, dont ce devait être le premier contact direct avec la foule américaine depuis plus d'un mois.

C'est cette situation «confuse» à pour-suivi M. Warren, qui explique le geste brusque et sans précédent du président, quand il a bousculé devant les caméras de télévision son conseiller de presse, M. Ronald Ziegler, pour lui ordonner d'évacuer les journalistes qui suivaient M. Nixon à son entrée dans la salle du congrès des anciens combattants, à la Nouvelle-Orléans. Mais M. Warren a assuré que les relations du chef de l'exécutif avec son principal porte-parole, qui a récemment été promu au titre d'«assistant présidentiel», restent «excellentes».

La seule chose qui apparaissait certaine hier, c'est que l'ancien policier de la Nouvelle-Orléans, Edwin Gaudet, à la poursuite de qui les enquêteurs fédéraux se sont lancés dans une région sauvage du Nouveau-Mexique, n'est en rien mêlé au complot dont il a été fait état. Une vingtaine de policiers ont ratissé sans succès hier, la région montagneuse d'Arroyo Hondo, au Nouveau-Mexique, afin de débarrasser Gaudet qui fait l'objet d'un mandat d'arrestation fédéral pour avoir proféré des menaces de mort contre le président Nixon.

Un avocat a déclaré qu'il tentait de prendre contact avec le fugitif armé de deux carabines, pour qu'il se rende à la police. Celle-ci avait rapporté la veille que Edwin Gaudet avait tiré plusieurs coups de feu le matin même sur deux policiers qui s'apprêtaient à l'appréhender. Gaudet, âgé de 29 ans, marié et père de trois enfants est poursuivi pour avoir «en toute connaissance, volontairement et illégalement menacé de mort le président», le 15 août 1973. Il risque un maximum de cinq ans de prison et mille dollars d'amende.

LE CONFLIT DU RAIL

de fret, la seule aide qu'il pourrait apporter aux compagnies serait par l'entremise de subsides.

C'est ce que les présidents du CN et du CP ont fait valoir hier à M. Munro, qui n'a pas bondi d'enthousiasme devant cette solution. D'ailleurs, en fin d'après-midi, il semblait acquis que le gouvernement écartait, pour le moment, cette possibilité d'une hausse de subventions aux compagnies ferroviaires.

Si les pourparlers d'Ottawa ne se terminent pas par un règlement du conflit, il ne restera plus qu'au Parlement à se réunir avant la date prévue de la reprise de la session pour forcer le retour au travail des employés sédentaires.

La situation se complique par le fait que d'autres employés des chemins de fer, les 20.000 affectés au travail dans les ateliers, pourraient déclencher un arrêt de travail à la mi-septembre.

La semaine dernière, le comité de négociations des employés des ateliers des chemins de fer ont rejeté le rapport de conciliation et a entrepris de consulter ses membres pour un vote de grève.

la météo

Une perturbation sur l'ouest du Québec qui s'étend en direction nord-est pour recouvrir le centre du Québec se déplace vers l'est et sera localisée aux environs de Sept-Îles d'ici mercredi soir. Par suite de cette perturbation on a signalé hier matin des précipitations de deux à quatre poches en 24 heures dans certains secteurs de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue. Des averses et orages en provenance de la région de l'Outaouais et de Montréal se propageront vers l'est en fin d'après-midi et seront suivis d'un dégagement progressif de secteur ouest. Puis le ciel sera de nouveau ensoleillé.

Abitibi de Pontiac-Témiscamingue: le ciel se dégagera pour devenir généralement ensoleillé. Maximum 70 à 75. Aperçu pour jeudi, généralement ensoleillé.

St-Maurice, Chibougamau: généralement nuageux avec quelques pluies et des averses et orages passagers. Dégagement en fin de journée. Maximum 65 à 70. Aperçu pour jeudi, généralement ensoleillé.

Outaouais, de Montréal, des Cantons de l'Est, des Laurentides: le ciel se dégagera mais il y aura possibilité d'averse ou d'orage isolé. Maximum près de 75. Aperçu pour jeudi, généralement ensoleillé.

De Québec, du Lac Saint-Jean: Quelques averses et possibilité d'orages. Le temps se dégagera en fin de journée. Maximum près de 75. Aperçu pour jeudi, généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Rimouski, de Gaspé: ensoleillé mais nébuleux croissante dans l'après-midi avec quelques averses et orages. Maximum près de 70. Aperçu pour jeudi, généralement ensoleillé.

dont les résultats seront connus le 10 septembre environ.

Tandis que se déroulent les pourparlers à Ottawa, les grèves tournantes des sédentaires se poursuivent.

Hier matin à six heures, le personnel des traversiers des Maritimes ont débrayé, et le transport a été interrompu entre le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Édouard et entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve malgré les promesses du syndicat qui s'était engagé à ne pas paralyser le service maritime durant les grèves tournantes.

Le coordonnateur des grèves pour la région de l'Atlantique a laissé entendre hier que les grévistes affectés au travail sur les traversiers pourraient rentrer ce matin.

Dans les provinces de l'Ouest, les sédentaires du Manitoba et de la Saskatchewan ont mis fin hier à midi à un arrêt de travail de 66 heures, au moment où leurs confrères de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des territoires du Nord-ouest débrayaient.

Dans le nord-ouest de l'Ontario, l'arrêt de travail décrété plus tôt a été prolongé pour une période de temps indéfinie.

Tous ces arrêts de travail ont interrompu le transport des céréales dans les provinces de l'Ouest, au contraire de ce qui avait été entendu au début du conflit. Les grévistes, à leur décharge, expliquent que les compagnies, quand on leur permettait le transport de céréales, en profitaient pour mettre d'autres marchandises à bord de leurs convois.

Dans le sud et dans l'est de l'Ontario, un autre arrêt de travail se poursuivait hier et la compagnie General Motors d'Oshawa a effectué 8.000 mises à pied, prétextant une pénurie de pièces habituellement livrées par rail.

Des pénuries de pièces ont aussi été invoquées pour expliquer des mises à pied dans les usines de la compagnie Ford en Ontario lundi.

La situation s'assombrit aussi dans l'Ouest où les travailleurs unis des transports, syndicat qui groupe des conducteurs et des mécaniciens de locomotive, a déclenché lundi à minuit une journée d'études de 24 heures.

D'autre part, une nouvelle directive donnée aux syndicats en fin de semaine leur recommande de ne plus donner de préavis de 12 heures aux compagnies sur les régions qui seront touchées par les effets de travail.

Ces derniers sont déclenchés dans les plus brefs délais, dès l'ordre donné par le comité de grève, et c'est ainsi qu'hier soir, un porte-parole syndical annonçait que la grève toucherait à nouveau le Québec «pas plus tard qu'à 6 heures ce matin» et ce, pour une période de 24 heures.

Des étudiants
de l'UQAM
boycotteront
les inscriptions

par Jean-Pierre Proulx

Au terme d'une assemblée qui a duré plus de 3 heures, une centaine d'étudiants ou de futurs étudiants de l'UQAM ont décidé hier soir à la majorité de boycotter les inscriptions qui débutent aujourd'hui dans cette institution.

Convoqués par le COPE, les étudiants qui étaient près de 300 au début se sont peu à peu dispersés tout au long de la veille. Les explications sur la proposition de boycottage semblant embrouiller de plus en plus les participants, plusieurs ont décidé qu'il valait mieux quitter.

Quoi qu'il en soit, on a cru comprendre que «pour réaffirmer leur ferme opposition à toute forme de sélection financière» que, selon le COPE, l'UQAM veut imposer, les étudiants essaieront, dans un premier temps, de ne déboursier que les \$7.50 d'inscription et non pas leurs dettes et le premier paiement de \$100 que l'on exige en même temps, marquant par là qu'ils entendent bien séparer les questions pédagogiques des questions administratives et financières.

Si l'on refuse de les inscrire à cette condition, on dressera sur les lieux «une ligne de surveillance» qui se transformera de fait en ligne de boycottage. Est-ce dire que ceux qui voudraient tout payer d'un coup en seront empêchés? On n'a pu avoir une réponse claire à cette question. On a cru comprendre néanmoins que cette ligne de boycottage empêcherait ou du moins inciterait les étudiants à ne pas aller plus loin et à se rendre plutôt dans les départements pour y faire leur choix de cours.

Si tout cela fonctionne bien, qu'arrivera-t-il ensuite? On n'a pas répondu clairement à la question mais un participant a laissé entrevoir qu'au jour de la rentrée, l'UQAM pourrait bien exiger la carte d'étudiant délivrée une fois seulement que l'étudiant est en règle.

Pour le moment, le COPE ne s'est pas arrêté à cette question et les étudiants sont invités à 1h, à la CSN pour mettre au point les techniques du boycottage qui devrait débuter à 5h00 aujourd'hui.

D'autre part, dans une autre proposition, l'assemblée a exigé l'ouverture, dès janvier 74, du module de sciences juridiques avec le même programme, les mêmes professeurs et selon le même mode de sélection prévus au départ. On sait en effet que le conseil d'administration a reporté à l'automne 74, l'ouverture de ce module qui devait commencer à fonctionner dès septembre prochain.

Pour le moment, le COPE ne s'est pas arrêté à cette question et les étudiants sont invités à 1h, à la CSN pour mettre au point les techniques du boycottage qui devrait débuter à 5h00 aujourd'hui.

D'autre part, dans une autre proposition, l'assemblée a exigé l'ouverture, dès janvier 74, du module de sciences juridiques avec le même programme, les mêmes professeurs et selon le même mode de sélection prévus au départ. On sait en effet que le conseil d'administration a reporté à l'automne 74, l'ouverture de ce module qui devait commencer à fonctionner dès septembre prochain.

Pour le moment, le COPE ne s'est pas arrêté à cette question et les étudiants sont invités à 1h, à la CSN pour mettre au point les techniques du boycottage qui devrait débuter à 5h00 aujourd'hui.

D'autre part, dans une autre proposition, l'assemblée a exigé l'ouverture, dès janvier 74, du module de sciences juridiques avec le même programme, les mêmes professeurs et selon le même mode de sélection prévus au départ. On sait en effet que le conseil d'administration a reporté à l'automne 74, l'ouverture de ce module qui devait commencer à fonctionner dès septembre prochain.

Pour le moment, le COPE ne s'est pas arrêté à cette question et les étudiants sont invités à 1h, à la CSN pour mettre au point les techniques du boycottage qui devrait débuter à 5h00 aujourd'hui.

D'autre part, dans une autre proposition, l'assemblée a exigé l'ouverture, dès janvier 74, du module de sciences juridiques avec le même programme, les mêmes professeurs et selon le même mode de sélection prévus au départ. On sait en effet que le conseil d'administration a reporté à l'automne 74, l'ouverture de ce module qui devait commencer à fonctionner dès septembre prochain.

Le week-end libéral au Mont Orford
ne sera qu'un colloque de réflexion

Ce n'est pas dans le but de préparer la prochaine campagne électorale que le Parti libéral du Québec organise ce week-end, au Mont Orford, un colloque de réflexion qui, outre les parlementaires et des militants libéraux, réunira des personnalités étrangères et québécoises.

Un porte-parole du Parti a rappelé hier que l'idée même de cette réunion d'étude sur l'avenir du Québec avec le concours d'universitaires et des spécialistes avait été lancée en novembre dernier par la présidente du Parti, Mme Lise Bacon, avant même que ne soit évoquée l'hypothèse d'élections générales à l'automne. Au surplus, a dit M. Claude Pélouquin, la formule même de ce colloque de trois jours, public et ouvert à la presse, ne se prête évidemment pas aux caucus plus discrets de stratégie électorale.

Aucune réunion particulière destinée aux seuls députés et organisateurs libéraux n'est en tout cas prévue durant ce week-end. Sans doute est-il permis de penser que les participants aborderont entre eux des sujets de caractère politique, comme il arrive chaque fois que des élus sont regroupés en quelque lieu.

Il est possible aussi que le Parti, quand viendra le moment de définir ses grandes orientations en vue de préparer le prochain programme électoral, s'inspire des conclusions des exposés et des travaux du colloque du Mont Orford.

Trois thèmes sont à l'ordre du jour:

le citoyen et ses droits face à l'administration publique; le citoyen et son mieux-être en regard des idées de souveraineté et d'interdépendance; le citoyen et son apport à la croissance économique.

Pour étudier le premier point, l'homme devant l'appareil administratif de l'Etat, les organisateurs ont fait appel à M. Pierre Salinger qui fut secrétaire de presse sous les présidents Kennedy et Johnson et conseiller du sénateur McGovern lors de la dernière campagne électorale américaine. Journaliste, M. Salinger est aujourd'hui collaborateur à l'hebdomadaire parisien L'Express. L'exposé de M. Salinger sera suivi des commentaires de MM. Jean-Marie Martin, président du Conseil de presse du Québec, et Jean-Charles Bonenfant, professeur à Laval.

Le deuxième chapitre du colloque, l'homme entre l'indépendance et l'interdépendance, sera traité par M. Albert Coppé professeur à l'Université de Louvain (Belgique) et membre de la Commission des communautés européennes, qui s'attachera surtout à la construction de l'Europe. Par la suite, M. Dale Thompson, vice-recteur (planification) de l'Université McGill, parlera des relations entre le Canada et les Etats-Unis, et M. Léon Dion, professeur à Laval, examinera plus particulièrement la problématique québécoise.

Le troisième thème à l'étude, l'homme et la croissance économique, sera examiné par M. Isiah Frank, directeur

du programme d'économie internationale à la John Hopkins University de Washington. Il sera suivi de M. Pierre Côté, homme d'affaires québécois et président du Conseil de planification et de développement du Québec, et de Me Philippe Cutler, spécialiste en relations de travail.

Les participants seront invités à poser des questions aux conférenciers au cours d'une période réservée à la discussion et aux débats. Le colloque sera inauguré à 20 heures vendredi par Mlle Lise Bacon, présidente du Parti. A 20 h 30, MM. Salinger, Bonenfant et Martin feront leurs exposés et engageront la discussion.

Dans la matinée du samedi, les commentaires et les débats reprendront sur les exposés des trois conférenciers. Vers 10 h 30, commencera l'exposé sur le deuxième sujet du colloque jusqu'en fin d'après-midi. La matinée de dimanche est réservée au troisième point du programme, l'homme et la croissance économique. Dans l'après-midi, le premier ministre, M. Bourassa, doit dégager les conclusions du colloque.

Une soixantaine de parlementaires, une centaine d'invités et de militants, plusieurs dizaines de journalistes sont attendus au Mont Orford. Discussions, repas, réunions auront lieu dans les divers pavillons du Centre musical. Participants et invités occuperont les manoirs et les hôtels du voisinage. Les journalistes devront loger à Sherbrooke.

Les syndiqués affirment que
La Presse a manqué à sa parole

par Pierre Richard

La décision de la Cour d'appel de condamner à l'emprisonnement cinq travailleurs du journal La Presse pour des incidents qui ont marqué le dur conflit syndical de 1971 pourrait bien sonner le glas pour le climat de bonne entente qui règne entre la direction du quotidien et ses 800 employés syndiqués depuis le règlement du conflit.

M. Jean Séguin, président du Front commun qui regroupe les 11 syndicats du journal La Presse, a déclaré hier que la décision de la Cour d'appel a considérablement détérioré le climat au sein de l'entreprise et il a clairement indiqué que des gestes seront posés pro-

chainement, sans préciser lesquels.

«Au moment du règlement du conflit, un protocole de retour au travail a été signé par les deux parties; la compagnie acceptait de passer l'éponge sur l'incident du club de golf et s'engageait à ne pas user de représailles. Quant à nous, nous avons respecté les conditions de ce protocole. De plus, le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, s'est alors engagé verbalement à ne pas pousser plus loin les accusations portées contre les syndiqués. Il a manqué à sa parole et nous n'avons pas l'intention de laisser passer cela sans réagir», a déclaré M. Séguin.

Tout en reconnaissant que La Presse n'a pas à répondre directement des gestes du procureur général ou des tribunaux, le leader syndical a souligné que le seul terrain de bataille des syndiqués c'est leur entreprise et il a soutenu qu'il y a une collusion évidente entre Power Corporation et le gouvernement libéral.

On Power Corporation s'est servi du ministre de la Justice pour contourner le protocole qu'elle avait conclu, ou, de toute façon, elle n'a pas usé de son influence pour que cette affaire soit effacée comme il avait été convenu, affirment les dirigeants du Front commun des employés de La Presse.

Selon les syndiqués, il y a eu bris de parole à deux reprises. Non seulement, soutiennent-ils, Me Jérôme Choquette n'a pas retiré les accusations et a laissé les procédures se poursuivre, mais il a décidé de s'adresser à la Cour d'appel pour obtenir des sentences plus lourdes. Ils affirment qu'au cours du premier procès le représentant du procureur général a proposé à trois syndiqués de plaider coupables, en retour de quoi ils ne seraient condamnés qu'à de faibles amendes et les accusations seraient retirées contre 25 autres syndiqués. Le marché a été accepté mais deux jours plus tard le procureur général allait en appel des sentences et les accusations contre les 25 autres syndiqués tiennent toujours.

On sait que deux typographes et deux photographes ont été condamnés en première instance à \$25 d'amende chacun et un troisième typographe à \$50. Ces condamnations ont fait suite aux accusations portées en rapport avec le «raid» effectué par des travailleurs syndiqués à un club de golf de l'Assomption où étaient réunis les contremaîtres et les cadres du journal. Cela s'inscrivait dans le long lock-out qu'ont dû subir les employés d'ateliers de La Presse et pendant lequel le journal continuait à paraître grâce au travail des contremaîtres et des cadres.

Suite à ces condamnations, le procureur général s'est adressé à la Cour d'appel pour obtenir des sentences plus lourdes. Vendredi dernier, le juge en chef Lucien Tremblay et les juges Crête et Casey décidaient d'imposer huit jours de prison à quatre des syndiqués déjà condamnés et un mois de prison au cinquième.

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, a commenté: «Tout ça, ça sent la répression politique. Des jugements comme on en connaît depuis quelques mois, ça équivaut à d'excellents cours d'action politique. On nous fait voir clairement au service de qui l'Etat manipule les tribunaux. On voit clairement aussi quels intérêts veulent servir des gens comme Choquette. Ce que lui et ses juges nomment l'ordre public, c'est en fait la liberté absolue de l'entreprise privée».

La détérioration des relations de travail à La Presse survient à la veille de l'ouverture des négociations pour le renouvellement des conventions collectives qui expirent le 31 décembre prochain et au moment où se déroulent des pourparlers sur le régime d'assurances collectives.

Les TUA choisissent
Chrysler comme cible

MILWAUKEE, Wisconsin (d'après AP) — La cible des TUA (Travailleurs unis de l'automobile) dans leurs négociations avec les trois grands de l'automobile sera cette année la compagnie Chrysler.

Le président Leonard Woodcock et le vice-président Doug Fraser, des TUA, ont fait savoir hier le choix de Chrysler, alors que le contrat en renégociation expire le 14 septembre.

La gérance de Chrysler, à Détroit, et celle de Chrysler Canada, à Windsor (Ontario) ont commenté peu après la situation, signalant que la direction espérait qu'une convention collective allait être signée sans que la production ne soit interrompue.

La dernière fois que les TUA avaient annoncé que Chrysler allait être la cible principale dans les négociations — en 1964 — il y eut règlement sans grève

tant à Chrysler qu'à la Ford et à la General Motors.

Chrysler entend continuer à négocier de bonne foi, disent la compagnie et sa filiale canadienne, et en conservant l'espoir que la signature du contrat se fera sans interruption de la production, le futur contrat mariera harmonieusement les intérêts des travailleurs, de la compagnie et des détenteurs d'actions de la Chrysler.

Chaque fois que les TUA annoncent une «cible» préférentielle en cours de négociations, il faut en déduire que le règlement chez les trois grands de l'auto dépend du climat des négociations avec cette firme en particulier. Pour cet automne, c'est Chrysler qu'il faut surveiller pour connaître s'il y aura grève ou non dans cette importante industrie américaine.

Les maîtres de postes se consultent

OTTAWA (CP) — Le comité de négociation de l'Association canadienne des maîtres de postes, qui groupe 8.100 maîtres de postes ruraux et de petites localités, a entrepris de connaître leur réaction au rapport de conciliation rendu public la semaine dernière après un an de conflit au sujet de la signature d'un contrat de travail.

Si le rapport est rejeté par la majorité des membres, leur décision pourra être interprétée comme un vote de grève. L'Association canadienne des maîtres de postes, dans un rapport minoritaire, s'est élevée contre les conclusions du rapport de conciliation préparé par M. J.S. Cuan, de Winnipeg, notant que les salaires qu'on y proposait pour les employés aux échelons supérieurs étaient acceptables, mais non ceux proposés aux employés des échelons inférieurs.

Dans son rapport minoritaire, le représentant de l'Association au sein du comité de conciliation estime que le ministère des Postes, dans sa politique salariale, ne respecte même pas la Loi du salaire minimum édictée par le gouvernement fédéral. C'est d'ailleurs la position qu'a prise l'Association tout

au long de la période de négociations.

Le dernier contrat de travail des maîtres de postes, qui est venu à expiration le 30 septembre 1972, prévoyait des salaires annuels allant de \$1.000 à \$9.093. Les salaires les moins considérables sont versés aux maîtres de postes qui, selon le ministère, n'ont besoin de consacrer que deux ou trois heures par jour à leur travail.

Au contraire, soutient l'Association: ces maîtres de postes travaillent beaucoup plus que le ministère ne le pense. Ils doivent demeurer à leurs guichets de longues heures pour satisfaire aux besoins de leurs clients ruraux.

On ne connaît la réaction des maîtres de postes au rapport de conciliation que vers la fin de septembre. A ce moment, dit le président de l'Association, M. D. A. Blackie, nous pourrions reprendre nos négociations avec le Conseil du Trésor.

Un vote de grève ne signifie pas automatiquement le déclenchement d'un arrêt de travail, souligne M. Blackie, et il existe de bonnes chances de compromis, malgré les difficultés qui ont surgi lors des dernières séances de négociations sur la question salariale.

Les grévistes de Waterloo racontent:
que cache la culture du champignon?

En grève depuis le 28 mai dernier, les 300 travailleurs de la compagnie Slack Brothers ont décidé de raconter leur quotidien de producteurs de champignons.

Même si Slack Brothers, qui contrôle 50% du marché quotidien du champignon, prospère à Waterloo dans les enchanteresses Cantons de l'Est, le travail s'y a rien d'idyllique.

Travail réparti sur sept jours par semaine, obligation de faire du travail supplémentaire, températures variant entre 120 et 160 degrés dans les bâtisses où on cultive les champignons, maladies pulmonaires nombreuses dues à l'emploi de produits chimiques comme la formaldéhyde, salaire horaire moyen

de \$2.12, sont les problèmes soulevés dans une brochure que vient de publier le service d'information de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en collaboration avec le syndicat des employés de Slack Brothers.

Les travailleurs réclament une augmentation salariale de \$0.82 l'heure répartie sur deux ans alors que la compagnie offre \$0.72 pour trois ans. Ils demandent que leurs 45 heures de travail soient concentrées sur cinq jours et non pas étalées sur sept. Ils exigent de plus une prime de \$0.40 l'heure pour le travail le samedi et le droit de refuser de faire plus que cinq heures de temps supplémentaire.

C'est la quatrième grève que mènent les travailleurs de Waterloo depuis leur

adhésion à la CSN en 1964. Cette année-là, ils ont fait la grève pendant 11 jours. En 1967, ils débrayaient illégalement pendant une demi-journée et en 1971 ils quittaient leur travail pendant trois jours pour forcer la compagnie à ne plus utiliser des prisonniers de la prison de Waterloo pour accomplir leur travail pendant la nuit.

Présentement la production de champignons frais par Slack Brothers est complètement paralysée. Cette compagnie continue cependant de distribuer sur le marché des champignons en conserve qui viennent de Formose. Les syndiqués songent à la possibilité d'organiser un boycottage contre les produits distribués par Slack Brothers.

MLLE CÉRÉ

Suite de la page 3

voient quelles sont les méthodes de contrôle sur la fabrication des produits pharmaceutiques au Canada, sur leur importance, leur vente, etc. On saura aussi comment exerce-t-on la surveillance qui s'impose sur les nombreux instituts et les cliniques de toutes sortes qui promettent en général de corriger les oublis ou imperfections de la nature sur les visages ou encore d'effacer du portrait de nos contemporains l'impitoyable outrage du temps.

TERRAINS DE JEUX

Suite de la page 3

utilisent les appareils fixes, ceux qui ne veulent pas se plier aux règles du jeu d'équipe.

Elle ajoute qu'il est extrêmement difficile de susciter l'enthousiasme des enfants et que sans responsable ou moniteur, cela n'est pas possible. Rappelons qu'en principe tous les parcs de la Ville ont des moniteurs responsables de l'organisation des jeux d'équipe et de l'animation. Au nombre de 300 durant l'été, ainsi que le précise Gilbert Cinq-Mars, ce sont généralement des étudiants de 17 à 20 ans, engagés pour une période de huit semaines. L'animation se fait par districts au sein des centres de loisirs et la population est consultée avant le début de la saison d'été sur les activités qu'elle souhaite de voir pratiquer.

C'est ainsi que des expériences passionnantes ont pu voir le jour qui insufflent un sang neuf dans ces très traditionnels terrains de jeux. A la suite d'Eric McMillan et de son «water playground» d'Ontario Place à Toronto, plusieurs projets de Perspectives-Jeunesse essaient avec la participation des enfants de créer et d'animer un parc idéal. La tentative la plus probante cependant est celle du parc Soleil d'Outremont qui a attiré déjà 10.000 enfants cette année. Un service d'autobus va chercher les enfants à domicile et les amène au parc qui est adjacent au Outremont High School. Là, par tous les temps, sous l'impulsion des moniteurs, des groupes d'enfants se livrent à des activités diverses: athlétisme, beaux-arts, jardinage, bricolage, aménagement et décoration du parc. Ainsi tout est mis en oeuvre pour éveiller la créativité de l'enfant, et aussi son sens des responsabilités. Le succès de l'entreprise est tel que, dès l'automne, un centre permanent de créativité, «Le tournesol», fonctionne qui a accueilli 20.000 enfants durant l'hiver 72-73.

Exemples passionnants qui montre la voie à suivre pour que règne l'imagination. Mais on ne saurait oublier que dans plusieurs quartiers, l'infrastructure est insuffisante (voir rue Esplanade et Carre Saint-Louis) et que pour beaucoup d'enfants, la seule place de jeu demeure le trottoir ou le fond d'une cour. De même comment ne pas noter que si la population augmente, la surface totale des espaces verts ne fait que de diminuer: en cinq ans, Montréal a perdu 300 acres de verdure, 25 parcs et terrains de jeux ont entièrement ou partiellement disparus. Et que sera-ce après les Jeux de 76, et lorsque le réseau d'autoroutes aura encore réduit les espaces verts de Montréal? Le bitume sera-t-il le dernier terrain de jeux?

BLOC NOTE

Suite de la page 4

Malheureusement, si les excès israéliens des dernières années ont grandement réduit le prestige et la crédibilité de l'Etat hébreu, ils risquent d'encourager un aventurisme non moins condamnable en pays arabes. Le détournement de l'avion libanais n'a guère soulevé d'indignation en Occident. Il en irait autrement si demain un Khadafi détournait un avion israélien et jetait en prison quelques dirigeants de Tel Aviv capturés à son bord. C'est pourtant à semblable déraison politique que conduit la nouvelle escalade à laquelle s'adonnent les militaires israéliens avec l'accord ouvert de leur gouvernement et les félicitations du ministre de la Défense, Moshe Dayan.

Impuissants à réduire les Algériens par les armes, les militaires et dirigeants politiques français n'étaient pas davantage capables de sortir de l'impasse sanglante où ils jetaient deux peuples. Tel Aviv ne s'est guère réjoui du règne du général de Gaulle, plus ouvert au monde arabe que ses prédécesseurs. Il faudrait pourtant à Tel Aviv une direction politique de même envergure pour trouver au Proche-Orient la porte de sortie vers la paix que recherchent Israéliens et Arabes. La guerre et la police, c'est quand la politique fait défaut: il manque encore terriblement de politique à Tel Aviv.

Jean-Claude LECLERC

DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

BERNARD Yvette. A Montréal, le 19 août 1973 est décédée, Mme Rhea Bernard, née Yvette La Mothe, fille de M. et Mme Pierre de S. La Mothe, tous deux décédés. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles; Paule et Michèle-Sarah, sa belle-mère, Mme Albert Bernard, ses belles-sœurs et beaux-frères: M. et Mme Royal R. Lamontagne (Aimée), M. et Mme Gustave Labbé (Marie), M. et Mme Pierre Bernard (Zena), une nièce et deux neveux, d'autres parents et de nombreux amis. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 août à 10:30 heures. Le convoi funéraire partira des Salons Wray-Walton-Wray No 1234 rue de la Montagne pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré. Et de là au cimetière de St-Basile-le-Grand.

Le front lao veut mener le dialogue jusqu'au bout

VIENTIANE (d'après l'AFP) — Le Front patriotique lao (FPL) a annoncé hier que malgré la tentative de coup d'Etat de lundi dernier, il reste désireux de poursuivre ses entretiens avec le gouvernement du prince Souvanna Phouma.

Dans un texte diffusé hier à Hanoi par M. Khamphay, chef de la représentation du FPL en RDV, le mouvement lao se déclare pour la poursuite des pourparlers "jusqu'au bout" et "exige que la partie de Vientiane abandonne tous les actes de violence et les propositions déraisonnables afin d'aboutir rapidement à la signature du protocole de l'accord".

Dans sa première partie, la déclaration accuse l'administration réactionnaire de Bangkok d'avoir joué un rôle actif dans la préparation du coup d'Etat manqué afin de saboter les négociations en cours à Vientiane et d'empêcher la signature du protocole d'entente entre les deux parties.

D'autre part, l'ex-général laotien Phoumi Nosavan, en exil à Bangkok depuis 1965, a été officiellement accusé hier par le ministre des Finances et ministre délégué à la Défense nationale du Laos, M. Sisouk Na Champassak, d'être l'instigateur du coup de force manqué de lundi.

Le ministre a, d'autre part, au cours d'une conférence de presse tenue à Vientiane, précisé que les rebelles "qui avaient été pris les armes à la main avaient été fusillés, y compris, a-t-il ajouté, le colonel Phany, un des chefs de la rébellion".

De son côté, le ministère laotien des Affaires étrangères a protesté verbalement hier auprès de M. Vikkon Ninnad, ambassadeur de Thaïlande au Laos, à la suite du coup de force manqué de lundi contre le gouvernement de Vientiane.

Le gouvernement laotien a notamment déploré l'infiltration à partir de la Thaïlande d'éléments politiques "lao" et a demandé "expressément aux autorités thaïlandaises de surveiller les activités des Laotiens en exil en Thaïlande afin d'éviter que de tels événements se reproduisent".

Le colonel Bouleuth, un des trois chefs "putschistes" laotiens qui étaient activement recherchés par les forces gouvernementales, a été capturé à Pakse, ville située sur les bords du Mékong à 150 kilomètres à l'est de Vientiane, a-t-on appris hier de source diplomatique.

Le colonel Bouleuth s'était enfui lundi à bord d'un hélicoptère. Certains observateurs estimaient qu'il avait pu se réfugier en Thaïlande, tandis que d'autres déclaraient qu'il était resté au Laos pour diriger le mouvement d'extrême-droite.



L'ambassadeur cambodgien, M. Um Sim, au cours de sa rencontre avec la presse hier à Washington. (Téléphoto AP)

Alerte dans les bases de l'Air Force en Europe

BITBURG, Allemagne fédérale (Reuters) — L'aviation américaine a révélé hier que des tireurs non identifiés avaient ouvert le feu contre l'équipage d'un F-4 Phantom de la force aérienne tactique anti-nucléaire à la base de Bitburg, en Allemagne fédérale.

Un porte-parole a déclaré que cet incident survenu vendredi, avait provoqué une mise en état d'alerte et qu'une commission spéciale avait été désignée pour mener une enquête. Les équipages des F-4 Phantom se tiennent continuellement prêts à intervenir — il s'agit des dispositions appelées "Victor Alert" — dans l'éventualité d'une attaque nucléaire.

De source militaire américaine, on déclare que huit coups de feu ont été tirés en direction du bunker "Victor Alert" où se trouvent les équipages des avions américains.

L'alerte a été déclenchée à la base de Bitburg, mais aussi dans les autres bases de l'Air Force en Europe.

Le porte-parole de l'Air Force a déclaré que l'attentat n'avait pas fait de blessés et que la police de sécurité avait riposté en tirant à huit reprises contre les assaillants.

La base de Bitburg est située près de la frontière luxembourgeoise. C'est un grand centre stratégique, et de même source on indique que les équipages sont sur un pied d'alerte permanent pour des missions éventuelles vers l'Europe de l'Est et le Moyen-Orient.

Les appareils sont placés sous la protection de sentinelles. La base de Bitburg est également la plus importante de l'OTAN en Allemagne fédérale, avec un effectif de 65 chasseurs-bombardiers F-4.

Par ailleurs, la police ouest-allemande à Bitburg a déclaré hier qu'elle avait l'intention de lancer une accusation de trafic d'armes à la base de Bitburg, à l'âge de 27 ans.

Pour Phnom Penh, Washington a l'obligation morale de l'aider

WASHINGTON (par l'AFP) — Le gouvernement cambodgien a lancé hier un appel au Congrès américain pour le maintien de l'aide économique et militaire des Etats-Unis.

Dans une lettre ouverte au Congrès et au peuple américain, rendue publique par l'ambassade du Cambodge, le gouvernement du maréchal Lon Nol laisse entendre qu'il pourrait redemander l'appui de l'aviation américaine si le Nord-Vietnam apportait un soutien direct aux insurgés khmers.

La lettre du gouvernement cambodgien laisse entendre que les Etats-Unis ont l'obligation morale de continuer à l'aider. "Par notre participation à la lutte contre l'agression des forces du Nord-Vietnam et du Vietnam, nous avons occupé l'attention d'un grand nombre de leurs troupes... A ce titre, nous pensons avoir énormément allégé le fardeau pesant sur les troupes américaines et sud-vietnamiennes au Sud-Vietnam et contribué à sauver la vie de nombreux soldats américains".

En commentant cette lettre, M. Um Sim, ambassadeur du Cambodge, a affirmé que les Américains auraient beaucoup plus souffert au Vietnam si les forces du gouvernement de Phnom Penh n'avaient pas résisté aux Khmers rouges. Le président Nixon a affirmé à plusieurs reprises sa volonté de maintenir toute l'aide au Cambodge que permet encore la loi après l'arrêt de toute intervention directe des forces armées américaines. Mais la loi d'aide militaire à l'étranger pour l'année fiscale qui a commencé le 1er juillet est retardée au Congrès par un désaccord entre le Sénat et la Chambre des représentants sur le montant des crédits. Par ailleurs, les forces adverses qui attaquent depuis une semaine Kompong Cham concentrent maintenant leurs efforts sur l'aéroport de cette capitale provinciale située à quatre-vingt kilomètres au nord est de Phnom Penh.

Leur but est de rendre inutilisable la piste d'atterrissage et de supprimer ainsi le dernier lien qui existe entre Kompong Cham et le reste du pays. Les communications terrestres et fluviales avec Phnom Penh sont coupées depuis plusieurs semaines.

Au cours de la journée d'hier, en effet, les soldats "ennemis" ont tiré à la mitrailleuse lourde contre deux avions cargos, appartenant à des compagnies civiles, qui s'apprêtaient à atterrir. Les appareils ont été touchés mais ont pu se poser. Il n'y a eu ni victimes ni blessés. La plupart des autres vols civils vers Kompong Cham ont été annulés.

Moins de deux heures plus tard, vers midi, deux projectiles éclataient sur la piste de l'aéroport, sans faire cependant de dégâts. Il s'agissait d'obus de mortier de quatre vingt-deux millimètres, dont la portée maximum est de quatre kilomètres.

MONTROSE VENTE DE DISQUES

ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNEE

ANGEL 12" MICROSILLON - GRAVURE UNIVERSELLE

PRIX SUGG. DU MANUFAC 6.29

Spécial 4.99 LE DISQUE

	PRIX SUGGÉRÉ	Spécial
2 DISQUES SB-SCB	12.98	10.49
3 DISQUES SC	19.98	15.98
3 DISQUES SCX	21.98	17.58
4 DISQUES SD	25.98	20.98
5 DISQUES SE	31.98	25.98

- 3599 EL - J. S. Bach - "St. Matthew Passion" (Complete) (Phil. Orch. Klempner).
- 3603 BL - B. Liszt - "The Pearl Fishers" (Complete) (Dereaux/Blanc/Gedda/Michaux) 2 Disques.
- 3604 CL - Puccini - "Madame Butterfly" (Complete) (Jussi Borjag/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3605 BL - Mozart - "Don Giovanni" (Phil. Orch. Glinde).
- 3606 BL - Mozart - "The Marriage of Figaro" (Complete) (by Carlo Maria Giulini).
- 3613 CL - Bizet - "Carmen" (Complete) (Nicola Gedda/Other) 3 Disques.
- 3615 CL - Bellini - "Norma" (Complete) (Franco Corelli) 3 Disques.
- 3618 BL - Leoncavallo - "Pagliacci" (Verdi Opera Chorus (Tig Gabe, others) and Chorus of La Scala Opera House).
- 3622 CL - Verdi - "La Traviata" (Complete) (Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3624 BL - Brahms - "Ein deutsches Requiem" (Klempner, 2 Disques).
- 3625 BL - Beethoven - "Fidelio" (Complete) (Phil. Orch. Klempner) 3 Disques.
- 3633 BL - Mousorgsky - "Boris Godounov" (Phil. Orch. Klempner) 3 Disques.
- 3634 BL - Mahler - "Symphony No. 2 in C Minor" (Reinhardt) (Eliakim Schwarzkopf, Otto Klemperer) 3 Disques.
- 3643 BL - Puccini - "La Bohème" (Seren/Gedda/Opera House Rome) 2 Disques.
- 3649 BL - Verdi - "Requiem Mass" (Ludwig/Gedda/Schwarzkopf/Other) 3 Disques.
- 3653 BL - Bizet - "Carmen" (Maria Callas/Nicola Gedda/Paris Opera Orch. Cond. Pierre Boulez) 3 Disques.
- 3653 CL - Verdi - "Il Trovatore" (L. Maneta - Mezzo-Soprano) (Robert Merrill/Franco Corelli) 3 Disques.
- 3653 BL - Puccini - "Tosca" (M. Callas/T. Gabbriellini/Bergoni) (Other) 3 Disques.
- 3657 CL - Handel - "Messiah" (Complete) (Gedda/Hines/Klempner) 3 Disques.
- 3667 CL - Offenbach - "The Tales of Hoffman" (Nicola Gedda/Victoria de Los Angeles/Eliakim Schwarzkopf/Other) 3 Disques.
- 3668 BL - The Genius of Puccini - (Gedda/Fin. Calla) 3 Disques.
- 3669 BL - The Art of Maria Callas.
- 3672 CL - Puccini - "Madame Butterfly" (C. Bergoni, R. Scott) 3 Disques.
- 3673 BL - Handel - "Messiah" (Tear, R. Herinc, J. Baker, others) English Chamber Orch. 3 Disques.
- 3677 BL - Verdi - "Aida" (Nicolai, Corelli, Bumbry, Orch. & Chorus of Opera House Rome) 3 Disques.
- 3678 BL - "Rigoletto" - Verdi - (Nicolai, Corelli, Orch. & Chorus of Opera House Rome) 3 Disques.
- 3679 BL - J.S. Bach - "Mass in B Minor" (A. Giebel, J. Baker, N. Gedda and H. Prie and B.C. Chorus with the New Philharmonia Orch. cond. by Otto Klemperer) 3 Disques.
- 3679 BL - Beethoven - "The Piano Concertos" (Emil Gilels) (Piano) 3 Disques.
- 3679 BL - Massenet - "Werther" (Berlioz, Grigoriou, Gedda, L. Gieles) 3 Disques.
- 3679 BL - Mahler - "Symphony No. 7" (New Phil. Orch. cond. Klempner) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Otello" (Fischer-Debusky) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Mazurkas" (Alexis Weissenberg) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Piano Concertos" (Daniel Barenboim, New Phil. Klempner) 4 Disques.
- 3679 CL - Mahler - "Requiem" (Montseratt Caballe, Firenze Casato, Sir Vickers) 2 Disques.
- 3679 CL - Mahler - "Symphony No. 3 and Five Ruckert Songs" (New Phil. Orch. Sir John Barbirolli) 3 Disques.
- 3679 CL - Bellini - "I Puritani" (Montseratt Caballe, Bernabe Marti) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Don Carlo" (Carlo Maria Giulini Cond.) 4 Disques.
- 3679 CL - Wagner - "Die Meistersinger" (Dresden State Orchestra: Herbert von Karajan Cond.) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Mozart" (Patrikashvili) (Gieseking) 3 Disques.
- 3679 CL - Mozart - "Horn Concerto" (Brain Phil/Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Soviet Army Chorus and Band.
- 3679 CL - Suppe & Overtures - (Phil. Promenade Orch. Kijig) 3 Disques.
- 3679 CL - Lillipops - "Suppe/Sibelius/Berlioz/Debussy, etc." (Royal Phil/Mecham) 3 Disques.
- 3679 CL - Villa-Lobos - "Bachianas Brasileiras No. 2, 5, 6, 9" 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "Overture 1812, Op. 49" (The Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Dvorak - "Sym. No. 5, Smetana, Moldau (Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Triple Cant. Op. 59 (Distrak/Knecht/Hy-Chorale) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Concerto No. 3 in C Minor, Op. 37 (Arroy/Phil. Orch. Gallera) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Waltzes" (Malczynski) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Piano" (Piano) 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "The Swan Lake" (Ballet Suite, Op. 20) (Tchaikovsky) 3 Disques.
- 3679 CL - "The Sleeping Beauty" (Ballet Suite, Op. 66) (Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Schubert - "Trio" (Quartet in A Minor, D. 667) (Hep Menhu/Amadeus String) 3 Disques.
- 3679 CL - Bizet - "Carmen" - Highlights - Sir Tomas Beecham, Nic. La Gedda/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Puccini - "Madame Butterfly" - Highlights - Victoria de Los Angeles, Jussi Borjag) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "La Traviata" - Highlights - Tullio Serafin, Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Aida" (Seren/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Otello" (Fischer-Debusky) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Don Carlo" (Carlo Maria Giulini Cond.) 4 Disques.
- 3679 CL - Wagner - "Die Meistersinger" (Dresden State Orchestra: Herbert von Karajan Cond.) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Mozart" (Patrikashvili) (Gieseking) 3 Disques.
- 3679 CL - Mozart - "Horn Concerto" (Brain Phil/Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Soviet Army Chorus and Band.
- 3679 CL - Suppe & Overtures - (Phil. Promenade Orch. Kijig) 3 Disques.
- 3679 CL - Lillipops - "Suppe/Sibelius/Berlioz/Debussy, etc." (Royal Phil/Mecham) 3 Disques.
- 3679 CL - Villa-Lobos - "Bachianas Brasileiras No. 2, 5, 6, 9" 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "Overture 1812, Op. 49" (The Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Dvorak - "Sym. No. 5, Smetana, Moldau (Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Triple Cant. Op. 59 (Distrak/Knecht/Hy-Chorale) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Concerto No. 3 in C Minor, Op. 37 (Arroy/Phil. Orch. Gallera) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Waltzes" (Malczynski) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Piano" (Piano) 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "The Swan Lake" (Ballet Suite, Op. 20) (Tchaikovsky) 3 Disques.
- 3679 CL - "The Sleeping Beauty" (Ballet Suite, Op. 66) (Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Schubert - "Trio" (Quartet in A Minor, D. 667) (Hep Menhu/Amadeus String) 3 Disques.
- 3679 CL - Bizet - "Carmen" - Highlights - Sir Tomas Beecham, Nic. La Gedda/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Puccini - "Madame Butterfly" - Highlights - Victoria de Los Angeles, Jussi Borjag) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "La Traviata" - Highlights - Tullio Serafin, Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Aida" (Seren/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Otello" (Fischer-Debusky) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Don Carlo" (Carlo Maria Giulini Cond.) 4 Disques.
- 3679 CL - Wagner - "Die Meistersinger" (Dresden State Orchestra: Herbert von Karajan Cond.) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Mozart" (Patrikashvili) (Gieseking) 3 Disques.
- 3679 CL - Mozart - "Horn Concerto" (Brain Phil/Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Soviet Army Chorus and Band.
- 3679 CL - Suppe & Overtures - (Phil. Promenade Orch. Kijig) 3 Disques.
- 3679 CL - Lillipops - "Suppe/Sibelius/Berlioz/Debussy, etc." (Royal Phil/Mecham) 3 Disques.
- 3679 CL - Villa-Lobos - "Bachianas Brasileiras No. 2, 5, 6, 9" 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "Overture 1812, Op. 49" (The Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Dvorak - "Sym. No. 5, Smetana, Moldau (Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Triple Cant. Op. 59 (Distrak/Knecht/Hy-Chorale) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Concerto No. 3 in C Minor, Op. 37 (Arroy/Phil. Orch. Gallera) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Waltzes" (Malczynski) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Piano" (Piano) 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "The Swan Lake" (Ballet Suite, Op. 20) (Tchaikovsky) 3 Disques.
- 3679 CL - "The Sleeping Beauty" (Ballet Suite, Op. 66) (Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Schubert - "Trio" (Quartet in A Minor, D. 667) (Hep Menhu/Amadeus String) 3 Disques.
- 3679 CL - Bizet - "Carmen" - Highlights - Sir Tomas Beecham, Nic. La Gedda/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Puccini - "Madame Butterfly" - Highlights - Victoria de Los Angeles, Jussi Borjag) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "La Traviata" - Highlights - Tullio Serafin, Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Aida" (Seren/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Otello" (Fischer-Debusky) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Don Carlo" (Carlo Maria Giulini Cond.) 4 Disques.
- 3679 CL - Wagner - "Die Meistersinger" (Dresden State Orchestra: Herbert von Karajan Cond.) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Mozart" (Patrikashvili) (Gieseking) 3 Disques.
- 3679 CL - Mozart - "Horn Concerto" (Brain Phil/Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Soviet Army Chorus and Band.
- 3679 CL - Suppe & Overtures - (Phil. Promenade Orch. Kijig) 3 Disques.
- 3679 CL - Lillipops - "Suppe/Sibelius/Berlioz/Debussy, etc." (Royal Phil/Mecham) 3 Disques.
- 3679 CL - Villa-Lobos - "Bachianas Brasileiras No. 2, 5, 6, 9" 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "Overture 1812, Op. 49" (The Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Dvorak - "Sym. No. 5, Smetana, Moldau (Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Triple Cant. Op. 59 (Distrak/Knecht/Hy-Chorale) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Concerto No. 3 in C Minor, Op. 37 (Arroy/Phil. Orch. Gallera) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Waltzes" (Malczynski) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Piano" (Piano) 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "The Swan Lake" (Ballet Suite, Op. 20) (Tchaikovsky) 3 Disques.
- 3679 CL - "The Sleeping Beauty" (Ballet Suite, Op. 66) (Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Schubert - "Trio" (Quartet in A Minor, D. 667) (Hep Menhu/Amadeus String) 3 Disques.
- 3679 CL - Bizet - "Carmen" - Highlights - Sir Tomas Beecham, Nic. La Gedda/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Puccini - "Madame Butterfly" - Highlights - Victoria de Los Angeles, Jussi Borjag) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "La Traviata" - Highlights - Tullio Serafin, Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Aida" (Seren/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Otello" (Fischer-Debusky) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Don Carlo" (Carlo Maria Giulini Cond.) 4 Disques.
- 3679 CL - Wagner - "Die Meistersinger" (Dresden State Orchestra: Herbert von Karajan Cond.) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Mozart" (Patrikashvili) (Gieseking) 3 Disques.
- 3679 CL - Mozart - "Horn Concerto" (Brain Phil/Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Soviet Army Chorus and Band.
- 3679 CL - Suppe & Overtures - (Phil. Promenade Orch. Kijig) 3 Disques.
- 3679 CL - Lillipops - "Suppe/Sibelius/Berlioz/Debussy, etc." (Royal Phil/Mecham) 3 Disques.
- 3679 CL - Villa-Lobos - "Bachianas Brasileiras No. 2, 5, 6, 9" 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "Overture 1812, Op. 49" (The Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Dvorak - "Sym. No. 5, Smetana, Moldau (Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Triple Cant. Op. 59 (Distrak/Knecht/Hy-Chorale) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Concerto No. 3 in C Minor, Op. 37 (Arroy/Phil. Orch. Gallera) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Waltzes" (Malczynski) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Piano" (Piano) 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "The Swan Lake" (Ballet Suite, Op. 20) (Tchaikovsky) 3 Disques.
- 3679 CL - "The Sleeping Beauty" (Ballet Suite, Op. 66) (Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Schubert - "Trio" (Quartet in A Minor, D. 667) (Hep Menhu/Amadeus String) 3 Disques.
- 3679 CL - Bizet - "Carmen" - Highlights - Sir Tomas Beecham, Nic. La Gedda/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Puccini - "Madame Butterfly" - Highlights - Victoria de Los Angeles, Jussi Borjag) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "La Traviata" - Highlights - Tullio Serafin, Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Aida" (Seren/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Otello" (Fischer-Debusky) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Don Carlo" (Carlo Maria Giulini Cond.) 4 Disques.
- 3679 CL - Wagner - "Die Meistersinger" (Dresden State Orchestra: Herbert von Karajan Cond.) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Mozart" (Patrikashvili) (Gieseking) 3 Disques.
- 3679 CL - Mozart - "Horn Concerto" (Brain Phil/Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Soviet Army Chorus and Band.
- 3679 CL - Suppe & Overtures - (Phil. Promenade Orch. Kijig) 3 Disques.
- 3679 CL - Lillipops - "Suppe/Sibelius/Berlioz/Debussy, etc." (Royal Phil/Mecham) 3 Disques.
- 3679 CL - Villa-Lobos - "Bachianas Brasileiras No. 2, 5, 6, 9" 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "Overture 1812, Op. 49" (The Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Dvorak - "Sym. No. 5, Smetana, Moldau (Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Triple Cant. Op. 59 (Distrak/Knecht/Hy-Chorale) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Concerto No. 3 in C Minor, Op. 37 (Arroy/Phil. Orch. Gallera) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Waltzes" (Malczynski) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Piano" (Piano) 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "The Swan Lake" (Ballet Suite, Op. 20) (Tchaikovsky) 3 Disques.
- 3679 CL - "The Sleeping Beauty" (Ballet Suite, Op. 66) (Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Schubert - "Trio" (Quartet in A Minor, D. 667) (Hep Menhu/Amadeus String) 3 Disques.
- 3679 CL - Bizet - "Carmen" - Highlights - Sir Tomas Beecham, Nic. La Gedda/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Puccini - "Madame Butterfly" - Highlights - Victoria de Los Angeles, Jussi Borjag) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "La Traviata" - Highlights - Tullio Serafin, Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Aida" (Seren/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Otello" (Fischer-Debusky) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Don Carlo" (Carlo Maria Giulini Cond.) 4 Disques.
- 3679 CL - Wagner - "Die Meistersinger" (Dresden State Orchestra: Herbert von Karajan Cond.) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Mozart" (Patrikashvili) (Gieseking) 3 Disques.
- 3679 CL - Mozart - "Horn Concerto" (Brain Phil/Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Soviet Army Chorus and Band.
- 3679 CL - Suppe & Overtures - (Phil. Promenade Orch. Kijig) 3 Disques.
- 3679 CL - Lillipops - "Suppe/Sibelius/Berlioz/Debussy, etc." (Royal Phil/Mecham) 3 Disques.
- 3679 CL - Villa-Lobos - "Bachianas Brasileiras No. 2, 5, 6, 9" 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "Overture 1812, Op. 49" (The Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Dvorak - "Sym. No. 5, Smetana, Moldau (Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Triple Cant. Op. 59 (Distrak/Knecht/Hy-Chorale) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Concerto No. 3 in C Minor, Op. 37 (Arroy/Phil. Orch. Gallera) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Waltzes" (Malczynski) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Piano" (Piano) 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "The Swan Lake" (Ballet Suite, Op. 20) (Tchaikovsky) 3 Disques.
- 3679 CL - "The Sleeping Beauty" (Ballet Suite, Op. 66) (Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Schubert - "Trio" (Quartet in A Minor, D. 667) (Hep Menhu/Amadeus String) 3 Disques.
- 3679 CL - Bizet - "Carmen" - Highlights - Sir Tomas Beecham, Nic. La Gedda/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Puccini - "Madame Butterfly" - Highlights - Victoria de Los Angeles, Jussi Borjag) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "La Traviata" - Highlights - Tullio Serafin, Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Aida" (Seren/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Otello" (Fischer-Debusky) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Don Carlo" (Carlo Maria Giulini Cond.) 4 Disques.
- 3679 CL - Wagner - "Die Meistersinger" (Dresden State Orchestra: Herbert von Karajan Cond.) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Mozart" (Patrikashvili) (Gieseking) 3 Disques.
- 3679 CL - Mozart - "Horn Concerto" (Brain Phil/Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Soviet Army Chorus and Band.
- 3679 CL - Suppe & Overtures - (Phil. Promenade Orch. Kijig) 3 Disques.
- 3679 CL - Lillipops - "Suppe/Sibelius/Berlioz/Debussy, etc." (Royal Phil/Mecham) 3 Disques.
- 3679 CL - Villa-Lobos - "Bachianas Brasileiras No. 2, 5, 6, 9" 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "Overture 1812, Op. 49" (The Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Dvorak - "Sym. No. 5, Smetana, Moldau (Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Triple Cant. Op. 59 (Distrak/Knecht/Hy-Chorale) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Concerto No. 3 in C Minor, Op. 37 (Arroy/Phil. Orch. Gallera) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Waltzes" (Malczynski) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Piano" (Piano) 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "The Swan Lake" (Ballet Suite, Op. 20) (Tchaikovsky) 3 Disques.
- 3679 CL - "The Sleeping Beauty" (Ballet Suite, Op. 66) (Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Schubert - "Trio" (Quartet in A Minor, D. 667) (Hep Menhu/Amadeus String) 3 Disques.
- 3679 CL - Bizet - "Carmen" - Highlights - Sir Tomas Beecham, Nic. La Gedda/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Puccini - "Madame Butterfly" - Highlights - Victoria de Los Angeles, Jussi Borjag) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "La Traviata" - Highlights - Tullio Serafin, Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Aida" (Seren/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Otello" (Fischer-Debusky) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Don Carlo" (Carlo Maria Giulini Cond.) 4 Disques.
- 3679 CL - Wagner - "Die Meistersinger" (Dresden State Orchestra: Herbert von Karajan Cond.) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Mozart" (Patrikashvili) (Gieseking) 3 Disques.
- 3679 CL - Mozart - "Horn Concerto" (Brain Phil/Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Soviet Army Chorus and Band.
- 3679 CL - Suppe & Overtures - (Phil. Promenade Orch. Kijig) 3 Disques.
- 3679 CL - Lillipops - "Suppe/Sibelius/Berlioz/Debussy, etc." (Royal Phil/Mecham) 3 Disques.
- 3679 CL - Villa-Lobos - "Bachianas Brasileiras No. 2, 5, 6, 9" 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "Overture 1812, Op. 49" (The Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Dvorak - "Sym. No. 5, Smetana, Moldau (Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Triple Cant. Op. 59 (Distrak/Knecht/Hy-Chorale) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Concerto No. 3 in C Minor, Op. 37 (Arroy/Phil. Orch. Gallera) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Waltzes" (Malczynski) 3 Disques.
- 3679 CL - Chopin - "Piano" (Piano) 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "The Swan Lake" (Ballet Suite, Op. 20) (Tchaikovsky) 3 Disques.
- 3679 CL - "The Sleeping Beauty" (Ballet Suite, Op. 66) (Phil. Orch. Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Schubert - "Trio" (Quartet in A Minor, D. 667) (Hep Menhu/Amadeus String) 3 Disques.
- 3679 CL - Bizet - "Carmen" - Highlights - Sir Tomas Beecham, Nic. La Gedda/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Puccini - "Madame Butterfly" - Highlights - Victoria de Los Angeles, Jussi Borjag) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "La Traviata" - Highlights - Tullio Serafin, Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Aida" (Seren/Victoria de Los Angeles) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Otello" (Fischer-Debusky) 3 Disques.
- 3679 CL - Verdi - "Don Carlo" (Carlo Maria Giulini Cond.) 4 Disques.
- 3679 CL - Wagner - "Die Meistersinger" (Dresden State Orchestra: Herbert von Karajan Cond.) 3 Disques.
- 3679 CL - Beethoven - "Mozart" (Patrikashvili) (Gieseking) 3 Disques.
- 3679 CL - Mozart - "Horn Concerto" (Brain Phil/Karajan) 3 Disques.
- 3679 CL - Soviet Army Chorus and Band.
- 3679 CL - Suppe & Overtures - (Phil. Promenade Orch. Kijig) 3 Disques.
- 3679 CL - Lillipops - "Suppe/Sibelius/Berlioz/Debussy, etc." (Royal Phil/Mecham) 3 Disques.
- 3679 CL - Villa-Lobos - "Bachianas Brasileiras No. 2, 5, 6, 9" 3 Disques.
- 3679 CL - Tchaikovsky - "Overture

Ambassade US à Berlin-Est

WASHINGTON (AFP) — Une mission administrative se rendra la semaine prochaine à Berlin-Est pour y étudier avec les autorités allemandes les conditions d'ouverture d'une ambassade des Etats-Unis en RDA. Une mission de la république démocratique allemande viendra à Washington un peu plus tard pour y préparer l'ouverture de l'ambassade de l'Allemagne de l'Est.

Le porte-parole du département d'Etat a déclaré hier que la mission américaine resterait à Berlin le temps suffisant pour y résoudre les problèmes de logement et de communications de la future ambassade américaine. Il a cependant estimé que ces détails devraient être réglés en une semaine environ.

Le faible attirail malheur(Chou)

PEKIN (AFP) — Le premier ministre chinois, M. Chou En lai, recevant hier à Pékin une délégation parlementaire néerlandaise, a lancé un avertissement à l'Europe occidentale contre toute illusion de détente, en affirmant que les pays qui acceptaient de s'affaiblir attireraient le malheur.

Le premier ministre Chou En lai a souligné dans cet entretien que la Chine était prête à toute éventualité et que personne ne parviendrait à mettre le pied sur son territoire. En revanche, a-t-il dit, l'Europe occidentale devrait songer à s'unir et à renforcer sa défense.

Il a attiré l'attention sur le renforcement constant des armements tant aux Etats-Unis qu'en Union soviétique, remarquant que celle-ci avait, cette année, pour la première fois dans l'histoire, fait passer des navires de guerre par le détroit qui sépare le Japon de la Chine.

La France évacue Madagascar

TANANARIVE (d'après l'AFP) — Les troupes françaises stationnées à Madagascar auront quitté le territoire malgache le 1er septembre prochain, conformément au calendrier arrêté par les accords franco-malgache.

Déjà la base d'Ivato (aux portes de Tananarive) est à peu près évacuée. Tout le PC du commandement supérieur des forces françaises au sud de l'Océan indien a été transféré sur l'île de la Réunion. Plusieurs unités, notamment de parachutistes, ont également fait mouvement. Il ne restait plus lundi que 400 militaires. Deux cents d'entre eux rejoindront l'île de la Réunion dans les prochains jours et les deux cents autres partiront pour la France. Au 1er septembre, il ne restera que dix officiers et sous-officiers chargés de la liquidation définitive.

CENTRE D'ACCUEIL DOMREMY

Montréal

Poste:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(Réhabilitation et désintoxication des alcooliques - 85 lits)

Responsabilités:

Personne qui, mandatée par le conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

Exigences:

Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives ou autres sciences connexes ou posséder une formation secondaire ou collégiale et avoir une expérience administrative jugée valable dans le secteur des affaires sociales ou dans un domaine connexe.

Rémunération:

Suivant les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

Inscriptions:

Veuillez faire parvenir votre offre de services accompagnée de votre curriculum à l'adresse suivante:

Direction générale
Domrémy Montréal
15, 693 ouest, boul. Gouin
Ste-Geneviève
Roxboro 990, Qué.

avant le 14 septembre 1973.

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST
QUÉBÉCOIS INC.

RECHERCHE LES SERVICES

d'un responsable de cas aux Indiens

Endroit de travail: Senneterre.

Fonction:

Dispenser les services sociaux courants à la population indienne de la région de Senneterre.

Exigences:

- posséder un diplôme universitaire ou collégial en Service Social;
- être âgé de 20 à 40 ans, de sexe masculin de préférence, être bilingue;
- le diplôme ne sera pas une condition essentielle pour les candidats indiens. Ceux-ci devront cependant posséder au moins 13 ans de scolarité.

Conditions:

Salaire, bénéfices d'emploi et autres conditions en fonction des diplômes ou selon la convention collective en vigueur au Service Social de l'Ouest Québécois Inc.

Disponibilité: Immédiate.

Faire parvenir les demandes à:

Directeur général,
Le Service Social de l'Ouest Québécois Inc.
282, 1ère Ave Est,
Amos, Abitibi-Est, P. Qué.
J9T-1H3.



BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL

Fonctions:

Responsable du service du Catalogue:

- Analyser, classer et cataloguer la documentation de la bibliothèque selon la classification du Congrès.
- Planifier, organiser et assigner le travail du secteur.

Exigences:

- Avoir au moins un baccalauréat en Bibliothéconomie et, de préférence, avoir de l'expérience pertinente.
- Pouvoir diriger du personnel.

Lieu de travail: Montréal

Salaire: Selon la compétence et l'expérience.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, aussi complet que possible, au plus tard le 31 août 1973, en mentionnant le numéro E/A-3-162-1 sur l'enveloppe adressée comme suit:

Hydro-Québec

Direction Embauchage - 10e étage
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128, Qué.

Carrières et Professions

Fonction publique
CanadaPublic Service
Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

CHEF,
DIVISION
DE
L'INTERPRÉTATIONTraitement
jusqu'à
\$25,200Ministère
des Affaires
indiennes
et du NordDirection des
parcs nationaux
et des lieux
historiques

Ottawa

FONCTIONS:

La Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, ministère des Affaires indiennes et du Nord, a besoin d'une personne pour planifier, organiser et diriger un programme d'interprétation ayant pour but de communiquer au grand public de façon intéressante et authentique l'histoire du Canada et les sens des nombreux et divers parcs et lieux historiques par tout le Canada. Le titulaire aura l'entière responsabilité du programme d'interprétation des parcs et des lieux historiques et nationaux. La présentation de thèmes variés ayant trait aux lieux, aux personnages, aux moyens de transport, à l'art militaire, aux communications, au commerce, à la culture et au logement, nécessite une initiative et un jugement considérables.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Des connaissances étendues en histoire du Canada, en histoire de l'art et en muséologie sont essentielles. Il faut aussi avoir de l'expérience dans les domaines de la méthodologie, de la vulgarisation et des techniques de présentation, par exemple, animée, inanimée, physique et audiovisuelle. Les candidats doivent également bien connaître les matériaux, la conception, la fabrication et l'installation des expositions historiques. Il serait utile de connaître les illustrations, la typographie et l'imprimerie. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Présentez votre demande sur la formule PSC 367-401, "Demande d'emploi", que vous pouvez vous procurer à un bureau de poste, à un Centre de main-d'œuvre du Canada ou à un bureau de la Commission de la Fonction publique et faites-la parvenir au plus tard le 5 septembre 1973, à l'adresse suivante:

CADRES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Référence à rappeler dans la correspondance: concours No 73-249-57.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

LE COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT

requiert les services de

Professeurs de mathématiques
à la leçon

pour les cours suivants:

Math. 101, 102, 103, 111, 203, 307 et 337

Salaire:

Selon les normes établies par le ministère de l'Éducation.

Vous présenter au Bureau du personnel avec vos attestations d'études pour compléter un formulaire de demande d'emploi au plus tard jeudi 23 août 1973 à 12h.



Collège Édouard-Montpetit
945, chemin Chambly
Longueuil, Qué.

AGENT DE RECHERCHE

Le poste

Conception et développement de projets de recherche sur les problèmes urbains, en collaboration avec les administrations municipales et provinciales. Les tâches comprendront l'appréciation des besoins de recherche dans les diverses régions du pays, la conception et la négociation de projets, la rédaction de rapports et l'administration d'un programme de subventions à la recherche.

Le candidat

Possèdera une solide formation en sciences sociales jointe à une expérience de travail en recherche ou en administration publique, de préférence au niveau municipal ou provincial. Devra pouvoir s'exprimer clairement par écrit et en discussion. Possèdera une bonne connaissance de l'anglais, ou sera disposé à l'acquies rapidement.

Salaire jusqu'à \$18,000 selon l'expérience.

Soumettre curriculum vitae détaillé avant le 7 septembre au:

Directeur,
Conseil canadien de recherches
urbaines et régionales,
Suite 511, 151, rue Slater,
Ottawa, Ontario
K1P 5H3

RÉDACTEUR
ET AGENT D'INFORMATION

Le poste

Conception et production de publications visant à diffuser et à interpréter les résultats de la recherche dans le domaine des affaires urbaines au Canada. Rédaction et révision de compte-rendus de recherches et de conférences. Responsabilité de l'information sur les activités du Conseil.

Le candidat

Doit avoir l'habitude de préparer des rapports et des articles substantiels et lisibles, une connaissance pratique des moyens de communication adéquats et la capacité d'éditer des publications à intervalles réguliers. Une bonne connaissance des affaires urbaines est très souhaitable, de même qu'une facilité d'expression écrite en anglais. Salaire en fonction de l'expérience.

Soumettre un curriculum vitae détaillé et des exemples de son travail de rédaction avant le 7 septembre au:



Directeur,
Conseil canadien de recherches
urbaines et régionales,
Suite 511, 151, rue Slater,
Ottawa, Ontario
K1P 5H3

PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Le Collège de la Gaspésie, service de l'éducation permanente, est à la recherche d'un professeur d'éducation physique à temps complet pour dispenser des cours en partie aux élèves réguliers et en partie aux adultes du territoire desservi par le Collège.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire de 1er cycle en éducation physique;
- De préférence, expérience dans l'enseignement en éducation des adultes.

SALAIRE:

Selon la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION:

Immédiatement.

Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au:



Service du Personnel
Collège de la Gaspésie
C.P. 590
GASPÉ, Qué.
G0C 1R0

Fonction publique
CanadaPublic Service
Canada

CE CONCOURS EST OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

CHEF DE DIVISION
DU CENTRE
D'INFORMATION

\$17,842. - \$19,865.

Centre de déve-
loppement des
TransportsMinistère des
Transports

MONTRÉAL, P.Q.

Le Centre de Développement des Transports entreprend et participe activement dans une grande variété de projets en recherche et développement des transports pour le ministère des Transports ainsi que pour la communauté des transports en général.

Un spécialiste dans le domaine de l'information est requis afin de développer et d'organiser le Centre d'information de l'Agence.

FONCTIONS: Sous la direction générale du Directeur de la planification et du développement des programmes, dirigera les activités de la division du Centre d'information de l'Agence; planifiera et développera le Centre d'information du transport et les banques d'informations; assumera la liaison et la coordination des activités avec les autres services du gouvernement et les organisations du transport afin de faciliter les échanges d'informations; assumera et coordonnera les écritures et l'édition de différents travaux techniques; dirigera la bibliothèque et la section des publications inhérentes à l'Agence.

EXIGENCES: Préférentiellement gradué d'université en arts ou en sciences avec une connaissance générale des transports ainsi d'une très bonne connaissance des méthodes et techniques courantes dans le domaine de l'information. L'aptitude à écrire et à éditer du matériel technique est essentielle.

La connaissance des deux langues officielles est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés, afin de satisfaire aux exigences linguistiques du poste, à entreprendre aux frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Toute personne intéressée, doit remplir une demande d'emploi (PSC 367-401) que vous pouvez vous procurer aux bureaux de poste, aux Centres de Main-d'œuvre du Canada et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et l'adresser comme suit:

CHEF, SERVICES ADMINISTRATIFS
CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS,
285, RUE UNION, 9ième étage,
à
MONTRÉAL L1T, P.Q.

Le numéro de concours est: 73-RNDA-MON-0070 (204).

MANOIR VERDUN

Centre d'accueil pour personnes âgées - 32 lits

Infirmier(e) autorisé(e)

temps complet de soir et de nuit; poste de responsabilités

Garde-malade auxiliaire

temps complet de nuit

Avantages:

- Fin de semaine aux 2 semaines.
- Programme de formation en cours d'emploi.
- Communiquer avec

Manoir Verdun
5500, boul. LaSalle
Verdun, Qué.
Tél.: 769-8801

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier

recherche les services d'un

DIRECTEUR D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Attributions:

- Sous l'autorité du Directeur de la section française, le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.
- Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la Commission.
- Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école avec la Commission et avec le milieu desservi par l'école.

Éligibilité:

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner.
- Formation exigeant au moins 15 ans de scolarité.
- Expérience d'au moins 5 ans dont 3 à la direction.

Traitement:

Selon les échelles de traitement de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Les candidats intéressés feront parvenir leur demande et leur curriculum vitae au plus tard le 6 septembre à 4h30 p.m. à:

Gilbert Chasles
Directeur des services du personnel
130, Ambassador
Pointe Claire, Qué.

N.B. Cette offre ne s'adresse qu'aux membres du personnel de la Commission Scolaire Baldwin-Cartier.



AGENT D'INFORMATION

Objectif:

Tenir le milieu scolaire, le grand public et les milieux d'affaires informés des activités et fonctions de l'entreprise.

Fonction:

- Entretenir des relations avec les étudiants et enseignants du niveau primaire à universitaire, ainsi qu'avec tout autre organisme d'intérêt public.
- Préparer et diffuser auprès de divers publics le matériel d'information.
- Rédiger et prononcer des conférences sur des sujets entrant dans le cadre de l'électricité en général et de l'entreprise.

Exigences:

- Posséder un diplôme universitaire pertinent OU
- Une bonne formation de base et poursuivre ses études en vue de l'obtention d'un diplôme universitaire ou avoir une expérience pertinente en relations publiques.
- Avoir une bonne connaissance du milieu scolaire.
- Avoir une très bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Salaire:

Selon les qualifications et l'expérience.

Lieu de travail:

Montréal

N.B. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. René Baillargeon, direction Embauchage, (514) 875-4311, poste 213. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 31 août 1973, en mentionnant le numéro C/H-3-103-1 à l'adresse suivante:

Hydro-Québec

Direction Embauchage
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128, Québec

DOMTAR

De meurtriers combats opposent la gauche et la droite chiliennes

SANTIAGO (d'après AP et l'AFP) — Des salves de coups de feu ont balayé par vagues successives hier les rues de Santiago, opposant violemment des éléments de gauche aux anti-marxistes alors que la grève affectait les secteurs vitaux de l'économie déjà perturbée du Chili.

Des sources proches de la police ont confirmé que les combats meurtriers ont fait au moins deux morts et six blessés aux abords du siège du Parti communiste qui est à deux pas du Palais du Congrès. La police a dû utiliser les gaz lacrymogènes pour débarrasser les franc-tireurs et les manifestants qui semblaient vouloir prendre d'assaut le quartier général communiste.

Mais quelques instants plus tard, alors que les forces de police s'étaient repliées, de nouveaux groupes soutenant ou s'opposant au gouvernement d'Union populaire sont sortis des rues voisines. Des coups de feu, qui selon des parlementaires, provenaient d'immeubles voi-

sins du Congrès ont été entendus. Un membre de la commission politique du Parti national (droite), M. Gonzalo Eguren, a annoncé à l'AFP que deux militants de son parti avaient été tués et plusieurs autres blessés. Ces chiffres n'ont été ni confirmés, ni démentis officiellement.

Deux heures après le début des incidents la police avait la situation en main aux alentours du Parlement (où des groupes discutaient dans un climat d'effervescence). La circulation a été interdite dans les rues voisines et des parlementaires se sont réunis pour analyser la situation.

Plus tôt dans la journée, une violente explosion endommageait le quartier général de la Confédération générale des Travailleurs. Personne n'a été blessé mais plusieurs familles habitant les maisons voisines ont dû être temporairement évacuées.

Au moment où le Chili était frappé par

le plus important débrayage depuis le début de l'année, on annonçait qu'un accord de principe venait d'être conclu entre les autorités chiliennes et les transporteurs routiers, en grève depuis 27 jours. Cet accord serait le résultat des pourparlers intensifs menés par le général Herman Brady, nommé récemment contrôleur des Transports par le président Allende.

Un accord final pourrait être conclu aujourd'hui. De son côté, le président de la Confédération nationale des Transports routiers, M. Juan Jara, a indiqué hier que sur un total de 12 points abordés avec le général Brady, 8 avaient été résolus.

Par ailleurs, le président Salvador Allende a repoussé lundi soir les offres de démission qui lui avaient été présentées par les ministres des Finances (amiral Raúl Montero) et de la Défense (général Carlos Prats), et leur a réaffirmé sa confiance. C'est le président lui-même qui a fait cette annonce, au micro d'une chaîne nationale de radio.

Les deux ministres avaient offert au chef de l'Etat de renoncer à leurs portefeuilles afin de faciliter sa tâche, après la démission présentée samedi dernier par le ministre des Travaux publics et des Transports, le général de l'air, Cesar Ruiz Danyau, qui se dit encore investi de son commandement.

«En tant que président de la République», a déclaré M. Salvador Allende, je n'ai jamais toléré et je ne tolérerai jamais que les groupes politiques interviennent dans mes relations constitutionnelles avec les forces armées.

De plus, le gouvernement a réussi à étouffer dans l'oeuf la «mini-rébellion» de lundi au sein de l'aviation militaire. Celle-ci, a-t-on appris hier de sources gouvernementales, a été suscitée par le commandant Ramon Gallegos, sous-directeur des relations publiques de l'aéronautique militaire. Celui-ci a été mis aux arrêts hier. Il avait annoncé que les effectifs de l'armée de l'air avaient été consignés et qu'ils exigeaient le rétablissement dans son poste du général Cesar Ruiz Danyau.



Alek Panagoulis accueilli par sa mère hier, à sa sortie de la prison militaire. (Téléphoto AP)

Les libérés de Grèce veulent continuer la lutte

ATHENES (AFP) — Quelque 100 détenus politiques grecs sur un total de 330 ont été libérés hier en application de l'amnistie publiée le matin au journal officiel.

Les libérations se poursuivent aujourd'hui, les formalités administratives de levée d'écrou ne pouvant en effet légalement se poursuivre au-delà du coucher du soleil.

Alors que M. Evangelos Averoff, ancien ministre des Affaires étrangères, libéré des locaux de la police militaire où il était détenu pour complicité dans le complot de la marine de guerre, se refusait à toute déclaration, un certain nombre de libérés ont manifesté ouvertement leur intention de poursuivre la lutte contre le régime qui les a amnistiés.

Alexandros Panagoulis, condamné à mort et objet d'une grâce présidentielle spéciale a affirmé: «Si c'était à refaire, je recommencerais. Je ne regrette absolument rien». Panagoulis ajoute: «Je ne peux sans fatigue marcher plus de deux cents mètres. C'est la preuve des tortures que j'ai endurées. J'ai été soutenu dans mes épreuves par l'amitié que beaucoup m'ont manifestée».

Les détenus d'extrême-gauche semblent s'être donné un mot d'ordre. Ils apparaissent poing tendu ou faisant le «V» de la victoire et affirment que leur libération est due aux pressions de l'opinion populaire tant en Grèce qu'à l'étranger.

Le professeur d'économie politique Dionysios Karayorgas, condamné à la prison à vie en avril 1970 pour appartenance au réseau «Défense démocratique» est salué par des applaudissements quand il franchit le seuil de la prison. Il affirme que le moral des détenus politiques a été: «dans toutes les circonstances, splendide».

Jarring n'est pas du voyage

NATIONS UNIES (AFP) — Le secrétaire de l'ONU a annoncé officiellement l'itinéraire du voyage du secrétaire général, M. Kurt Waldheim, au Moyen-Orient.

M. Waldheim quittera New York le dimanche 26 août pour Genève où il s'entretiendra dans la matinée avec M. Gunnar Jarring, son représentant pour le Moyen-Orient. Mais M. Jarring ne l'accompagnera pas dans ce voyage.

Le 27 au soir, M. Waldheim arrivera dans la capitale syrienne, Damas, et y restera jusqu'au 28. Il sera les 28 et 29 août au Liban, les 30 et 31 août en Israël, les 1er et 2 septembre en Egypte, les 3 et 4 septembre en Jordanie.

Il est probable, mais pas encore absolument établi que le secrétaire général se rendra d'Amman à Alger pour

prononcer une allocution à la conférence au sommet des pays non-engagés.

Le porte-parole du secrétaire général a rappelé hier en annonçant le voyage, que l'objectif de M. Waldheim est d'établir des contacts directs avec les gouvernements intéressés, d'examiner les problèmes avec eux et d'obtenir ses impressions personnelles sur la situation. Le secrétaire général ne fera aucune proposition au cours de ces entretiens, a ajouté le porte-parole.

Un premier Boeing pour la Chine

PEKIN (AFP) — Le premier des dix Boeing 707 américains achetés par la Chine doit être livré avant la fin du mois d'août et vraisemblablement dans le courant de cette semaine, a-t-on indiqué hier de source diplomatique à Pékin.



Pas de moteur trop puissant. Sachez manœuvrer et maîtriser l'embarcation.

La livraison de ce premier appareil, dont on ne sait pas encore si elle se fera à Pékin ou à Changhaï, serait suivie par celle des neuf autres, répartie sur une période d'un an environ à raison d'un appareil par mois.

La flotte de l'aviation civile chinoise qui comprend, selon certaines estimations, de 300 à 500 appareils, possède déjà cinq longs courriers à réaction soviétiques du type Ilyouchine-62.

On croit savoir cependant que la Chine attend la livraison des premiers Boeing 707 pour ouvrir des liaisons aériennes intercontinentales qui auraient comme premières têtes de pont Bucarest et Tirana.

Cours de fine cuisine

pour repas quotidiens et de réception. Au choix: le jour ou le soir.

Assistez, sans obligation, à une leçon d'information jusqu'au 12 septembre.

Pour recevoir brochure gratuite: 843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard

2015 RUE DE LA MONTAGNE, SUITE 610, MONTRÉAL 107. permis de culture personnelle du ministère de l'éducation

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Enseignement culturel et professionnel

Psychologie

- Psychologie générale
- Communication avec soi et avec autrui
- Relation d'aide dans la vie quotidienne
- Fondements psychologiques des relations interpersonnelles

Droit et criminologie

- Information juridique
- Droit du consommateur
- Introduction à la criminologie
- Problèmes de criminologie
- Justice pénale

service d'éducation permanente

3333 Chemin de la Reine-Marie Tel. 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté des sciences

MAÎTRISE EN CHIMIE APPLIQUÉE

Le programme est conçu pour répondre aux besoins de l'industrie et former des spécialistes en analyse instrumentale. Il comprend des cours et des laboratoires avancés alternant avec des stages pratiques (rémunérés) dans l'industrie.

Aide financière (\$3,500 à \$4,600) possible pour septembre 1973.

Conditions d'admission: B.Sc. ou B.Sc.A.

Une expérience industrielle antérieure peut être créditée.

Pour renseignements:

Directeur
Département de chimie
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Pour demandes d'admission:

Vice-doyen
Faculté des sciences
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Prague, 21 août 68: la fin de l'illusion

PARIS (par l'AFP) — Il y a cinq ans, le 21 août 1968, les troupes soviétiques, assistées de quelques troupes auxiliaires est-allemandes, polonaises, bulgares et hongroises, occupent Prague et les principaux centres de la Tchécoslovaquie.

Sur le plan militaire, l'occupation fut un succès éclatant, le président de la République, le général Svoboda, ayant donné l'ordre à l'armée de ne pas s'opposer aux «troupes fraternelles». Seule l'occupation du siège de Radio-Prague et celle de Radio-Bratislava ont donné lieu à des escarmouches sérieuses.

Cependant, sur le plan politique et psychologique, l'opération fut un échec cuisant. Certes, Dubcek, Cernik, Smrkovsky, Kriegel, ont pu être arrêtés comme prévu et transportés en lieu sûr. Mais le gouvernement «révolutionnaire ouvrier paysan» qui aurait dû être mis en selle manquait à l'appel.

La majorité du comité central, convoqué en toute hâte, était tiraillée par le désir de ne pas incommoder l'URSS et la peur d'être honnie du peuple. Quant aux comités régionaux du parti, dominés par les réformistes, ils protestaient avec véhémence et exigeaient le retour de Dubcek. Se substituant au comité central défaillant, le comité du parti de Prague décida de convoquer au lendemain le congrès du parti prévu pour le 9 septembre. Le gouvernement, la présidence de l'Assemblée nationale, le front national, les syndicats, les organisations culturelles, s'exprimant par le truchement des radios qui passaient à la clandestinité, condamnaient l'invasion. Il fallut plus de huit mois de pressions de toutes sortes pour briser cet élan quasi unanime et pour mettre en place, sous la direction de Gustav Husak, une équipe prête à procéder avec esprit de suite et sans concessions à l'opinion, à la «normalisation».

En ce qui concerne les circonstances politiques de l'intervention, beaucoup de détails sont encore aujourd'hui

imprécis. Les dirigeants soviétiques ont indiqué comme raison, dès le 21 août, la nécessité de venir en aide au «noyau sûr» du parti pour sauver les «acquisitions socialistes des menées contre-révolutionnaires».

En fait, on voit mieux la cause réelle de l'occupation dans la peur des dirigeants soviétiques de voir le pays du «socialisme à visage humain», le premier pays socialiste sans censure, devenir un foyer de contagion pour l'URSS et les autres pays du bloc. C'est le socialisme orthodoxe qui a réglé son compte au socialisme démocratique.

Dès le début de l'intervention, les Soviétiques ont envisagé celle-ci comme une opération de police intérieure, ne devant nullement affecter

la politique de détente avec l'Occident. Ils ont fait leur possible pour apaiser les inquiétudes des Roumains, des Yougoslaves.

Pour le satellite rebelle, c'était la main de fer. Vis-à-vis des Atlantiques, c'était toujours la main tendue. Tout au plus, l'occupation a-t-elle créé un embarras persistant pour les partis communistes occidentaux qui avaient misé sur la politique de Dubcek et a-t-elle détérioré les rapports de Moscou avec Pékin.

Dans ces conditions, la normalisation de la Tchécoslovaquie a pu être suivie d'une consolidation fondée sur la résignation de la population. On parle même à présent de miracle économique tchécoslovaque: en effet la situation économique s'est sensi-

blement améliorée et cela malgré l'apathie générale des travailleurs et l'incompétence notoire d'un grand nombre de chefs d'entreprise.

Seul point noir, la vie culturelle du pays, paralysée par l'intransigeance des dirigeants et la mise en chômage de la majorité des «créateurs». A la direction du parti, les modérés, groupés autour de Husak, et le clan des «durs» dirigé par Bilak, se tiennent en équilibre. L'unique espoir de la population, 5 ans après l'occupation, est que le Kremlin lui-même décide de rompre l'impasse et transfère son soutien aux partisans d'une formule de compromis qui prendrait pour modèle la politique de Janos Kadar.

Justifiant l'émigration juive

Sakharov met en garde contre un rapprochement inconditionnel

MOSCOU (AFP) — M. Andrei Sakharov, le plus éminent des dissidents soviétiques, a mis en garde hier l'Occident contre un rapprochement avec l'URSS qui ne serait pas accompagné de la démocratisation de ce pays et de la «liquidation de son isolement».

M. Sakharov, membre de l'Académie des sciences, qui passe pour avoir joué un rôle de premier plan dans la mise au point de la bombe H soviétique avant de se consacrer ces dernières années à la cause des droits de l'homme, a déclaré aux correspondants étrangers qu'un rapprochement inconditionnel serait «très dangereux».

«Personne ne veut pour voisin d'un pays masqué, qui cache son vrai visage, surtout si ce voisin est armé jusqu'aux dents», a déclaré le savant soviétique.

C'était la première conférence de presse jamais donnée par M. Sakharov, qui a reçu un avertissement sérieux des autorités soviétiques, jeudi

dernier pour s'être entretenu avec des journalistes étrangers.

M. Sakharov s'est prononcé en faveur de l'amendement présenté au Congrès américain par le sénateur démocrate Harry Jackson et par lequel le Congrès refuserait d'accorder à l'URSS la clause de la nation la plus favorisée à moins que Moscou n'accorde la liberté d'émigrer à ses citoyens.

L'adoption de l'amendement Jackson est «une mesure minimum», importante en soi, mais aussi parce qu'elle signifierait que le rapprochement avec l'URSS doit inclure un contrôle en quelque sorte exercé sur ce pays afin qu'il ne puisse pas devenir un danger pour ses voisins.

L'amendement Jackson ne concerne pas seulement les Juifs soviétiques, a souligné M. Sakharov. Toutefois, il a qualifié l'émigration juive de «phénomène justifié», compte tenu de l'histoire juive et de

l'histoire russe.

Aucun problème ne sera résolu si l'Occident accepte la détente sur la base des règles fixées par l'URSS elle-même, a déclaré M. Sakharov en recevant dans son appartement les journalistes étrangers. Ce ne serait qu'une «capitulation en face de notre force réelle ou imaginée, ou une tentative pour profiter de notre pétrole et de notre gaz en négligeant tous les autres aspects du problème. Je crois que c'est très dangereux, a-t-il ajouté. Cela pourrait avoir des conséquences très graves à l'intérieur de notre pays et contaminer le monde entier avec le caractère anti-démocratique de notre pays».

Le commerce avec l'URSS, a-t-il dit, pourrait «délivrer ce pays des problèmes qu'il ne peut résoudre pour lui-même de se concentrer sur le développement de la puissance, et le monde entier serait confronté à un appareil bureaucratique incontrôlable».

AVIS INSCRIPTIONS pour SEPTEMBRE 1973

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL

Votre enfant a-t-il des difficultés scolaires? Avez-vous des problèmes de classement?

SECONDAIRE: I à V

Informations: 849-2275

JACQUES DUVAL, directeur ÉCOLE DE RATTRAPAGE Enr.

Détachement un permis en vertu de la loi de l'enseignement privé. Membre de la Fédération des Écoles privées de la Province de Québec. 1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 213. ACCÈS AU MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY.

BILINGUISME FONCTIONNEL

Nouvelle façon d'apprendre l'anglais

Méthode «audio-lingual» avec supports visuels

Séances d'automne I

Commencant le 8 septembre et le 10 septembre 1973

7 semaines - 42 heures \$67.00

Programmes le soir, l'après-midi et le samedi

Niveaux: Débutants, Intermédiaires et Avancés

Tests de classement

jeudi 23 août de 17.00 à 19.00 heures.



CENTRE VILLE

YMCA de Montréal
1441, rue Drummond
849-5331, poste 723



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES ANCIENNES ET MODERNES

offre un programme de 30 crédits en

GREC MODERNE

à partir de septembre 1973

COURS OFFERTS EN 1973-1974:

GREM 201: grec moderne élémentaire - 6 crédits

GREM 210: civilisation de la Grèce moderne I - 3 crédits

GREM 220: civilisation de la Grèce moderne II - 3 crédits

Date limite pour les inscriptions:

31 AOÛT 1973

Étudiants libres acceptés
Renseignements: 343-6222; 343-7063



Université du Québec à Montréal

COURS DU SOIR POUR ADULTES LANGUES VIVANTES

Allemand
Anglais
Arménien
Espagnol
Esquimaux
Français
Italien
Russe

Début des cours: semaine du 5 septembre 1973

Dépliant sur demande

Service de Formation Culturelle et Professionnelle
1180, rue de Bleury
Montréal 111, Québec
Tél.: 876-3030

LPS® AUTOMNE

Cours de Conversation en ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND

ÉCONOMISEZ 20%

en réservant avant le 31 août pour septembre, octobre, novembre.



Montréal
878-2821
Étage "F"

Place Bonaventure

Québec
529-0331
4^e étage

500 E. Grande Allée



Louise Forestier, "pour le temps qui nous reste..."

Photo Alain Renaud (Le Devoir)

Festival de Longueuil

Un concert happening et une voix d'église

par Gisèle Tremblay

C'était, lundi soir, sous les voûtes gothiques de Saint-Antoine, la célébration du son et si les auditeurs, plus prompts à ressasser qu'à hasarder, n'avaient rempli la nef qu'aux deux tiers, la musique, elle, a comblé tous les vides.

Le Ville Emard Blues Band, ce groupe qui réunit en ce qui ressemble à un orchestre Lise Cousineau, "Contraction" et les musiciens qui accompagnent généralement Robert Charlebois, Claude Dubois, Yvon Deschamps ou Renée Claude, a livré à un public sidéré une musique qui n'a pas encore de nom, libre, sauvage, luxuriant. Une locomotive où batteries (3) et percussions s'en donnent à cœur joie. Un concert "happening" où l'improvisation et l'émulation jouent une grande part, sans cesse remis en chantier, neuf, inattendu.

Il y a aussi, dans cette bande déchaînée, des guitares, des basses, des claviers, un saxophone (que rejoindront

bientôt d'autres cuivres), des chanteurs dont Lise Cousineau et Christiane Robichaud (du groupe "Contraction"). Mais l'acoustique des lieux en sentait la perception plus confuse dans l'ensemble, de sorte qu'on a été frustré quelque peu des nuances, des voix et des textes.

Il a été cependant possible de reconnaître, parmi d'autres, "Yama Haki", la chanson que le groupe vient d'enregistrer sur 45-tours. Et d'observer les performances vocales de Karl Miller, qui lie à cette musique les cris explosifs du blues.

Chacun se fait tour à tour soliste et partie, avec la même rage de jouer; mais même en bande, chacun paraît conserver son individualité: c'est une musique multidirectionnelle. On ne sait pas très bien où ils vont, mais c'est chaque fois une expérience fascinante à suivre.

La pièce la plus spectaculaire est certes celle où les trois batteurs se livrent une compétition de dénigrement, bientôt suivis par le percussionniste: Saint-Antoine en paraissait voué à un dieu sourd et glacé.

Car de toute évidence, ces musiciens prennent un plaisir inhabituel à jouer ensemble, et effectivement, dans la

coulisse, plusieurs ont expliqué qu'ils cherchaient et trouvaient par le moyen de cet orchestre égalitaire, l'occasion de s'exprimer librement, sans être limité par un tour de chant ou toute autre nécessité extérieure; l'occasion de créer, créer, créer. Ce qu'ils ont fait retentir sous les voûtes, c'est un "veni creator spiritus".

Louise Forestier, qui venait tout de suite après, a ramené l'auditoire à plus de douceur et de ménagement, avec cette voix superbe que la musique de son dernier microsillon révélait une fois de plus et dont les dimensions de Saint-Antoine rehaussaient encore l'éclat.

Elle a tout de suite offert les chansons les plus populaires de son album: "Les Mont-réals", "La Prison de Londres", "Les Bûcherons", "L'Hirondelle". A en juger par l'accueil, tous avaient mis et remis ce disque sur leurs tables tournantes.

Mais elle a présenté aussi de quoi exploiter sans emphase

les ressources de sa voix, dans le cadre de cette sonorité particulière, douce et énergique, à laquelle elle est depuis peu identifiée, pour le meilleur; il y a quelque chose de classique dans ce tour de chant.

Elle a, par exemple, interprété sans accompagnement un extrait de "Demain matin Montréal m'attend". Sans accompagnement, parce que les musiciens se sont tous, mais l'église était là qui veillait, prodigue de son écho.

Elle a enfin donné de "Parle-moi pu d'Matane" une version de Virtuose qui transforme cette chanson en mini-opéra.

"Pourquoi chanter?" devait couronner la soirée: elle lui a donné l'ampleur d'un hymne, projetant au-dessus de mille présences attentives la réponse émouvante: "Pour le temps qui nous reste".

Cela lui a valu deux ou trois rappels. C'est que, pour tout dire en peu d'espace, elle ne chante pas: elle enchante.

Théâtre de Marjolaine

EASTMAN 73

Pour 5 sous d'amour

un roman musical de louis-georges carrier, marcel dubé et claudé léveillé

Représentations: du mar. au ven. à 21h., sam. à 19h. et 22h.15, dim., à 20h. Billets: Montréal: Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine. Sherbrooke: 567-0046. Eastman: (514) 297-2862

avec dorothée berryman
albert millaire
réjean lefrançois
muriel berger
daniel gadouas
serge thériault
gilbert comtois
marjolaine hébert

un SACRÉ bon film! 14 ANS

Gilles LATULIPPE
DANS SON PREMIER GRAND FILM

Ah, Si Mon M...ne Voulait...

MARCEL SABOURIN-LOUISE TURCOT-DARRY COWL COULEUR

le PARISIEN 725-2857
VERSAILLES 725-2857
LAVAL 725-2857
GREENFIELD PK 725-2857

FAIRVIEW 725-2857
IMPERIAL-St. Jean 725-2857
PALACE-Granby 725-2857
VENUS-Joliette 725-2857
CAPITOL-Beauharnois 725-2857

UNE PRODUCTION ALBERTO GRIMALDI 18 ANS

Marlon Brando
Le Dernier Tango à Paris

Admission \$4
CREMAZIE 8610 ST-DENIS 388-4210

Lun au Ven. 7:00-9:15
Sam. - Dim. 2:15-4:40-7:00-9:15

Cinéma ODEON SALLES CLIMATISÉES

Un film d'Alan Bridges
La Méprise
Ce soir: 7:30-9:30

le DAUPHIN 721-6000

ILETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
de SERGIO LEONE
Ce soir: 8:00

le DAUPHIN 721-6000

STANLEY KUBRICK
ORANGE MECHANIQUE
Ce soir: 7:00-9:30

ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NINON 931-3313

le complot: TUEUR DE GAULLE
le meurtrier: CHACAL
son salaire: 1/2 MILLION DE DOLLARS

DÈS VENDREDI 14 ANS

CHACAL

DELPHINE SEYRIG
MICHEL LONSDALE
EDWARD FOX

BERRI
ST-DENIS, STE CATHERINE 878-3424

DÈS VENDREDI 14 ANS

Une Satire féroce et drôle sur la vie des banlieusards condamnés aux transports à perpétuité!

Gérard Pires

elle court, elle court, la Banlieue

le DAUPHIN 721-6000

RÉCITAL D'ORGUE

UN ÉTÉ EN MUSIQUE DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL

Mercredi 22 août à 8h.30

Venez entendre les plus belles pages du répertoire jouées sur le magnifique orgue von Beckerath par

Michèle Quintal

Montréal

Marchand - Kerll - Bach - Daveluy - Alain et Widor.

Organisé par Les Concerts Spirituels

Billets en vente les soirs de récitals à 7:30, à la porte

Attention: 50 billets au jubé de l'orgue à \$4.00 chacun

\$2.00 - Étudiants \$1.00 RENSEIGNEMENTS: 733-8211

ORATOIRE SAINT-JOSEPH

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE

le nouveau phénomène du film ACTION 14 ANS

terreur en Mandchourie

UN 2ième FILM EN COULEUR À CHAQUE CINÉMA 3e SEM.

CANADIEN JEAN-TALON MAISONNEUVE PLAZA

523-5180 725-7000 525-2174 274-6155

POUR TOUS

TOUT LE MONDE IL EST BEAU
TOUT LE MONDE IL EST GENTIL

Un film de JEAN YANNE

17:00-2:00-4:00
1:00-3:00-10:00

FLEUR DE LYS CINÉMA DE PARIS

858 est, Ste-Catherine 288-3303 900 O. STE CATHERINE 861-2996

LE DRAME IMPLACABLE DE L'HÉRÉDITÉ!

une femme peut-elle renier sa mère et rejeter son enfant?

petits anges noirs

couleurs COMPLÈMENT DE PROGRAMME

PAPINEAU L'AVANTAGE 14 ANS
LAVAL GREENFIELD PARK VERSAILLES
"LA GÉNÉRALE" en couleur

VIAU (Laval) 14 ANS
COMMODORE REGAL
"TOUT POUR RIEN" en couleur

2e SEMAINE GREENFIELD PARK 671-6129

CINÉMA LAVAL 688-8200 PAPINEAU 521-6853 VERSAILLES 352-4020

REGAL 322-7030 CINÉMA VIAU 669-3866 COMMODORE 334-8560

Bientôt!

CHOEUR de L'ARMÉE ROUGE

200 CHANTEURS, DANSEURS ET MUSICIENS

CENTRE SPORTIF UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
2050 Édouard-Montpetit

5 au 8 SEPTEMBRE 20h30 - Mat. 9 SEPTEMBRE 14h30

Billets: Soirs \$8-\$7-\$6-\$4. Mat. \$7-\$6-\$5-\$3. Demi-tarif sur billets \$7 mer. et jeu.: étudiants - Age d'Or.

EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et commandes postales avec enveloppe-retour affranchie - chèque - mandat. Aussi Ed Archambault Inc. 500 est, Ste-Catherine.

Agences et CHARGEX 932-2234

18 ans adultes

LES FILMS PRIMÉS DU festival de films érotiques de new york 7e SEM.

LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉ

HORAIRE: MIDI - 2h
4h - 6h - 8h - 10h

TEL. 878-1451

VENDOME LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

DERNIÈRE SEMAINE

1er août au 2 sept.

LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE

Théâtre Cantone 453, rue St-François-Xavier (Vieux-Montréal)

Réervations: 861-3059 (jour)
288-6315 (soir)

une soirée de danse contemporaine \$3.50

Étudiants: \$2.00 (mètre Place d'Armes)

mer.-dim. à 20h.

SALLE RESNAIS 18 ANS Adultes

5e Semaine

FRITZ le CHAT DE RALPH BAKSHI

35 MILTON / 842-6053 POUR TOUS

5e MOIS PIERRE RICHARD MIREILLE DARC

UN FILM DE YVES ROBERT

le grand blond avec une chaussure noire

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU CANADA SYMPHONY ORCHESTRA

Directeur Artistique URI MAYER Musical Director

JAMES BRAID chef d'orchestre invité

Soliste: JOHN ADAMS, violoniste

SALLE LE PLATEAU

3700 Calixa-Lavallée (près du Parc Lafontaine)

JEUDI, LE 23 AOÛT, 8:30 P.M.

DEBUSSY — Prélude à l'Après-midi d'un Faune
MOZART — Concerto No. 3 en La Majeur pour Violon et Orchestre
STRAVINSKY — Pulcinella Suite
BRAHMS — Symphony No. 2

ADMISSION GRATUITE

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU CANADA est entièrement subventionné par le Programme des Initiatives locales du gouvernement du Canada.

Grâce à Tournesol

Les personnes âgées peuvent faire des voyages gratuits

par Renée Rowan

"On ne sait jamais... peut-être qu'avec un peu de chance mon tour viendra. En tout cas, c'est un cinq dollars bien placé qui me permet de rêver et, en attendant un grand voyage, je profite des petites excursions aux alentours."

C'est le commentaire que nous faisait l'autre matin une vieille dame venue s'inscrire au club Tournesol situé en plein cœur d'un quartier achalandé de la ville, rue Wolfe, non loin de la rue Sainte-Catherine.

Tournesol est un service d'excursions et de voyages gratuits organisés pour les personnes âgées qui ne pourraient autrement se permettre de sortir de Montréal. À l'origine, le projet était une initiative locale et bénéficiait d'une subvention du gouvernement fédéral. Aujourd'hui, l'association, à but non lucra-

Arguin achèvera le mandat de Claude Benjamin

QUEBEC (PC) — M. Gérard Arguin, adjoint au vice-président à l'enseignement à l'Université du Québec, achèvera le mandat de M. Claude Benjamin comme administrateur du Cégep Saint-Laurent. En annonçant cette nomination au nom du ministre François Cloutier, le premier ministre Bourassa a précisé que M. Arguin sera en fonction jusqu'au 30 septembre prochain.

tif, est devenue une entreprise autonome qui fonctionne par ses propres moyens en comptant, d'une part, sur la cotisation annuelle des membres qui est de \$5,00, et d'autre part, sur la générosité de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont à cœur d'assurer le bien-être du troisième âge.

"Les personnes âgées qui travaillent avec nous viennent également de soumettre un projet au programme "Horizons nouveaux", ce qui permettrait à l'équipe d'élargir son champ d'action. Car une association, pour attirer les gens, doit avoir un local, souligne Claude Simard et Jeanine Allard, deux animatrices. Notre but est que le club devienne un véritable centre communautaire, un point de rencontre où les personnes âgées sont assurées de trouver des amis quand elles se sentent seules, ou elles pourraient suivre des cours, collaborer à un projet, entreprendre des travaux utiles à la communauté. Mais pour cela, nous devons avoir un local plus spacieux."

"Tournesol", c'est le nom d'une fleur qui a besoin de soleil pour s'épanouir. De la même façon, les personnes âgées ont besoin de soleil, de loisirs, mais aussi de se sentir utiles pour conserver leur goût de vivre.

À la suite de la grande réussite du voyage en France, en mai dernier, d'une centaine de personnes âgées qui ont été accueillies en différents coins du pays grâce à Tournesol et à la collaboration des Petits Frères, le club tente maintenant d'offrir à sa clientèle

l'hiver et le printemps prochain des séjours de trois semaines au Mexique, à Bâton Rouge, à Haïti et de nouveau en France. Il songe aussi à des voyages en Gaspésie, à Ottawa, Vancouver, Saint-Pierre et Miquelon et Saint-Boniface.

Ces voyages, explique Jeanine Allard, seront attribués par un tirage au sort qui sera fait publiquement. Dès qu'une personne devient membre, le talon de son reçu de cotisation portant un numéro est mis dans une boîte. Elle a ainsi droit de participer au tirage. Si c'est le nom d'une personne mariée qui est choisie au hasard, le conjoint bénéficie des mêmes avantages et participe gratuitement au voyage.

Tournesol ne se contente pas d'être un marchand de rêves: en attendant la concrétisation de ces grands projets qui ne peuvent se réaliser sans la collaboration de mécènes, le club organise chaque semaine des excursions locales.

Au cours du mois d'août des sorties sont prévues au parc Safari à Hemmingford, à Trois-Rivières, à une ferme expérimentale, au Zoo de Granby, au Cap-de-la-Madeleine, au village du Haut-Canada. Il y aura en plus des visites éducatives et industrielles, une épluchette de blé d'Inde et une dégustation de cidre.

Toutes ces excursions sont offertes gratuitement aux membres qui n'ont qu'à apporter leur pique-nique pour la journée. Pour plus de renseignements: 521-9061.

Aux Chorales internationales

et quelques bonnes leçons à retenir...

De notre envoyé spécial, Jacques Thériault

BANFF — Terminées dans la nuit de dimanche par un grand concert qui réunissait les quelque 1 200 participants aux divers ateliers de travail, les Chorales internationales ont franchi une nouvelle étape qui, nous l'espérons, donnera de la force au mouvement. Lundi matin à Banff, petite ville pittoresque où se sont déroulées les deux dernières journées de cette rencontre autour du chant choral, on se quittait avec un peu de tristesse au cœur, en échangeant des adresses et en anticipant les grandeurs des prochaines retrouvailles chantantes à Vaison-la-Romaine, en Provence. La plupart ont pris l'avion pour le Québec de l'aéroport de Calgary: certains ont décidé de prolonger leur voyage de quelques jours pour visiter Vancouver. Et, malgré la fatigue encourue par cette semaine en musique, l'enthousiasme n'avait pas pour autant décliné.

Au strict niveau musical, quelques lignes de force se dégagent de ces troisièmes Chorales internationales tenues en terre canadienne. Comme le font eux-mêmes remarquer les V.I.P. de l'Alliance chorale canadienne, organisme qui regroupe plus de cent-cinquante chorales de presque toutes les provinces du Canada, "la vocation première du mouvement consiste à regrouper le plus possible de chanteurs-amateurs à la même enseigne, à leur donner envie de chanter et d'approfondir leurs connaissances musicales". Or, il ne fallait pas s'attendre à retrouver une perfection musicale et une homogénéité vocale caractéristiques des grands ensembles. Mais le travail accompli par certains chefs d'ateliers mérite toutefois d'être souligné, compte tenu des conditions difficiles inhérentes au grand nombre de participants (990 du Québec, 175 de France, 15 de Suisse, 15 des États-Unis, 10 du Maroc, 5

de Tunisie, 5 de Belgique, 5 du Sénégal, 2 de la Côte d'Ivoire, 2 d'Angleterre et 1 d'Allemagne) et à une majorité de choristes qui ne savent pas lire une partition de musique. Je pense, ici, aux ateliers dirigés par Jean-François Sénart, Stéphane Caillaud et James A. Dillard qui avaient choisi de préparer le Requiem de Maurice Duruflé, la Messe en sol de Schubert et quelques negro-spirituels qu'on chantait ou fredonnait du matin jusqu'au soir. Jean-François Sénart, dont la qualité d'ensemble était particulièrement impressionnante, nous aura finalement démontré qu'il était possible d'amener des amateurs à se surpasser, à force de travail et de persuasion. Ce dernier a, d'ailleurs, été invité à diriger un atelier à Vaison-la-Romaine, l'an prochain, où plus de 5 000 choristes d'une douzaine de pays (dont le Canada) sont déjà attendus. Les participants à l'atelier de Stéphane Caillaud nous ont aussi favorablement étonnés, même si on aurait souhaité une plus complète intégration du petit ensemble de musiciens à la masse chorale. Quant à James A. Dillard, qu'on a aussi eu l'occasion d'entendre au pupitre du Winston-Salem State College Choir, rappelons seulement qu'il faisait l'unanimité des choristes au premier jour des Chorales internationales à Edmonton.

L'aspect non-compétitif de cette manifestation on-ne-peut-plus-chantante mérite également d'être signalé. Comme l'expliquait un vieux choriste, "on ne vient pas ici pour être les meilleurs, mais pour y puiser un enseignement général dont on fera profiter les ensembles vocaux auxquels nous appartenons. Une fois revenu des Chorales, on recommence à travailler les oeuvres inscrites au programme des ateliers de tra-

vail, avec un enthousiasme renouvelé. En somme, ces grands rassemblements constituent une occasion de se recycler et d'échanger des idées."

Le chant commun, les découvertes musicales, l'esprit de camaraderie, un besoin de se libérer et de vivre en chantant à toutes les heures du jour, puis certainement une façon d'oublier la vie quotidienne: ce sont-là quelques-unes des observations qu'on peut faire après une semaine en compagnie de cette foule de gais lurons. A plusieurs reprises, on a rapproché l'esprit des Chorales au mouvement "scout", ou encore, au contexte propre à un club social. Il y a effectivement une petite part de vérité dans tout cela, mais les choristes s'en défendent tellement, se sentent à ce point vexés, qu'on finit par se laisser convaincre du contraire. Mais pour enlever complètement cette impression de la tête de Monsieur Toulemonde, les promoteurs de l'Alliance chorale canadienne devront voir à doter ces grands rassemblements d'un caractère plus professionnel. Non pas au niveau des participants, eux-mêmes, mais bel et bien à celui de l'organisation et de ses structures. C'est une lacune qu'il faudra combler le plus rapidement possible, au risque de décourager ceux qui voudraient adhérer à l'ACC et de ne plus répondre à la vocation première du mouvement fondé par César Geoffroy en 1953.

Ne répand pas la "bonne parole" qui veut: encore faut-il savoir comment le dire aux éventuels disciples. Ce ne sont pas les voix qui manquent: il faut être capable de rassurer tout un chacun et de canaliser les efforts de cette extraordinaire réserve d'énergie. En attendant, que les voix fuseront...

La démocratie moderne doit plus à l'Eglise qu'à Rome et à la Grèce de l'Antiquité

par Jean-Pierre Proulx

Selon le professeur Léo Moulin, politologue de l'université de Louvain, les démocrates modernes ont hérité de leurs techniques de prise de décision non pas de Rome ou d'Athènes mais de l'Eglise et plus particulièrement des grands ordres religieux du Moyen-Âge.

Dans sa communication présentée hier devant un groupe de spécialistes au congrès de l'Association internationale de science politique qui se tient actuellement à Sir Georges William, M. Moulin a expliqué que ses recherches l'avaient amené à conclure que même l'Eglise ne devait rien de l'empire romain en ce qui concerne les techniques de décisions précisant qu'à Rome ces techniques étaient d'ailleurs fort rudimentaires.

Ces techniques ont été pour une large part inventées par les moines notamment les Bénédictins. Au moment de la Magna Carta imposée à Jean Sans-Terre (1215) souvent considérée comme à l'origine de la démocratie, l'Eglise, a-t-il dit, avait cinq ou six siècles d'avance.

Par exemple, on retrouve très tôt le principe de la souveraineté de l'assemblée par rapport au supérieur. La première jouit du pouvoir suprême (sustina potestas) tandis que le supérieur jouit des pouvoirs pléniers (plena potestas).

L'objection de conscience est reconnue dès le 6^e siècle dans la règle des Bénédictins. On y précise que le moine doit

obéir à la règle et à sa conscience. Il en est de même pour le suffrage universel, saint Benoît précisant qu'on devra commencer par demander l'avis au plus jeune.

Le principe: "ce qui concerne tout le monde doit être discuté par tout le monde" est une règle communément appliquée à la même époque.

Cependant, le père Congar, dans un article paru il y a quelques années dans la "Revue d'histoire du droit français et étranger", a montré que la maxime: "Ce qui concerne tout le monde doit être discuté par tous", venait du droit romain. Elle a été intégrée plus tard aux règles de sagesse et de comportement de l'Eglise.

La présence du peuple à la nomination des évêques et aux délibérations conciliaires est, à la même époque, la règle commune. Chez les Dominicains, le droit du chapitre de déposer le supérieur est explicitement reconnu.

On constate par ailleurs que la technique du vote fait aussi son apparition très tôt. Contrairement aux usages romains, le tirage au sort est rapidement écarté. L'usage de la majorité simple est adopté plutôt que celle de la majorité relative. Le vote au 2/3 de l'assemblée est la règle en 1179 dans l'Ordre de Cîteaux pour les décisions importantes. On préfère aussi le vote secret plutôt que le vote à main levée pour éviter la fraude. On

connaît le vote par procuration au 12^e siècle. Le "mandat impératif" est défendu conscient que l'on est qu'un débat peut amener quelque un à changer d'opinion.

D'autre part, on a discuté hier plus largement au sein de ce même groupe d'experts de "la dynamique de la décision dans les Eglises". Il ressort du résumé qu'a fait le professeur Moulin des divers travaux qui y ont été présentés qu'à peu près dans toutes les Eglises, on retrouve une nette tendance à l'oligarchie. Cela se vérifie tant dans l'Eglise catholique que dans les Eglises protestantes.

Commentant ces travaux, le professeur Moulin s'est demandé comment il se faisait que malgré une évidente tradition démocratique dans l'Eglise (il a prié ses audi-

teurs de ne pas voir l'Eglise avec les lunettes du 19^e siècle), on assistait partout à cette tendance à l'oligarchie.

Il s'est demandé aussi si l'absence de participation qui se révèle tant dans l'Eglise que dans les institutions démocratiques était la cause ou l'effet de cette tendance.

À sa première question, un participant lui a fait remarquer qu'il n'avait peut-être pas distingué suffisamment dans sa recherche historique entre les ordres religieux de droit privé et les institutions publiques, tels les diocèses.

En réponse à sa deuxième question, on lui a fait remarquer aussi que les techniques de la démocratie et la participation n'étaient pas les seuls éléments de la démocratie: par exemple, les droits de l'homme en font aussi partie.

On vient à bout de la moisissure de maïs

Un professeur en sciences animales du collège Macdonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue, vient de mettre au point un traitement du maïs à haute teneur en eau, par l'acide organique, qui retarde considérablement l'apparition de la moisissure tout en augmentant le gain quotidien du bétail ainsi alimenté.

En outre, le traitement élimine les procédés laborieux de séchage, et il permet aussi de récolter le maïs tôt.

La nouvelle méthode est le fruit de quatre années de recherches accomplies par les professeurs Gerry Jones et Do-

nefer. Les scientifiques rappellent que l'utilisation du maïs pour l'alimentation des animaux était presque inconnue au Québec, jusqu'à ces dernières années.

(Rappelons que cette culture est aujourd'hui favorisée par le ministère de l'Agriculture pour soustraire l'éleveur québécois à la dépendance des fournisseurs de l'ouest en grains de provende, dont la mise en marché monopolistique favorise la vente à des prix qui empêchent l'éleveur de l'est de livrer concurrence à ceux de l'ouest canadien.)

La courte saison agricole québécoise ne favorisait pas non plus la culture du maïs pour l'alimentation du bétail. Au lieu de récolter donc le maïs séché, on prélevait celui-ci sur pied dès qu'il atteignait sa maturité, mais alors la moisissure synthétisée des métabolites toxiques aux dépens des substances nutritives, amenant une diminution de la valeur du maïs, d'autant plus élevée que le maïs à haute teneur en eau

est plus lourd que le maïs séché d'environ 25%.

La réponse à ce problème est l'utilisation d'acides organiques à faible concentration, une méthode déjà utilisée pour la préservation des aliments destinés à la consommation humaine.

Le maïs peut être ainsi récolté trois semaines plus tôt, et entposé sans le recours à des méthodes de séchage coûteuses, tout en le protégeant de moisissure (qui se manifeste aussitôt que le maïs est entposé dans des silos non hermétiques, s'il n'est pas traité à l'acide).

En outre, récolter l'épi sur pied permet l'utilisation de machines aratoires.

Les acides qui préviennent la moisissure sont les acides acétique et propionique. Les épreuves ont révélé que le maïs ainsi traité ne nuit ni à la production du lait, ni à la croissance du bétail. À vrai dire, l'addition d'acide propionique se traduit par une diminution de la quantité de maïs consommée par les vaches, mais non du rendement laitier.

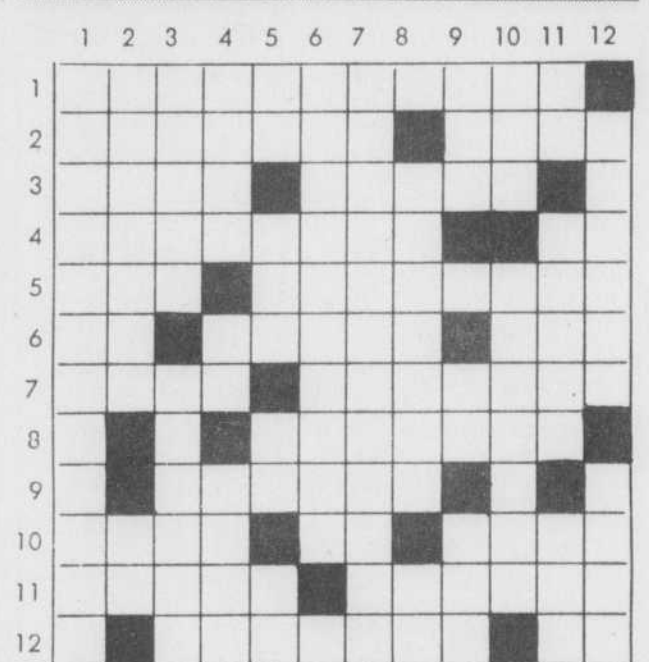
Les chercheurs signalent en outre que ce recours ne semble pas avoir d'effets à long terme ni sur le bétail ni sur l'environnement. Pour dissiper les craintes de ceux qui s'opposent à la notion des additifs artificiels dans l'alimentation du bétail, les aliments signalent que, de toutes façons, 65% de l'énergie d'une vache laitière provient de la décomposition, dans l'estomac, des hydrates de carbone en acides acétique et propionique. On ne fait donc qu'ajouter un peu dans le maïs à ce que la bête produit déjà par le truchement de sa digestion.

Mort du compositeur Marius Fr. Gaillard

PARIS (AFP) — Le compositeur et chef d'orchestre Marius François Gaillard est décédé à la suite d'une crise cardiaque, le 23 juillet dernier à l'âge de 73 ans, a-t-on appris seulement mardi à Paris.

Le compositeur avait été hospitalisé à la suite de difficultés circulatoires et sa mort est survenue alors qu'il venait d'être placé dans une maison de convalescence de la région parisienne.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Religieuse d'un monastère de la Trappe.
- Lait caillé par le ferment lactique. — Nom des cantons, bourgs et subdivisions administratives de l'ancienne Attique.
- Jeter en l'air, avec force, les pieds de derrière. — Acte de réjection.
- Se dit d'une laine courte, soyeuse et frisée, provenant à la première tonde de l'agneau. — Actinium.
- Propre. — Manie de parler de soi.
- Sans vêtement. — Personne qu'on dément comme gage. — Confère.
- Sa capitale est le Téhéran. — Massacre, tue.
- Dans de nombreux pays, unité monétaire principale ou divisionnaire.
- Intervalle séparant deux groupes de cannelures, dans une frise dorique.
- D'une saveur agréable. — New-Hampshire. — Antiope d'Afrique du Sud.
- On y met les bijoux. — Plante appelée aussi pastelouguède.
- Milieu favori. — Chemin de halage.

Solution d'hier

1. DAMA. 2. SURNAGE. 3. OMEGA. 4. SIEGER. 5. LARIGOT. 6. LAL. 7. OLE. 8. EPEL. 9. C. 10. H. 11. L. 12. ONDE. 13. IRRECUSSABLE. 14. REMI. 15. ILERS. 16. VENT. 17. LIRE. 18. UNE. 19. SU. 20. L'ET. 21. FUD. 22. MISERE. 23. LANCER. 24. CHIER.

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES LE DEVOIR

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: CANADA \$3.00 ÉTATS-UNIS \$4.00

À CES TARIFS, AJOUTER \$1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE.

S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101.

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐ par porteur ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant semaines à l'adresse ci-bas mentionnée.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus \$..... pour un abonnement-vacances de semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus \$..... pour un abonnement-vacances de semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom:

Adresse actuelle:

Adresse de vacances:

Période du au inclusivement

télévision

CBFT 2	CFTM 10
9.40 Ouverture et horaire.	9.55 Horaire-bienvenue.
9.45 En mouvement.	9.55 Bonjour Montréal.
10.00 La Souris verte.	9.45 36-24-36.
10.15 Poly et le diamant noir.	10.00 Les tanants.
10.30 Les aventures célèbres de Magoo.	11.00 Ligne ouverte.
11.00 Le gouter farfelu.	11.30 Personnalités.
11.30 Plein feu, l'aventure.	12.30 Pour vous mesdames.
12.00 Les enfants de l'archipel.	2.00 Ciné-Mercure.
12.30 Noël aux Quatre-Vents.	"Entraîneur fatal" (comédie-américain-1948).
1.00 H. La La.	3.30 Les bouts d'chou.
1.30 Téléjournal.	4.00 Patoville.
1.35 Réseau-Soleil.	4.30 Aventures.
2.30 Cinéma:	"Dernier des Peaux-Rouges" (western-américain-1947).
"Les gais de l'Escadron" (Vaudville-français-1954).	6.00 Madame est servie.
4.00 Chez Vendurette.	7.00 Le 10 vous informe.
4.30 Plois.	7.30 Le ranch à Willie.
5.00 Les dossiers de l'agence "O".	8.00 Football canadien.
6.00 Declic.	10.30 Les nouvelles TVA.
6.30 Actualité 24.	11.00 La couleur du temps.
7.00 Les Jeux du Québec.	11.15 Sans poutoules.
8.00 Baseball.	"Sur la Riviera" (comédie-américain-1951).
10.30 Téléjournal.	12.45 Le 10 vous informe.
10.50 Nouvelles du sport.	12.50 Fin des émissions.
11.00 Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui.	
"Pic et Pique et Colegram" (Comédie-français-1970).	
1.30 Téléjournal.	

cinéma

ALOUETTE	CINÉMA 7	CINÉMA 10
"Le boeuf chinois" 2.35, 6.05, 9.35 et "La lot des gangsters" 1.00, 4.30, 8.00.	"Heat" 7.30, 8.30.	"Cremazie" "Le dernier tango" 7.00, 9.15.
ANJOU: "Deux amis silencieux" 2.45, 7.00, 9.55 et "Martien de Noël" 1.30, 8.30.	ARLEQUIN: "L'échange de partenaires" 2.30, 6.00, 9.30. "Quand les femmes avaient une queue" 12.30, 4.05, 7.35.	DAUPHIN: "Salle Renoir" "La mprise" 7.30, 9.30. "Salle McLaren" "Il était une fois dans l'ouest" 8.00.
ATWATER: (Cinéma II) "Orange mécanique" 9.00, 9.30.	ELYSÉE: (Salle Elstentien) "Le grand blond avec une chaussure noire" 7.30, 9.30. (Salle Renaud) "Prit le chat" 7.30, 9.30.	ELECTRA: "Trois filles nues sur l'île Robinson" 1.00, 4.30, 7.45 et "Le despote cruel" 2.30, 5.55, 9.15.
ATWATER: (Cinéma II) "The day of the jackal" 1.30, 4.30, 7.00, 9.30.	FESTIVAL: "Trotta" 7.30, 9.30.	FLUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris.
AVENUE: "U-Turn" 12.45, 2.25, 4.05, 5.45, 7.30, 9.15.	IMPERIAL: "Terror in the wax museum" 1.20, 3.30, 5.35, 7.40, 9.50.	JEAN TALON: Voir Cinéma de Paris.
BEAVER: "Getting into heaven" 12.00, 2.55, 6.00, 9.00 et "Animal Love" 1.25, 4.30, 7.30, 10.30.	KENT: "Gashlight" 1.00, 5.10, 9.20 et "Random Harvest" 3.00, 7.10.	LOUVE: "Last of Sheila" 11.00, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
BERRI: "101 Dalmatiens" 2.10, 5.10, 8.10, et "Pas vas, pas pris" 12.40, 3.40, 6.40, 9.40.	LUCERNE: "Deliverance" 6.10, 9.45, et "Rage" 8.00.	MAISONNEUVE: Voir Cinéma de Paris.
BIJOU: "Les chats bottés" 1.10, 4.37, 8.04, et "Deux femmes en or" 2.32, 5.59, 9.26.	MINI-MINI: "Rapport sur la vie sexuelle de la femme" 1.10, 4.00, 6.50, 9.40 et "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère n° 2" 2.35, 5.25, 8.15.	MONTREAL: "Clockwork orange" 1.15, 5.15, 9.30 et "Steelyard Blues" 3.35, 6.50, 9.50.
BOULEVARD: "Runaway Hormones" 12.00, 1.30, 3.05, 4.40, 6.15, 7.50, 9.20.	PALACE: "Machinisme Man" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.	PAPINEAU: "Les petits anges noirs" 2.10, 6.00, 9.50 et "La générale" 12.20, 2.10, 5.50, 9.15.
CANADIAN: "Terreur en Mandchourie" 1.00, 4.00, 7.00, 9.00.	PARISIEN: "Les clowns" 6.00 "La vie rêvée" 8.00 et "Family Life" 10.00.	PICASSO: "Machinisme Man" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
CAPITOL: "Live and let die" 12.30, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.	CHAMPLAIN: "L'apprentie sorcière" 2.05, 6.00, 9.55 et "Le pays sauvage" 12.15, 4.05, 8.00.	PUSSEYCAT: "Sinthia" 1.40, 4.25, 7.15, 10.00, et "Alimony lovers" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30.
CHATEAU: "La sorcière vierge" 2.50, 6.05, 9.20 et "Les envoutés" 1.15, 4.30, 7.45.	CINÉMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "40 carats" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.	RIVOLTE: "Toute la ville danse" 1.00, 3.30, 6.00, 8.30.
CHEVALIER: "Les chats bottés" 1.10, 4.37, 8.04 et "Deux femmes en or" 2.32, 5.59, 9.26.	CINÉMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Black Girl" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.	SANT-DENIS: "Deux amis silencieux" 12.00, 3.24, 5.28, 9.55 et "2 comme Zorro" 1.30, 4.54, 8.08.
CINÉMA 7e ART: "Easy Rider" 6.25, 10.20, et "Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon" 8.05.	CINÉMA DE PARIS: "Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.	SEVILLE: "Jesu Christ Super Star" 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.
CINÉMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Black Girl" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.	THEATRE CENTAURE: (Groupe de la Place Royale) Une soirée de danse contemporaine 20h.	SNOWDON: "Harrod experiment" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PLACE DU PARC: "Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.	THEATRE DES MARGUERITES: (Trois-Rivières) "Quadrille" de Sacha Guitry, 21h.	VERSAILLES: "The friends of Eddie Coyle" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
	THEATRE DU NOUVEAU-MONDE: "Joules-moi d'amour" et "Manon Last-Call" de J. Barbeau, 21h.	VERSAILLES: (Salle bleue) Voir Papineau.
	THEATRE SUN VALLEY: (St-Hubert) "Quand le chat n'est pas là" de P. Vandenbergh, 21h.	VERDUN: Voir Mercier.
		VIEUX MONTRÉAL: "L'Esquadrille" 7.00, 9.00.
		STUDIO B: "Teotem" 7.00, 9.00.
		VILLERAY: Voir Champlain.
		WESTMOUNT SQUARE: "Blame in Love" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.15.
		YORK: "Last tango in Paris" 12.15, 2.30, 4.50, 7.00, 9.15.
		VERSAILLES: (Salle bleue) Voir Papineau.
		VERDUN: Voir Mercier.
		VIEUX MONTRÉAL: "L'Esquadrille" 7.00, 9.00.
		STUDIO B: "Teotem" 7.00, 9.00.
		VILLERAY: Voir Champlain.
		WESTMOUNT SQUARE: "Blame in Love" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.15.
		YORK: "Last tango in Paris" 12.15, 2.30, 4.50, 7.00, 9.15.
		VERSAILLES: (Salle bleue) Voir Papineau.
		VERDUN: Voir Mercier.
		VIEUX MONTRÉAL: "L'Esquadrille" 7.00, 9.00.
		STUDIO B: "Teotem" 7.00, 9.00.
		VILLERAY: Voir Champlain.
		WESTMOUNT SQUARE: "Blame in Love" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.15.
		YORK: "Last tango in Paris" 12.15, 2.30, 4.50, 7.00, 9.15.
		VERSAILLES: (Salle bleue) Voir Papineau.
		VERDUN: Voir Mercier.
		VIEUX MONTRÉAL: "L'Esquadrille" 7.00, 9.00.
		STUDIO B: "Teotem" 7.00, 9.00.
		VILLERAY: Voir Champlain.
		WESTMOUNT SQUARE: "Blame in Love" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.15.
		YORK: "Last tango in Paris" 12.15, 2

Face aux bouleversements monétaires

L'ATA songe à stabiliser ses tarifs grâce à une unité de valeur commune

PARIS (AFP) — Des groupes de travail ont été constitués à l'occasion de la conférence internationale des transports aériens (IATA) ou 150 délégués représentant 70 compagnies aériennes étudient la possibilité de créer une unité de valeur commune permettant d'éviter les conséquences des bouleversements monétaires.

On souhaite dans les milieux de la conférence obtenir un accord de principe unanime pour la création d'une telle unité de valeur qui, selon un aide-mémoire diffusé par l'IATA, pourrait être similaire aux droits de tirages spéciaux (DTS).

Les DTS sont un instrument de paiement international actuellement basé sur l'or, qui

pourrait dans l'avenir remplacer le dollar comme unité de compte du Fonds monétaire international lorsque les pays membres de cet organisme se seront mis d'accord sur le fonctionnement du futur système monétaire.

Actuellement, tous les tarifs et charges des compagnies aériennes sont établis, soit en dollar (pour l'hémisphère occidentale), soit en livre sterling (pour l'hémisphère orientale), les billets devant être libellés soit dans l'un ou l'autre de ses deux monnaies.

La modification des taux de change des deux monnaies de référence sème aussi la perturbation dans les tarifs aériens internationaux, auxquels doivent obligatoirement se référer toutes les compagnies, jusqu'à ce qu'une conférence

plénière fixe, toujours à l'unanimité, un nouveau tarif tenant compte des ajustements monétaires.

Les raisons qui poussent l'IATA à envisager à l'heure actuelle un nouveau système de référence sont principalement dues aux désordres monétaires qui ont affectés principalement la livre et le dollar depuis 2 ans.

Par suite des deux dévaluations du dollar, du flottement de la livre et d'autres monnaies, les deux devises de bases ne fournissent plus une unité de mesure stable pour l'établissement des tarifs.

Lors des deux conférences monétaires IATA ayant suivi en 1972 et 1973 les dévaluations du dollar, un relèvement des tarifs exprimés dans les monnaies dévaluées fut décidé, mais dans l'ensemble, il fut impossible de compenser le pourcentage de dé-

valuation subi.

De plus, lors de la dernière conférence de réajustement ne fut adopté que pour la zone de tarif "dollar", un système de majoration et de taux de changes artificiels ayant cours dans le reste du monde.

L'Association considère qu'elle ne peut attendre l'adoption d'un nouveau système monétaire international pour adopter une nouvelle unité de valeur qui permettrait de maintenir la confiance dans les accords tarifaires conclus après de difficiles négociations lors des précédentes conférences de trafic.

On ne cache pas dans les milieux de la conférence que l'élaboration du nouveau système sera longue et complexe, mais on ne désespère pas cependant d'aboutir à un accord en ce sens, qui pourrait être mis en place dans le courant de 1974.

Des compagnies... en bref

CP Investments veut acquérir 25% des actions d'Algoma Steel

Canadien Pacific Investments Ltd. a annoncé hier qu'elle négocie actuellement l'achat d'environ 25 pour cent des 30 millions d'actions ordinaires d'Algoma Steel Corp. Ltd.

Les actions sont actuellement détenues par la firme ouest-allemande Mannesmann A. G., précise la compagnie en ajoutant que l'administration d'Algoma Steel est au courant de ces négociations.

La compagnie a refusé de commenter plus longuement cette offre.

A la Bourse, lundi, Algoma Steel indiquait en fermeture un gain de 1-4 à \$18 1/4 sur les marchés de Toronto et de Montréal.

Algoma Steel exploite des mines de fer et produit de l'acier, du fer, du charbon et des produits dérivés à son usine de Sault-Sainte-Marie, en Ontario.

Alcan Canada

La compagnie Produits Alcan Canada Limitée, dont le siège social est à Toronto, a fait l'acquisition des actions de la société Air Master Canada Limited, de Lambeth, Ontario. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

Constituée en 1958, la société Air Master est l'un des plus importants fabricants et fournisseurs de portes et fenêtres en aluminium dans la province d'Ontario. M. D. E. Watson, anciennement direc-

teur général, a été nommé président d'Air Master. La nouvelle compagnie fera partie de la division des Produits de bâtiment de Produits Alcan Canada Limitée.

Miron

Le volume des ventes pour les six mois se terminant le 30 juin 1973 se chiffre à \$22,123,000 par rapport à \$21,875,000 pour la même période l'an dernier. Le profit net, après provision pour impôts, est de \$456,000 par rapport à \$311,000 en 1972 à la même

date, soit une augmentation de 47%.

Les ventes de ciment, de béton de ciment et d'autres produits manufacturés ont montré une augmentation de 39% par rapport à 1972 alors qu'à la division Construction la valeur de facturation en dollars est moindre que celle de l'an dernier. Les carnets de commandes, tant pour les travaux de construction que pour les matériaux de construction, sont cependant fortement en avance par rapport à l'an dernier.

Warnock Hersey International acquiert Neon Contractors

La Division des plastiques de Warnock Hersey International a annoncé hier qu'elle venait de faire l'acquisition de Neon Contractors Limited, de Calgary. Etabli en 1965, Neon Contractors a connu un essor rapide et est devenue l'une des sociétés les plus renommées dans les domaines de la fabrication et la location d'enseignes lumineuses en plastique et des panneaux réclames au néon.

La division des plastiques de Warnock Hersey comprend en outre Tex Plastics Limited et Wilson Plastic Signs Limited. Toutes deux de Toronto.

Warnock Hersey projette l'expansion des installations actuelles de Calgary de Neon Contractors dans un avenir rapproché.

Texasgulf Inc.

La Corporation de Développement du Canada a annoncé hier que 7,815,250 actions de la Texasgulf Inc. lui avaient été offertes, en date du 17 août, en réponse à son offre de \$290 millions pour 10 millions d'actions de la compagnie. L'offre d'achat de la CDC qui devait expirer le 17 août a alors été prolongée jusqu'à 5 heures le 24 août.

Une cour de district des Etats-Unis entend actuellement les arguments des avocats de la Texasgulf qui tente d'empêcher la transaction. L'audition de la cause est maintenant à sa troisième semaine. L'annonce du nombre d'ac-

tions offert en vente a été faite par ordre de la cour qui empêche la CDC de clore la transaction tant que l'audition de la cause ne sera pas terminée.

B. Anthony Hampson, président de la CDC, a déclaré mardi au cours de son témoignage qu'il tenait à assurer aux administrateurs de la Texasgulf qu'il n'était pas question de changer les administrateurs de la compagnie si l'offre était acceptée.

Il a cependant déclaré que le courtier qui s'occupe de l'offre d'achat l'avait averti que le fait de rassurer les administrateurs sur ce point pouvait être interprété comme une tentative de s'attirer l'appui de la direction.

Fusion entre Midland Osler et Doherty McCuaig

TORONTO (PC) — Doherty McCuaig, Ltd. et Midland Osler Securities Ltd., deux maisons de courtages d'Ontario possédant un capital de \$8 millions, ont annoncé hier qu'elles étaient en train d'étudier un projet de fusion.

S'il est approuvé par les directeurs, les actionnaires et la commission sur les valeurs mobilières, la nouvelle entreprise portera le nom de Midland Doherty Ltd. Ensemble,

les deux maisons ont eu un revenu de \$20 millions au cours de l'exercice financier finissant le 31 mars.

Doherty McCuaig possède 31 bureaux au Canada et un en Allemagne et s'occupe surtout de la vente d'obligations au détail. Midland Osler possède 15 bureaux au Canada et des succursales à New York et à Londres. Elle s'occupe de la vente d'obligations au détail et d'assurances.

Imperial Oil hausse le prix du pétrole

L'Imperial Oil a annoncé hier qu'en raison de l'augmentation des prix du pétrole brut de l'Ouest canadien le 1er août et du raffermissement des prix des produits pétroliers concurrents, elle accroît les prix de gros de ses principaux produits à l'ouest de la vallée de l'Outaouais.

La compagnie augmente maintenant de 1.4 cent le gallon les prix de gros de ses huiles de chauffage. Elle accroît de 1.6 cent le gallon les prix de gros de ses essences, huiles diesel et carburants d'aviation, sauf en Ontario où la hausse sera de

deux cents le gallon.

L'augmentation dans le cas des carburants pour moteur est plus élevée que pour les huiles de chauffage en raison de la taxe fédérale qui s'applique aux essences, carburants d'aviation et combustibles diesel.

Les quatre-dixièmes de cent d'augmentation supplémentaire dans les prix des carburants pour moteur en Ontario reflètent le besoin d'améliorer les marges des raffineries, marges comprimées depuis un certain nombre d'années par la grande disponibilité des importations.

les obligations

Peu de changement

Les prix n'ont que peu fluctué hier à la Bourse canadienne des obligations et l'activité a été faible sur ce marché.

Le court terme a monté d'environ cinq cents, alors que le moyen et le long terme et les valeurs des compagnies sont restées en général inchangées.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à six p.c. et il n'y a pas eu de transactions dans le secteur des bons du trésor de trois et six mois.

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3 1/2, dec. 1	1974	97 1/2	98 1/2
5 1/2, rev. 1	1974	99 1/2	99 1/2
7 1/2, avr. 1	1975	99 1/2	100 1/2
5 1/2, oct. 1	1975	96 1/2	96 1/2
3 1/2, juin 1	1976	89 1/2	89 1/2
7, juin 1	1977	98 1/2	99 1/2
6 1/2, juin 1	1979	95 1/2	95 1/2
3 1/2, oct. 1	1979	89 1/2	89 1/2
6 1/2, avr. 1	1980	93 1/2	93 1/2
4 1/2, avr. 1	1980	93 1/2	93 1/2
6 1/2, avr. 1	1980	92 1/2	93 1/2
2 1/2, mar. 15	1980	97 1/2	97 1/2
C.N. 4, rev. 1	1981	78 1/2	78 1/2
C.N. 5, oct. 1	1987	75 1/2	75 1/2
Perpetuel	1994	38 1/2	40 1/2
6 1/2, avril 1	1977	96 1/2	97 1/2
6 1/2, oct. 1	1995	85 1/2	87 1/2

PROVINCIALES			
A.G. Tel. 7 1/2, 15d	1991-87	90 1/2	91 1/2
A.G. Tel. 8 1/2, 1er n.	1974-89	99 1/2	100 1/2
P. & B. 7 1/2, ms	1990-94	91 1/2	92 1/2
Ont. Hyd. 7 1/2, 18 sp.	1992-98	86 1/2	87 1/2
Ont. Hyd. 9 1/2, 30 sp.	1995-99	103 1/2	104 1/2
Que. H. 8 1/2, 21 rev.	1993	92 1/2	93 1/2
T.N. 15 rev.	1993	97 1/2	98 1/2

MUNICIPALES			
Com. Ur. Vtl. 8 1/2, 1 mai	91	93	93
Metro Tor. 8 1/2, 22 rev.	93	95	95

SERVICES PUBLICS			
Alto. Gas 8 1/2, 15 d.	1996	104	105
Bel. Tel. 9 1/2, 14 août	1970	105 1/2	106 1/2
N. & C. 9 1/2, jan.	1991	105	107
T.C.P. Line 9 1/2, 20 in.	1990	105	107
Mar. Tel. & Tel.	1992	102	104

INDUSTRIELLES			
Alb. Gas 8 1/2	1991	92	93
Alb. Gas 8 1/2	1992	93	94
Alcan 8 1/2	1991	103	104
Bq. de Mont. 7 1/2-7 3/4	1992	96 1/2	97 1/2
Bq. Mont. 7 1/2	1992	94	95
Bq. N.E. 7 1/2	1988	95	96
Bq. N.E. 6 1/2-7	1992	93	94
Bq. Royale 7 1/2	1991	95	96
Bq. Royale 7 1/2	1987	95	96
Bq. Tor.-Dom. 7 1/2	1987	95	96
Bq. Tor.-Dom. 7 1/2	1987	95	96
Bq. RT 8 1/2	1978	89	90
B.C. Tel. 8 1/2	1994	93 1/2	94 1/2
B.C. Tel. 8 1/2	1993	96 1/2	97 1/2
Bel. 8 1/2	1992	97	98
Cal. Power 8 1/2	1993	97 1/2	98 1/2
Can. Cement 8 1/2	1993	98	99
Can. Utility 8 1/2	1992	94 1/2	95 1/2
CIBC 7 1/2	1992	94 1/2	95 1/2
Const. G. 8 1/2	1992	97 1/2	98 1/2
D.C.S. 7 1/2	1992	90	92
Cominco 8 1/2	1991	97 1/2	98 1/2
Eaton's Acc. 8 1/2	1992	97 1/2	98 1/2
Falconbridge 7 1/2	1991	99	91
Hudson's B. A. 8 1/2	1972	94	95
Husky Oil 8 1/2	1991	96	97
Int. Nickel 8 1/2	1991	98 1/2	99 1/2
Kelly Douglas 8 1/2	1992	94	96



M. S.G.B. Pearson **M. G.O. Relf**

Le Conseil d'administration de Gulf Oil Canada Limitée a annoncé la nomination de M. S.G.B. Pearson au poste de vice-président, exploration et production, avec bureau principal à Calgary. Il succède à George O. Relf qui prend sa retraite après 29 ans de service chez Gulf.

Monsieur Pearson revient au Canada après avoir rempli les fonctions de directeur régional de l'exploration pour l'hémisphère orientale, à la compagnie Gulf. Né en Alberta, il est entré au service de Gulf en 1945 et a occupé successivement divers postes dans les opérations géophysiques et géologiques de l'entreprise. En 1966, il était nommé directeur général de la production et en 1968, vice-président du développement minéralogique.

CODE-A-PHONE PHILIPS

C'est votre propre service de réponse téléphonique par télécommande. Il fonctionne 24 heures sur 24. Il répond à votre téléphone dès le premier coup de sonnette, et cela de votre propre voix. Il enregistre vos messages en totalité. Il vous permet d'appeler votre bureau de n'importe quel endroit du monde et il reproduit vos messages de façon bien claire. A partir de 80¢ par jour.



PHILIPS

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

CIE CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE

600 LAGAUCHETIÈRE OUEST

GE

Appelez **861-9401**

En affaires! Quand vous avez besoin d'argent de Norco

North Continent Capital Ltd.

En bref: Norco.

En résumé: un service professionnel de financement.

Nos services financiers couvrent des projets tels que prêts pour fonds de roulement, achat d'immobilisations, acquisition de compagnies ainsi que plusieurs autres genres de projets.

Vous trouverez également chez nous quelque chose qui n'a pas de prix: l'expérience et les immenses ressources de nos deux compagnies-mères, Laurentide Financial Corporation et BankAmerica Corporation.

NORCO

NORTH CONTINENT CAPITAL LTD.

MONTREAL: 555 ouest, boul. Dorchester, (514) 871-9641

TORONTO: 15 Toronto Street, (416) 361-1576

Bureaux à Vancouver, Edmonton et Calgary.

Trois modèles: Berline - 5 places Coupé G.T.V. 2 et Spider décapotable

Alfa Romeo

Le génie mécanique italien dans sa parfaite expression.

EUGÈNE CARRIÉ

AUTOMOBILE LTÉE

2107 ouest, Ste-Catherine — 937-3991

2 rues à l'est du Forum - Stationnement gratuit

3485, Blvd Rosemont coin Iberville 376-6080

Pourquoi acheter? Louez une voiture neuve telle que...

Olds Cutlass, Buick Regal, Chevy Monte Carlo \$118 par mois

Pontiac Grand Prix \$144 par mois

Buick Riviera ou Electra \$147 par mois

Cadillac Coupe de Ville \$165 par mois

Eldorado & Mark IV .. LIVRAISON IMMÉDIATE

Toutes les voitures ci-haut mentionnées sont équipées d'un **SYSTÈME DE CLIMATISATION**, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, pneus à flanc blanc, Couvercles de roues spéciaux et vitres teintées.

• Premier 45,000 milles gratuit • 5¢ du mille additionnel

• Entretien et assurance non inclus • \$375. non remboursable et le 1er versement lors de la livraison • LOCATION NETTE, 36 mois •

Lorsque vous louerez votre première ou prochaine voiture, laissez-nous vous montrer notre plan de location.

Main Line Auto Leasing

La location "sur-le-champ"

Prenez le métro - Retournez en auto

3575 rue Berri, Montréal Au nord de Sherbrooke

Tél. 849-5381 Ouvert tous les jours Samedi jusqu'à midi

Avis légaux — Avis publics — Appels d'offres

Voir autres Avis légaux en page 15

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No 02-02543-73

TOMMY GRUNFELD, administrateur des villes et districts de Montréal, demandeur

-contre-

GEORGE ROSENTHAL, de lieux inconnus, défendeur

IL EST ENJOINT à **GEORGE ROSENTHAL** à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 17 août 1973

CLAUDE DUFOUR
Greffier Adjoint

Mes Boivert & Assoc.
Suite 2010
800 ouest Dorchester
Montréal

Avocat du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

REQUÊTE POUR PERMIS SPECIAL
(En vertu de la section 5, du Chapitre IX du règlement no 2 de l'arrêté en Conseil du no 3819-73)

par
Acton Vale Transport Inc.,
364, Blvd. Heston,
C.P. 218,
Acton Vale, Cité Bagot, Qué.

Permis no 254-V

CLAUSES CONCERNÉES:
Classe: c) TRANSPORT GENERAL - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE -

Service: c) De Acton Vale, St-Nazaire, Wickham, South Durham, St-Théodore, Leduc, Danby, Upton, St-Liboire, Ste-Christine et Roston Falls à Montréal et retour.

Classe: d) TRANSPORT GENERAL - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE -

Service: d) De Ste-Cécile de Milton, St-Vallier, Roston Pond à l'exception du rayon de 5 milles de Roston Pond, South Durham, l'Égypte, l'Étang Jésus à Montréal et retour.

RESTRICTION:
Le service de cueillette et de livraison n'est pas autorisé dans le rayon de 5 milles des limites de Roston Pond.

Classe: g) TRANSPORT GENERAL - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - IRRÉGULIER

Service: g) De St-Majorique à Montréal et retour.

LA REQUÉRANTE DEMANDE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS D'AJOUTER À SON PERMIS LE DROIT ADDITIONNEL SUIVANT:

DROIT ADDITIONNEL:
En donnant le service autorisé par les clauses ci-dessus, le demandeur s'engage à transporter des marchandises pour le compte de Simpson's Sears Ltd (permi no 118-DYL) dans des remorques louées de Simpson's Sears Ltd, enregistrées au Ministère des Transports par Simpson's Sears Ltd et à la Commission des Transports par la détentrice et tirées par des tracteurs appartenant à la détentrice et enregistrés au Ministère des Transports et à la Commission des Transports par la détentrice.

N.B. Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente requête doit le faire avant le 27 août 1973.

APPEL D'OFFRES

La Cité de Sherbrooke recevra dans des enveloppes scellées adressées au Greffier de cette municipalité, Monsieur Robert Bellé, et fournies à cette fin par l'ingénieur, entre 14-00 heures et 17-00 heures à l'horloge de la salle No. 23, le 5 septembre 1973, des soumissions portant sur l'aménagement de la voie ferrée, soit la canalisation du ruisseau Lyon, la préparation de l'infrastructure de la voie ferrée et le chaînage, du chemin de St-Esprit d'Orford au tunnel de l'échangeur Darby et dans le Parc Industriel, dans les limites de la Cité de Sherbrooke.

Tous les documents nécessaires seront disponibles à compter du 23 août 1973 au bureau des ingénieurs-conseils "BRIERE & BOIVERT", à l'adresse suivante:

489 boulevard Bozique
Sherbrooke

moymenant un dépôt de \$100.00, sous forme de chèque visé, payable à l'ordre de "BRIERE & BOIVERT". Ce dépôt sera remboursé à tous les entrepreneurs qui ont présenté une soumission en bonne et due forme et s'ils retournent les documents en bonne condition dans les quinze (15) jours suivant l'ouverture des soumissions.

La soumissionnaire devra remettre avec sa soumission:

1) Un chèque visé ou cautionnement de soumission (bid bond) d'au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission en faveur du propriétaire.

2) Une lettre d'intention d'assurance garantissant l'émision des cautionnements d'exécution et d'obligations demandées dans les documents de soumission.

Les cautionnements seront retournés aux soumissionnaires dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'ouverture des soumissions, à l'exception de l'adjudicataire.

La corporation municipale de la Cité de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Robert L. Bellé, greffier
Hôtel de ville
145 rue Wellington nord
Sherbrooke.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LALONDE
CASE POSTALE 3500 LA SARRE ABITIBI

APPEL D'OFFRES
ECOLE SECONDAIRE POLYVALENTE A MACAMIC

PROPRIÉTAIRE: Commission scolaire régionale Lalonde
300, Principale
Case Postale 3500
La Sarre
Comité Abitibi, Qué.

ARCHITECTE: M. Valère Langlois
747 boulevard Saint-Joseph
Hull, Qué.

INGÉNIEURS-CONSILS: Côté, Langlois, Gagné & Ass.
147 rue Principale
Rouyn, Qué.

La Commission scolaire régionale Lalonde demande des soumissions pour la construction d'une Ecole Secondaire Polyvalente de 550 élèves à Macamic, comté d'Abitibi-Ouest.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'Architecte contre un dépôt de cent (\$100.00) dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cent mille (\$100,000) dollars à l'ordre de la Commission scolaire régionale Lalonde ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour 90 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au sous-jugé, seront reçues à la Commission scolaire régionale Lalonde, 300 rue Principale, La Sarre, Comté Abitibi, Qué., jusqu'à 20-00 heures, heure en vigueur localement, le 14 du mois de septembre 1973, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessus mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

MONTANT DU CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMMISSION EN DOLLARS

Couverture, isolant, plomberie \$4,500.00
Telles acoustiques \$2,500.00
Terrains et terres céramiques \$4,000.00
Quincaillerie \$10,000.00
Maçonnerie (pose seulement) \$5,000.00
Fenêtres \$4,000.00
Cuisine et cafétéria \$2,300.00
Plâtrerie \$2,300.00
Plomb \$6,000.00

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du Propriétaire ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour cent (100) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions de ces sous-traitants seront reçues jusqu'à 16-00 heures, heure en vigueur localement, le 7 du mois de septembre 1973 au bureau des soumissions déposées de Noranda, Montréal, Québec, Hull et Trois-Rivières, pour être ouvertes publiquement le 10 du mois de septembre 1973, à 15-00 heures, au bureau des soumissions déposées, à 181, 11e rue, Noranda, P.Q.

Tous les documents, plans et devis seront visibles pour consultation au bureau des soumissions déposées du Québec mentionné ci-dessus et pourront aussi être obtenus au bureau de l'Architecte ou de l'ingénieur.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Les entrepreneurs soumissionnaires qui se procureront les documents de soumission recevront un addenda des noms et détails des spécialités des sous-traitants retenus par le Propriétaire suite à un appel d'offres pour cette construction fait le 13 octobre 1972.

Tous les soumissionnaires devront être habiles conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2286 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

CONRAD AUBRY
Directeur général

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 juillet 1973 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Lumina Manufacturing a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 15ème jour d'août 1973, sous le numéro 225751.

Ce 17ème jour d'août 1973.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
No: 14-90256-73

LA SUCCESSION DE FLEU MATIAS SCHUSTER, de son vivant demeurant à 2187, Westley Avenue, Côte St-Lac, district de Montréal.

-et-

CARLOS SCHUSTER, homme d'affaires, demeurant à 2722 Fleet Road, Hampstead, district de Montréal.

Demandeur

Defendeur

AVIS
Prenez avis qu'une requête pour lettres de vérification d'une succession ab intestat concernant les actions ordinaires détenues par feu Mathias Schuster dans S.C.M. Corporation de New York, dans Electronic Associates Inc., de l'Etat du New-Jersey et dans Brandt Airways Incorporated de l'Etat du Nevada, conformément à l'article 835 c.p.c., sera présentée le 23 septembre 1973, à 10-00 a.m. à la chambre 216, au Palais de Justice de Montréal, 10 rue Craig.

Veuillez agir en conséquence.
Montréal le 14 août 1973

Mes Lapointe, Rosemeier & Assoc.
Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
(division des divorces)
No: 12-02324-73

JEANNE BELAND, épouse séparée de biens de André Beland, résidant à 3890, 21ème Cade Hill, St-Félix de Valois, district de Joliette.

Requérante

-contre-

ANDRÉ BENOIT, de lieux inconnus, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé ANDRÉ BENOIT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 14 août 1973

JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

Mes Beland, Trudeau & Assoc.
Edifice RCN, suite 1833
300 Place d'Armes
Montréal

Avocats de la requérante

APPEL D'OFFRES

La Cité de Sherbrooke recevra dans des enveloppes scellées adressées au Greffier de cette municipalité, Monsieur Robert Bellé, et fournies à cette fin par l'ingénieur, entre 14-00 heures et 17-00 heures à l'horloge de la salle No. 23, le 5 septembre 1973, des soumissions portant sur l'aménagement de la voie ferrée, soit la canalisation du ruisseau Lyon, la préparation de l'infrastructure de la voie ferrée et le chaînage, du chemin de St-Esprit d'Orford au tunnel de l'échangeur Darby et dans le Parc Industriel, dans les limites de la Cité de Sherbrooke.

Tous les documents nécessaires seront disponibles à compter du 23 août 1973 au bureau des ingénieurs-conseils "BRIERE & BOIVERT", à l'adresse suivante:

489 boulevard Bozique
Sherbrooke

moymenant un dépôt de \$100.00, sous forme de chèque visé, payable à l'ordre de "BRIERE & BOIVERT". Ce dépôt sera remboursé à tous les entrepreneurs qui ont présenté une soumission en bonne et due forme et s'ils retournent les documents en bonne condition dans les quinze (15) jours suivant l'ouverture des soumissions.

La soumissionnaire devra remettre avec sa soumission:

1) Un chèque visé ou cautionnement de soumission (bid bond) d'au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission en faveur du propriétaire.

2) Une lettre d'intention d'assurance garantissant l'émision des cautionnements d'exécution et d'obligations demandées dans les documents de soumission.

Les cautionnements seront retournés aux soumissionnaires dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'ouverture des soumissions, à l'exception de l'adjudicataire.

La corporation municipale de la Cité de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Robert L. Bellé, greffier
Hôtel de ville
145 rue Wellington nord
Sherbrooke.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LALONDE
CASE POSTALE 3500 LA SARRE ABITIBI

APPEL D'OFFRES
ECOLE SECONDAIRE POLYVALENTE A MACAMIC

PROPRIÉTAIRE: Commission scolaire régionale Lalonde
300, Principale
Case Postale 3500
La Sarre
Comité Abitibi, Qué.

ARCHITECTE: M. Valère Langlois
747 boulevard Saint-Joseph
Hull, Qué.

INGÉNIEURS-CONSILS: Côté, Langlois, Gagné & Ass.
147 rue Principale
Rouyn, Qué.

La Commission scolaire régionale Lalonde demande des soumissions pour la construction d'une Ecole Secondaire Polyvalente de 550 élèves à Macamic, comté d'Abitibi-Ouest.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'Architecte contre un dépôt de cent (\$100.00) dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cent mille (\$100,000) dollars à l'ordre de la Commission scolaire régionale Lalonde ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour 90 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au sous-jugé, seront reçues à la Commission scolaire régionale Lalonde, 300 rue Principale, La Sarre, Comté Abitibi, Qué., jusqu'à 20-00 heures, heure en vigueur localement, le 14 du mois de septembre 1973, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessus mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

MONTANT DU CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMMISSION EN DOLLARS

Couverture, isolant, plomberie \$4,500.00
Telles acoustiques \$2,500.00
Terrains et terres céramiques \$4,000.00
Quincaillerie \$10,000.00
Maçonnerie (pose seulement) \$5,000.00
Fenêtres \$4,000.00
Cuisine et cafétéria \$2,300.00
Plâtrerie \$2,300.00
Plomb \$6,000.00

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du Propriétaire ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour cent (100) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions de ces sous-traitants seront reçues jusqu'à 16-00 heures, heure en vigueur localement, le 7 du mois de septembre 1973 au bureau des soumissions déposées de Noranda, Montréal, Québec, Hull et Trois-Rivières, pour être ouvertes publiquement le 10 du mois de septembre 1973, à 15-00 heures, au bureau des soumissions déposées, à 181, 11e rue, Noranda, P.Q.

Tous les documents, plans et devis seront visibles pour consultation au bureau des soumissions déposées du Québec mentionné ci-dessus et pourront aussi être obtenus au bureau de l'Architecte ou de l'ingénieur.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Les entrepreneurs soumissionnaires qui se procureront les documents de soumission recevront un addenda des noms et détails des spécialités des sous-traitants retenus par le Propriétaire suite à un appel d'offres pour cette construction fait le 13 octobre 1972.

Tous les soumissionnaires devront être habiles conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2286 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

CONRAD AUBRY
Directeur général

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
No: 05-01013-73

BENOIT KESSEN LITEK, corporation légalement constituée, ayant son siège social à 545, Boul. Boivin, Ste-Thérèse ouest, district de Terrebonne.

Demanderesse

-contre-

DAME PATRICIA LOU O'BYRNE CARRETTE et MAURICE K. CARRETTE, ses deux autrui de Rigaud, district de Montréal, maintenant tous deux de lieux inconnus, défendeurs

DAME HUGUETTE MAJOR WILLIAMS, de Rigaud, district de Terrebonne.

-et-

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE VALDREUIL.

-et-

IL EST ENJOINT à DAME PATRICIA LOU O'BYRNE CARRETTE

Maurice K. Carrette à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 13 août 1973

CLAUDE DUFOUR
PROTONOTAIRE ADJOINT

Mes Kaufman & Assoc.
Suite 400
715 Carré Victoria
Montréal 128

Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
No: 12-02323-73

DAME DORIS PRICE, demeurant et résidant au 631 Pine Avenue, No 2, St-Lambert, district de Montréal.

Requérante

-contre-

ERNEST H. COLBY, de domicile inconnu, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur Ernest H. Colby est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été déposées au greffe de la Cour supérieure de Montréal, à son intention.

Montréal, le 16 août 1973

(Wilfrid Lefebvre)
Registraire

Michel Lamarre, avocat
Centre Communautaire Juridique de la Rivière-Sud Bureau de St-Hubert
3258 Grande-Allee
St-Hubert, P.Q.

Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE
No: 02-02543-73

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal.

Demanderesse

-contre-

MICHAEL LICHACH, domicilié à 3590 Ellengade Drive, Mississauga, Ontario, défendeur

-et-

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL.

-et-

IL EST ENJOINT à MICHAEL LICHACH à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 14 août 1973

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Me Robert J. Lanthier
242 Boul. Ste-Rose
Laval

Avocat de la demanderesse

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DE LA CAPITALE
APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au: CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), KIA 0M1 et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR L'ENTREPRISE NO. 7069 RAVALEMENT ET REJOINTEMENT DE LA MACONNERIE MUSEE VICTORIA - OTTAWA, ONTARIO seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'est) le jeudi 6 septembre 1973.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Le dépôt sera remboursé des que les documents seront envoyés en bon état dans les mois qui suivent le jour du désachèvement des soumissions.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui sont présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt, spécifié dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le chef des Services financiers et administratifs J.J. Carrette

SIMARD-BEAUDRY INC.
par Trust Général du Canada, Fiduciaire

APPEL D'OFFRES

Projet No 700-369 - Artère principale ouest - Chemin, Drainage, Aménagement paysager

Sur l'emplacement du nouvel aéroport international de Montréal, Mirabel, Québec

DES SOUMISSIONS (ACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à:

Bureau des appels d'offres,
Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal,
Edifice du Port de Montréal,
3ième aile, 3ième étage,
Cité du Havre, Montréal 103, Québec.

seront reçues jusqu'à 15h00 (heure de Montréal)

JEUDI, LE 13 SEPTEMBRE 1973.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent, peuvent être obtenus par les entrepreneurs généraux à l'adresse ci-haut mentionnée sur présentation d'un chèque visé de \$200.00 remis au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur remise des plans et devis en bon état dans un délai de quatorze (14) jours de l'ouverture des soumissions.

Les sous-traitants et autres intéressés pourront examiner les plans et devis aux bureaux suivants:

Association de la Construction de Montréal,
4970 Place de la Savane, Montréal, Québec;
Association de la Construction de Québec;
675 Marguerite-Bourgeois, Québec, Québec;
Association des Constructeurs de la Mauricie Inc.,
400 rue William, Trois-Rivières, Québec;
Association des Constructeurs du District de Hull,
3 rue Châtelet, Hull, Québec.

Pour information supplémentaire, prière d'appeler le Bureau des Appels d'Offres, à (514) 283-6824.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ron Bryant mérite sa 19e victoire aux dépens des Expos

La question suivante s'adresse à tous les amateurs de baseball: quel est le lanceur de la ligue nationale qui a récolté le plus grand nombre de victoires?

Non. Ce n'est pas Tom Seaver, Claude Osteen, Bob Gibson.

Si vous étiez l'un des 16,127 spectateurs présents au parc Jarry, hier soir, vous le sa-

SAN FRANCISCO (3)	MONTREAL (1)
ab p cs pp	ab p cs pp
Mathews 2b 4 0 2 0	Woods 2b 4 0 0 0
Fuentes 2b 4 1 0 0	Mangual 2b 4 0 1 0
Bonds 2b 5 0 2 0	Singleton 2b 3 1 1 0
McCovey 1b 2 0 0 0	Hreben 1b 4 0 0 0
Thomson 1b 1 0 0 0	Ballew 1b 4 0 1 1
Malden 2b 5 1 1 0	Bocabella 2b 3 0 1 0
Wingman 2b 3 1 0 0	Jorgensen 2b 0 0 0 0
Phillips 2b 2 0 1 0	Folse 2b 4 0 0 0
Drader 2b 2 0 2 0	Fria 2b 3 0 0 0
Bryant 1b 2 0 0 0	Renko 1b 2 0 0 0
	Marshall 1b 0 0 0 0
	Lantz 1b 0 1 0 0
	McAnally 1b 0 0 0 0
Total 30 3 9 2	Total 32 1 5 1

San Francisco	010 000 110-3
Montreal	000 100 000-1
5-Matthews, Foli, DJ-Montreal 2, L3B-	
San Francisco 11, Montreal 6, Bv-Matthews,	
Kingman, S-Fuentes BS-Divader 2.	
ML CS P PM BB RB	
Bryant 9 19-8	7 13-8 2 1 6 5
Renko 11-8	7 13-8 2 1 6 5
M. Marshall	23-0
McAnally	1 0 0 0 2 0
APL-par Bryant Bocabella ML-Reno	
D-23-4 A-16,137.	

Les choix de M. Lee à B.B.

Avant-hier soir, notre sélectionneur a eu deux gagnants. Il en a donc maintenant 71 en 260 courses pour une moyenne de 27,3%.

Dans ses paris, il a perdu \$1,50 et sa banque est descendue à \$38,70.

Voici ses pronostics pour le programme de ce soir:

1ère course: 1-Ruth Ann Charlton (no 2); 2-Keystone Spy (6); 3-Royal Dugan (1).

2ème: 1-Mr. Red Adios (3); 2-Quick Jester (9); 3-Benjamin Hanover (1).

3ème: 1-Blaze Cashier (2); 2-Effrat Lobell (5); 3-Kings Medal (7).

4ème: 1-Karen Mon (3); 2-Debutante (1); 3-Main Nib (4).

5ème: 1-Peace Mir (1); 2-Deputy Hill (7); 3-Sharp Burr (8).

6ème: 1-Dons Gene (5); 2-Lovellist Mir (8); 3-Lous A Dilly (1).

7ème: 1-Betsies Dream (3); 2-Anderson Bonnios (8); 3-Racing Pride (1).

8ème: 1-Plutus (4); 2-Heinze Travel (8); 3-Raider City (5).

9ème: 1-Flying Success (1); 2-Eclair Flicka (2); 3-J.J. Adios (5).

Exactas suggérées: 1-2 et 2-1, 1-5 et 5-1, 2-5 et 5-2.

ENJEU: \$100 EN CAISSE: \$38,70

Ce soir, "M. Lee" mise \$20 de la façon suivante:

\$2 sur le pari double 2-3;

\$2 sur la 3ème course, au mutuel, \$2-0-0 sur le no 2;

\$2 sur la 4ème, \$2 sur la quiniela 1-3;

\$2 sur la 5ème, au mutuel, \$2-0-0 sur le no 1;

\$2 sur la 6ème, \$2 sur chacune des quinielas 1-5 et 5-8;

\$2 sur la 7ème, au mutuel, \$2-0-0 sur le no 1;

\$2 sur la 8ème, \$2 sur la quiniela 3-8;

\$2 sur la 9ème, au mutuel, \$2-0-0 sur le no 4;

\$2 sur la 10ème, \$2 sur l'exacta 1-5.

vez sûrement. Mais celui qui n'y était pas sera surpris d'apprendre qu'il s'agit de Ron Bryant, des Giants de San Francisco.

Ces partisans qui ont vu Bryant mériter sa 19e victoire aux dépens de leurs favoris auraient probablement préféré ne jamais le savoir puisqu'il a permis aux siens de vaincre les Expos 3-1. Du même coup, il empêchait les Mont-réals de gagner le championnat, alors que les Giants, dont le dossier est de beaucoup supérieur à tous les clubs de la section Est, sont toujours à 7½ parties de la tête dans l'Ouest.

Pendant que ses coéquipiers ne parvenaient à compter même s'ils prenaient place sur les sentiers, Bryant a assez facilement contrôlé l'offensive montrealaise à qui il n'a accordé que cinq coups sûrs et un but sur balles. Bryant a aussi atteint un homme au bâton. Alors que les Expos ne réussissaient donc qu'à placer sept hommes sur les buts durant toute la soirée, les Giants eux en-

laissèrent pas moins de onze en panne. De plus, trois de leurs joueurs ont été retirés au marbre, dont un à la 9e à la suite d'un puissant lancer du voltigeur Ken Singleton. La marge de 3-1 n'indique donc pas ce que le match a été.

San Francisco a compté son point gagnant à la 7e contre le lanceur perdant Steve Renko. Un lancer de Tim Foli dans l'abri du club adverse alors qu'il tentait de retirer Bobby Bonds après qu'il eut frappé un simple et fait un long virage au premier, a permis à Tito Fuentes, qui lui avait avancé au 3e sur le "cs", de croiser le marbre avec le point qui portait le compte 2-1.

S.F. prend les devants

Les Giants avaient pris les devants à la 2e reprise sans même frapper un coup sûr. Renko, qui avait retiré deux frappeurs au bâton des premières manches, a plutôt accordé deux buts sur balles dans cette 2e. Il en a donné un à Dave Kingman qui, à 6'6" et 210 livres, a volé le 2e avant d'avancer au 3e à la suite d'une balle passée de John Bocabella.

Un ballon sacrifice du receveur Dave Rader a produit

le point. La balle n'était pas frappée très profondément au champ gauche, mais le tir du jeune Pepe Mangual, auteur d'un simple et d'un but volé à la première manche, a manqué de précision.

S'ils ont pu enregistrer un premier point sans cogner la balle en lieu sûr, les Giants ont cependant manqué d'opportunisme à la 3e alors qu'ils l'avaient entreprise en frappant leurs 2e et 3e coups sûrs de la partie. Ainsi, avec Gary Matthews au 3e et Tito Fuentes, qui obtenait son 2e simple déjà, au premier cousin, Renko a bénéficié d'un bon jeu défensif de Tim Foli pour s'en tirer.

Après avoir capté une balle bondissante à ras le sol, le lanceur précis de ce dernier au marbre a privé San Francisco d'un point. Le lanceur des Expos a ensuite retiré Willie McCovey sur une chandelle inoffensive au 3e et Gary Maddox sur un long ballon au champ centre.

Les Expos répliquent

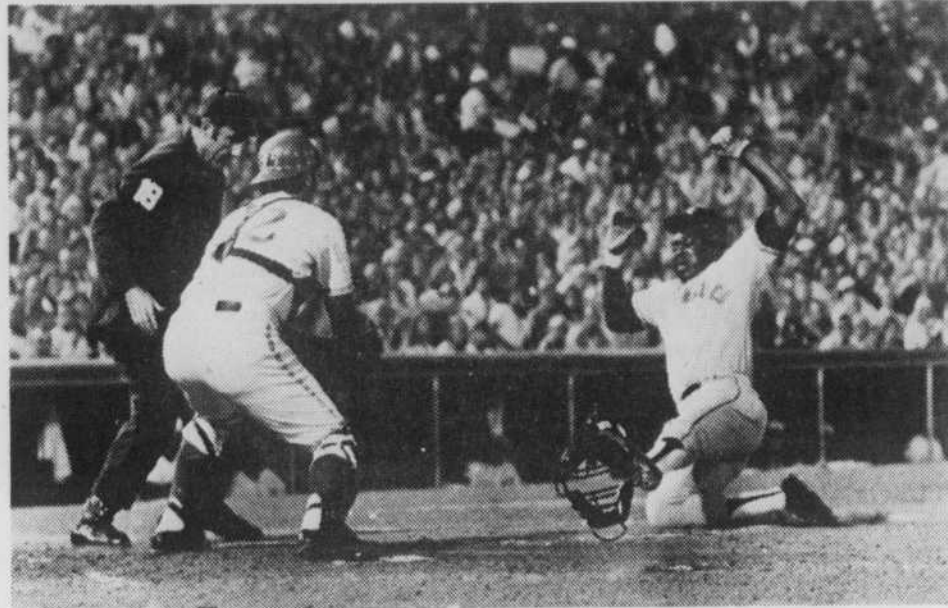
Après avoir facilement menotté les Montréalais pendant trois manches, Bryant a accordé un point à la 4e, qui portait le pointage 1-1. Avec un retrait, Ken Singleton a

frappé un simple et il est passé au 2e à la suite du roulant-retrait de Hal Breen. Un simple opportun de Bob Bailey l'a fait compter.

Les "cs" de Singleton et Bailey étaient les 2e et 3e des Expos. Mangual en avait obtenu un après un retrait à la 1ère. Il était d'abord passé au 2e avec l'erreur du voltigeur de gauche Gary Matthews, puis au 3e à la suite d'un but volé. Singleton a cependant été retiré sur trois prises et Breen a frappé un ballon.

Si les Expos n'avaient pas de chances de compter, les Giants de leur côté ne profitaient pas des occasions qui se présentaient. Ainsi, à la 5e ils n'ont pas compté avec des joueurs au premier et 3e et aucun retrait. Le lanceur précis de Pepe Fria a d'abord retiré Bryant au marbre après un roulant, puis un coup en flèche de Bobby Bonds s'est transformé en double-vol. A la manche suivante, les Giants ont encore laissé deux coureurs sur les buts après qu'ils eurent recue les "bb".

Alors que Bryant n'a fait face qu'à 19 frappeurs durant les cinq dernières manches, les Giants, qui avaient repris les devants à la manche précédente, ont ajouté un dernier point à la 8e, grâce à un autre ballon sacrifice de Rader.



Même si l'offensive des Expos ne fut pas éclatante hier soir, la défensive par contre, à part l'erreur de Tim Foli, a privé les Giants d'au moins trois points, alors que trois coureurs du San Francisco ont été retirés au marbre. Ici c'est au tour de Gary Matthews d'être retiré par le receveur John Bocabella, qui a déjà la balle dans son gant. "Boc" avait reçu le lancer de Tim Foli. Les Expos ont néanmoins perdu 3-1. (Photo Le Devoir par Delor)

Un (possible) retour pour Shane Gould et une (possible) retraite pour Ali

A Sydney, Australie, hier, la mère de la nageuse Shane Gould, championne mondiale et olympique, a révélé que sa fille s'était inscrite à plusieurs compétitions nationales qui doivent avoir lieu cet hiver. Les trois records du monde que des nageuses de l'Allemagne de l'Est ont établi lors des championnats pour la Coupe d'Europe la fin de semaine dernière en Hollande auraient refait l'enthousiasme de la championne australienne pour la compétition, qu'elle avait décidé d'abandonner. "Je regrette ne pas avoir été la pour faire la lutte à Kornelia Ender dans les 100 mètres", a dit Shane Gould, 16 ans. Mlle Ender, 15 ans, a deux fois battu le record mondial de Mlle Gould, qui était de 58,5 secondes, sur cette distance, le réduisant finalement à 58,12. Le 13 juillet dernier, Mlle Gould avait déclaré qu'elle se retirait pour deux ans afin de compléter ses études et passer plus de temps avec sa famille. Sa mère croit maintenant qu'elle fera peut-être un retour cet hiver à Sydney.

CE SOIR, AU PARC JARRY, ce sera "la soirée de La Ronde et de Terre des Hommes", tous ceux assistant à la partie de baseball entre les Expos et San Francisco recevant des billets gratuits d'admission pour demain à La Ronde. Pas moins de 23 joueurs des Expos, en congé, visiteront Terre des Hommes et La Ronde demain après-midi entre 2 et 4 heures, signant des autographes et se faisant photographier en cours de route. Seuls Mike Marshall et Ken Singleton, pris ailleurs, manqueront à l'appel. Les caisses populaires Desjardins sont parmi les responsables de l'événement.

JIM BULLION, président de la Chambre de Commerce de Daytona Beach, et ses directeurs Bill Counts et Herb Sussman, ainsi que Jim O'Leary Sr et sa femme, qui dirigent l'hôtel American Lodge où les Expos logent durant leur camp d'entraînement, sont actuellement dans la métropole et assisteront à la partie de ce soir contre San Francisco au parc Jarry. En plus de rendre visite aux Expos, ils ont aussi rencontré différents agents de voyage désirant bien accommoder les amateurs montrealais qui, le printemps prochain, voudront se rendre à Daytona Beach pour le prochain camp d'entraînement du club Montréal.

PATRICK FRANCHETERRE, un jeune joueur de hockey français, a été invité pour un essai au camp d'entraînement des Nordiques de Québec de l'Association Mondiale de hockey. Natif de Lille et âgé de 23 ans, Francheterre évolue à l'aile droite. Il est membre de l'équipe nationale de France depuis 1967 et a participé aux Jeux olympiques de Grenoble en 1968, au championnat du monde en Roumanie en 1970 et à celui disputé en Hollande en 1971. En annonçant cette décision, l'entraîneur-gérant Jacques Plante a précisé que Francheterre avait été invité au camp des Nordiques sur la recommandation de Gaston Marcotte, ancien directeur du Service des activités sportives de l'Université Laval. Au total, 51 joueurs participent aux exercices d'entraînement qui commenceront le 10 septembre à l'amphithéâtre de Villeneuve, en banlieue de Québec. Dans la liste, on dénombre 14 défenseurs, 11 alliers-droits, 9 centres, 9 gardiens et 8 alliers-gauches. Six de ces joueurs ne rejoindront le camp qu'à compter du 1er octobre cependant. Ce sont Réjean Houle, Serge Bernier, Dale Hoganson, Michel Deguise, Jeannot Gilbert et Alain Beaulé.

Rod Laver et Bjorn Borg remportent la victoire

LES PRINCIPAUX favoris ont remporté leur match hier, lors de la deuxième journée des championnats de tennis canadiens dotés d'une bourse de \$100,000, disputés à Toronto.

Ainsi, l'Australien Rod Laver a facilement défait son compatriote Geoff Masters 6-3 et 6-0 tandis que le Suédois Bjorn Borg, âgé de 17 ans seulement et nouvelle couleuvre du tennis international, a eu raison du Sud-Africain Pat Cramer 6-4 et 6-2.

Chez les dames, l'Australienne Evonne Goolagong a battu la Sud-Africaine Ilana Kloss 6-2, 3-6 et 6-3 tandis que l'Allemande de l'Ouest Helga Masthoff défaisait l'Australienne Christine Matison 6-4 et 6-3.

Football

LIGUE CANADIENNE

Section Est	G	P	N	PP	PC	Pts
TORONTO	3	0	0	0	0	6
MONTREAL	2	1	0	0	0	4
HAMILTON	1	2	0	0	0	2
OTTAWA	4	0	0	0	0	8

Section Ouest

G	P	N	PP	PC	Pts
SASKATCHEWAN	3	1	0	0	5
EDMONTON	2	1	0	0	4
CALGARY	2	1	0	0	4
WINNIPEG	1	3	0	0	2
VANCOUVER	1	2	0	0	2

Avant-hier soir

Ce soir	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto à Hamilton	0	0	0	0	0	0
Vancouver à Winnipeg	0	0	0	0	0	0
Edmonton à Calgary	0	0	0	0	0	0

LES MEILLEURS

Section Est	T	C	P	S	Pts
Organo, O.	0	2	0	0	2
Andruskysh, T.	0	6	5	6	27
Rodgers, M.	4	0	0	0	24
Sunter, H.	0	4	6	1	23
Allen, T.	3	0	0	0	18
Sweet, M.	0	7	3	1	17
Henley, H.	2	0	0	0	12

Section Ouest

G	P	N	PP	PC	Pts
Cutler, E.	0	4	6	3	25
Abendschan, S.	0	4	0	4	25
Muske, V.	4	0	0	0	24
Robinson, C.	0	4	5	1	20
Reed, S.	3	0	0	0	18
Eber, S.	3	0	0	0	18
Jonas, W.	0	6	2	1	13

ABBREVIATIONS: S (touché), T (passé), P (placement), S (toutes les passes).

Ça marche à plein

Il y a toujours un monde fou au parc Jarry. Du monde de partout, du "ben, bon monde. Pour satisfaire tout leur monde (ces dames en particulier), les Expos disputent une partie contre leurs épouses, le 26 août, avant le match San Diego. Et ce sont peut-être elles qui vont gagner. Tout est possible au parc Jarry. Le vendredi 24, la "soirée des autographes" est aussi un spécial à ne pas manquer.

San Diego	San Diego	San Diego
24 août 8h05	25 août 8h05	26 août 2h15
Los Angeles	Los Angeles	Los Angeles
27 août 8h05	28 août 8h05	29 août 8h05

Téléphone: 273-0433

Faites équipe avec nous.



Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux en page 14

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 6 août 1973 par lequel Hersch Woolens Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 13 août 1973 sous le numéro 2451777. Banque de Montréal, le 13 août 1973.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 95-010045-73

ROSALIA GIGLIONE, épouse séparée de biens de CALOGERO LENTINI, domiciliée à 7218 Denormandie, ville et district de Montréal,

demanderesse

contre-

CALOGERO LENTINI, autrefois des ville et district de Montréal, maintenant des lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à CALOGERO LENTINI à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours,

Montréal, le 17 août 1973

CLAUDE DUFOUR PROTONOTAIRE ADJOINT

Me Mario Lattoni 318 St-Zotique

Avocat de la demanderesse

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA Appel d'offres

Des soumissions sous pli scellé, adressées au Directeur des Achats, et portant la mention "Soumission pour ballast concassé-Terre-Neuve (2)" seront reçues jusqu'à 12 heures (midi), heure avancée, le 15 septembre 1973 pour l'approvisionnement de 300,000 tonnes nettes de ballast concassé devant être livrées au chemin de fer à un point donné sur la voie ferrée entre Gander, Terre-Neuve, millage 212,9 Clarendville, et Badger, millage 294,2 Bishops Falls.

Un chèque visé d'une banque à charte du Canada au montant équivalent cinq (5) pour cent du montant total de la soumission, payable à l'ordre du Canadian National, doit accompagner chaque soumission. Les bons de garantie ne seront pas acceptés en remplacement des chèques.

Toutes les conditions du présent appel d'offres, les formules de soumission et les formules de contrat peuvent être obtenues en s'adressant à:

P.J. Mackey Directeur des Achats Canadian National Moncton, N.-B.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

P.J. Mackey Directeur des Achats Canadian National Moncton, N.-B.

FOURTHIRTEEN CORP.

AVIS

Prenez avis que FOURTHIRTEEN CORP. une corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Compagnies, et ayant son siège social à Montréal s'adressera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte suivant les prescriptions de la Loi des Compagnies.

DATE A MONTREAL CE 2 août 1973.

(GEORGE SANDERS) SECRETAIRE PAR INTERIM

AVIS AUX CREANCIERS

AVIS VOUS EST DONNE que le 26 septembre 1973, une requête sera présentée à la Cour supérieure, district de Montréal, afin d'homologuer des nouvelles conventions matrimoniales entre Dame Lucie Quenneville et Donat Leblanc, tous deux domiciliés au 1, rue Pigeon à Huntingdon, district de Beauharnois, constaté en un contrat de mariage passé le 26 juin 1973 devant Me Jean Rousseau.

DUGUAY & SAOIS, 1038 Chertier, no 304

Montréal, 22, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 92-010067-73

ANTONIN SERIOS, gentillhomme, résidant à 3500, St. Wilfrid Laurier, St. Hubert, district de Montréal,

demandeur

contre-

ALLEN GARY HEAD, gentillhomme, résidant à 7967, Matilda, à Mobile, USA,

défendeur

et-

CELESTE TURNER SNIPES, résidant à 2185, Dauphin, Alabama, U.S.A.,

défendues

IL EST ENJOINT à ALLEN GARY HEAD et CELESTE TURNER SNIPES à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration et du bref de saisie avant jugement a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours,

Montréal, le 17 août 1973

CLAUDE DUFOUR GREFFIER-ADJOINT

Mes Tansey, DeGrandpre & Assoc's 380 St-Jacques

Montréal

Avocat du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (division des divorces)

No: 12-032365-73

MAURICE DUROCHER, machiniste, résidant à 3678, Drake, ville et district de Montréal,

Requérant

contre-

DENISE ST-PIERRE, ménagère, domiciliée autrefois à 5678 Drake, ville et district de Montréal, maintenant des lieux inconnus,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée DENISE ST-PIERRE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal le 15 août 1973.

JACQUES PERRON REGISTRE

Me Rosaire Desjardins 210 St-Jacques

Demain à Lachute, la Chambre de commerce jouera au golf

Le tournoi de golf annuel de la Chambre de Commerce du district de Montréal aura lieu à Lachute, demain. Pour le bénéfice des concurrents, voici la liste des heures de départ sur les 1er et 10e trous:

1er TROU

8:49, Jean-Guy Garneau, Denis Laroche, Paul Bélanger, Damien St-Laurent

8:56 Maurice Myrand, Luc Cloutier, Claude Vidal, Gérard Lebeau

9:03 Louis Robert, Denis Ouellette, Robert Rivest, Gilles Boyer

9:10 Roland Picard, André Troitier, Claude St-Amand, Jean-Louis Robitaille

9:17 Aimé Laplante, Rosario Nobert, Gilles Perron

9:24 René Lemire, Denyse Lalonde, Gérard Desjardins, Roger Laferté

9:38 Guy St-Antoine, Gilles Bédard, Roger Forêt, Pierre Leduc

9:45 Roger Gariépy, André Gauthier, Julien Benoit, Pierre Leduc

9:52 André Graton, Yves Graton, Bernard Gratton, Pierre Gratton

9:59 Gérard Blondeau, Jean Poirier, Albert Caty, Pierre Boucher

10:06 Roger Germain, Marcel Camirand, Claude Lemieux, Michel Daigneault

10:13 Louis Charbonneau, Réal Tardif, Florent Tranchemontagne, Frank Léveillé

10:20 Roger Martin, Ghislain Dufour, Cyrille Dufresne, Réal Boucher

10:27 Bernard Côté, Roger Carboneau, Raymond Régimbal

10:34 Arthur de Palma, Albert David, Normand Duval, Jacques Lamontagne

10:41 Marcel Camu, Pierre Gagneau, Gilles Doré, Michel Durancieu

10:48 Laurent Roy, Roger Filion, Marcel Le Houllier, Serge Bédoin

10:55 Bernard Coupal, Antheim Bergeron, Thomas Ducharme, Henri Messier

11:09 Paul Noisieux, Jean Desrosiers, Claude Ducharme, Roland Plourde

11:16 Bernard Tailleux, Claude

Daigle, Zotique L'Espérance, Steve Trudeau
11:23 Jacqueline Nault, Pierrette Grondin, Jean-Yves Roy, Jean-Paul Lalancette
11:30 Marcel Payette, Pierre Fournier, Jean Balcer, Fernand Kérouac
11:37 Roger Vigant, Henri Dorion, André St-Amour, Charles-Emile Charbonneau

10ème TROU

8:49 Georges Delorme, Roger Gauthier, Ghislain Arsenault, Laurent Leduc

8:56 Jean-Marie Gagnon, Maurice Filiatrault, Léo Vanasse

9:03 Germain Nepveu, Guy Lemire, Guy Boismenu, Louis Perron

9:10 Mado Richard, Gilberte Vincent, Léopold Lamarche, Roland Bernard

9:17 Marcel Brunet, Gaston Gagné, Robert Champagne, Jacques Martel

9:21 Bertrand Goulet, Gilles Mercier, Bernard Brodeur, M. Méthot

9:38 André Proulx, Jean-Paul Jolicoeur, Thérèse Jolicoeur, Rachel Proulx

9:45 Georges Marchand, Robert Rochelleau, Maurice Delisle, Pierre Michaud

9:52 Etienne Cardinal, Ray Dompierre, Jacques Vézina, J. Bazinet

9:59 Adolphe Leduc, A. Régimbal, Paul Martin, James Graham

10:06 Louis Lorange, Lionel Lalonde, Jean Desbiens, Jacques Desrochers

10:13 Paul Renaud, André Charberland, Ernest Chenier, Emery Doré

10:20 Philippe Cloutier, Jacques Lalonde, Philippe Cyr, Germain Nantel

10:27 Pete Frechette, Bob Vottero, François Helle, David Jones

10:34 Paul Lafrance, Roland Pouliot, Camille Archambault, Yvon LaRoque

de notre envoyé spécial,

André Tardif

ROUYN-NORANDA — L'entraîneur de notre équipe de crosse a pris son travail tellement au sérieux que dès la fin des classes, il réunissait ses jeunes chaque jour, de 9h le matin jusqu'à 5h l'après-midi, pour une immersion quasi-totale, composée de séances de films et d'entraînement d'exercices sur le terrain.

Gilles Blain, régisseur des sports et loisirs à Laval et chef de mission de sa municipalité aux Jeux du Québec, illustre ainsi l'effort gigantesque qu'on a dû accomplir, en dix semaines à peine, afin de trouver des représentants dans les 16 disciplines à l'affiche des Jeux.

Jusqu'au 1er juin dernier, Laval, de même que la région de Bourassa comprenant les municipalités de l'est de l'île,

10-41 André Taché, François Paul, W.M. Russell, R.A. Makarios

10-48 Roland Choinière, Jean-Paul Gagnon, Jean Tétrault, Jacques Deniger

11-02 Richard Séguin, Carmin Graveline, Raymond Primeau, Gaston Bertrand

11-09 André Philie, Rodolphe Monty, André Duval, Maurice Robida

11-16 Jean Monty, Jacques Loubier, Gilbert Beauchemin, René Deschatelets

11-23 Henriette LaRoque, Thérèse Durancieu, Jacques Major, Marcel Bourbonnière

11-30 Louis LaRoque, Lionel Grevier, Viator Gendron, André Desautels

et celle du lac Saint-Louis dans l'Ouest, ne formaient qu'une seule et unique région appelée Montréal métropolitain. La corporation des Jeux du Québec prit alors la décision d'en faire quatre régions bien distinctes pour porter le total à 18.

Dès le 3 juin, un comité organisateur était formé à Laval, et on s'aperçut très tôt que sept seulement des 16 sports nécessitant une représentation à Rouyn-Noranda, en plus de trois autres disciplines (concours hippique, pétanque et aviron) à l'affiche des Jeux chaque deux ans, étaient structurés.

Or, avant d'envoyer une équipe d'athlètes aux Jeux d'été, la corporation exige qu'on procède à des éliminatoires régionales.

«Que de problèmes il nous a fallu surmonter», de commenter Roger Brunelle, directeur de l'éducation physique au collège Laval de Saint-

Vincent-de-Paul et premier adjoint de Blain.

L'exemple de l'équipe de crosse est typique. Une ligue à trois équipes de calibre minime (12 ans et moins) fut rapidement formée, sous la direction de Pierre Deslauriers. Celle dirigée par François Chagnon, un entraîneur vraiment enthousiaste, s'imposa assez facilement et réussit même, avant son départ pour Rouyn-Noranda, à affronter en matches amicaux quatre équipes de la région montréalaise déjà qualifiées pour la finale provinciale. Le travail inlassable de Chagnon porta fruit, puisque après deux revers initiaux par des pointages très serrés, ses minimes gagnèrent les deux autres rencontres.

Les jeunes Lavallois ne jouent évidemment pas le rôle de favoris dans la compétition regroupant 17 équipes. Ils auront tôt ou tard à affronter une équipe de Baie-

Comeau qui remportait récemment le championnat canadien et grande favorite pour tout balayer sur son passage ici. Mais on ne s'inquiète pas outre mesure de leur rendement: ils sauront se débrouiller.

Brunelle raconte aussi les difficultés qu'on eut à structurer certaines disciplines, entre autres le ski nautique, pour la compétition préliminaire aux Jeux.

«Il nous fallait un minimum de 30 compétiteurs, mais trois seulement posèrent leur candidature, dit-il. Plusieurs appels téléphoniques nous ont permis de trouver une quarantaine de skieurs, et nous avons pu ainsi choisir notre équipe».

De son côté, Blain dit toute sa satisfaction à la suite des Jeux de Laval.

«Nous nous étions fixé un objectif de 2,000 participants, nous en avons réuni 2,200. Comme travail de sensibilisation, c'est, je crois, une bel-

le réussite. Nous vivions dans l'esprit des Jeux, une participation massive de la population, et nous avons atteint notre but premier».

Or, lorsqu'on sait que Laval, se proclame — avec raison — la capitale du sport amateur au Québec, grâce à un travail formidable accompli depuis quelques années par Arthur Lessard comme directeur de la récréation, mais que cet effort porte quand même beaucoup sur des sports tels que le hockey et le football qui ne sont pas représentés aux Jeux, il faut être d'accord avec Blain.

Tout ce déploiement, chose encore plus remarquable, a été réussi avec un maigre budget de \$7,114 seulement, accordé par la corporation pour présenter la compétition régionale.

«Nous avions le loisir d'utiliser cette somme pour l'animation et les salaires, de commenter Brunelle. Mais comme le comité organisateur est composé exclusivement de bénévoles, nous avons pu l'utiliser en quasi totalité pour l'achat du matériel manquant ou la location de terrains. Avouons toutefois que le service de récréation municipal nous a été d'une aide précieuse».

Précisons que la corporation des Jeux assume les frais de transport et d'hébergement des 5,000 athlètes et entraîneurs participant aux compétitions provinciales de Rouyn-Noranda et les frais d'hébergement de quatre délégués pour chacune des 18 missions régionales mais non

leur transport.

Quelque 246 athlètes de Laval âgés de 19 ans et moins (la 2e plus forte délégation par le nombre), de même que leurs entraîneurs, peuvent donc arriver à tour de rôle à Rouyn-Noranda, selon l'horaire de la compétition, grâce à l'effort de quelques gars convaincus tels Blain et Brunelle, qui ont su relever à la dernière minute le défi énorme de former une équipe distincte.

«Lorsque nous faisons partie du Montréal métropolitain, le trop grand nombre entraîne une perte d'identification et de participation», dit Blain.

Et il note qu'en polo aquatique où, tout comme à la crosse, il a fallu organiser une compétition à la hâte, on parle maintenant de fonder une ligue dès l'automne. Et en plongeon, deux clubs sont déjà formés sur des bases solides.

Tout ne se fait pas sans heurts cependant, et Blain, l'un des fondateurs d'un fort mouvement d'athlétisme dans Laval il y a quelques années, ne se sans amertume que malgré ses 10 entraîneurs de 3e degré, soit plus peut-être que n'importe quelle autre région, Laval n'a pu faire mieux qu'une 6e position au classement final dans la discipline.

«Il faudra maintenant apprendre à conjuguer nos efforts sur tous les plans et s'assurer qu'une fois l'euphorie des succès initiaux passée, chacun garde son entraînement et demeure identifié à sa ville d'abord, à son club ensuite».

Laval a dû, avant les Jeux du Québec, se livrer à la chasse aux athlètes...

Sur la piste de Mouska

ROUYN-NORANDA (A.T.) — Pour la première fois depuis plus de deux semaines, si l'on excepte quelques brèves averses en fin de semaine dernière, il pleuvait sur la région de Rouyn-Noranda hier. Le tournoi de polo aquatique de classe juvénile (16 ans), disputé à la superbe piscine du Cégep, n'a évidemment pas souffert du froid qui est apparu en même temps que la pluie. La course cycliste entre Val d'Or et Rouyn pour juniors (17 et 18 ans) a eu lieu tel que prévu. Mais les minimes, impliqués à la crosse et au soccer, n'ont pas eu la partie facile. Les premiers

n'ont pu commencer leurs matches qu'en après-midi, tandis que les seconds n'ont pu jouer que sur un seul terrain, celui de la superbe et nouvelle piste d'athlétisme, l'autre étant littéralement inondé.

● Dans la piscine, l'Olympique de Montréal fait sensation. En trois matches, lundi et hier, les représentants de Concordia avaient accumulé un total incroyablement de 100 buts contre un seul, à la suite de victoires de 40-0, 30-1 et 30-0. Précisons que Montréal est considérée comme la Mecque de cette discipline au Canada.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

• Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

• Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

GARDIENNE, enfant 2 ans, 5 jours par semaine, quartier Ahuntsic. Tél.: 336-0439 ou 388-7077. 25-8-73

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067. 1-11-73

MEUBLES teck de cuisine: 4 chaises vernies, foncées, modernes, fond jute naturelle neuve, table ronde avec rallonge. 875-4311, local 540 ou 631, Jean-Louis. 29-8-73

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morin, jour 331-0251 soir 667-0774, J.N.O.

ANTIQUITES À VENDRE

VASTE MAGASIN d'antiquités, méritant visite, grand choix, tables réfectoire, armoires, buffets, etc. canadiens et autres. Bas prix, ouvert 7 jours, 2 Boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350. 1-9-73

AUTHENTIQUES MEUBLES québécois en pin, du XVIII et XIX siècles: armoires, buffet deux-cors, bahuts, commode, coffres, tables, chaises Tél.: soir 584-2631. 29-8-73

APPARTEMENTS À LOUER

4 1/2, 5617 Gatineau, près Côte Ste-Catherine, lieu très paisible, chaleureux; poêle-réfrigérateur fournis; lignes d'autobus commodées. Libre immédiatement, garage disponible. 875-4311 (540) jour, Jean-Louis. 29-8-73

PENTHOUSE, centre-ville, 1 chambre à coucher, spacieux, lumineux, très grande terrasse en coin, peinture - ménage refait. \$180. Bail 2 ans, 1er septembre. Tél.: 288-0585 (particulièrement 5 à 7 p.m.) 27-8-73

ST-LEONARD, haut de duplex, 4 1/2 chauffé, ménage fait. Bas de triple, chauffé, 8 1/2 avec sous-sol et garage fourni. Bachelor inclus si désiré. Information 729-6458 ou 352-7403. 25-8-73

ARTICLES À VENDRE

ENSEMBLE TELEVISEUR: série rouge, "Sony 1/2", caméra vidéo - RF, CVC 3200, VTR-3600, moniteur CVM. Accessoires. Tél.: 677-7865. 29-8-73

FEMMES DEMANDÉES

UNIVERSITÉ MCGILL SECRÉTAIRES JUNIORS BILINGUES

D'excellents postes sont ouverts dans nos bureaux exécutifs pour 2 jeunes femmes graduées d'une école commerciale, reconnue. Aucune expérience n'est requise. Facilité de travailler en anglais et en français, incluant steno dans les deux langues.

Nous offrons une série de bénéfices à nos employés ainsi que d'excellentes conditions de travail dans un environnement stimulant. Pour un rendez-vous, s'il-vous-plaît téléphoner à:

392-5344 23-8-73

APPARTEMENTS À LOUER

Vous obtenez beaucoup plus

Bellefleur

EXTÉRIEUR :
En plus de la "Joie de Vivre" et de "L'air pur" vous trouverez en bordure de la rivière des vastes porcs et terrains de jeux, une énorme piscine, court de tennis et marina.

INTÉRIEUR :
Piscine, saunas, poussoirs, boutiques et commodités, et un superbe choix d'appartements de:

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
pièces avec antenne de TV incluse et magnifique vue panoramique.
Bureau de location ouvert tous les jours
Midi à 8:00 P.M.
Fins de semaines: jusqu'à 6:00 P.M.

Tél.: 331-5512
3130 boul. Lévesque
Chomedey, Laval.
"Autobus privés menant à la gare CN" 23-8-73

AUTOS À VENDRE

RENAULT 16 TL, 1971, très bon état. Tél.: 735-2149. 25-8-73

TR6, conduite par médecin, 14,000 milles, excellente condition, pneus radiaux, radio stéréo, \$2,500. Tél.: 937-1152, 681-1732 ou 688-0966. 29-8-73

Vends CORTINA 1969, bon état, dame, cause maladie. Tél.: 849-6641, 11,900 Grenet, app. 205, Montréal. 25-8-73

MUSTANG 1973, convertible, toute blanche, air conditionné, pneus Michelin, servo-freins, servo-direction, AM-FM stéréo, plus extras. Vrai millage: 6,500 milles. Tél.: 879-2342 (10 à 5 p.m.) 25-8-73

À VENDRE

MACHINE À POLYCOPIER Keno 750, bon état, prix \$250. Tél.: Paul Bernier 733-5530. 23-8-73

CHAMBRES À LOUER

SECTEUR UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, une très jolie chambre à louer pour dame, prix raisonnable et accommodations. Tél.: 737-3306. 24-8-73

OUTREMENT: Chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. A partir du 1er septembre. Tél.: 279-8784. 28-8-73

BUREAUX À LOUER

ESPACE POUR BUREAUX

disponible

SOUS-LOCATION IMMÉDIATE

880 pieds carrés

Côte-des-Neiges

Air climatisé, bureau simple, avec suite, tapis dans bureaux et salle d'attente. Le bail expire en mai 1976. Occupation septembre 1973. Location raisonnable, S.V.P. contactez

Mile A. Jacques
à 735-6379 ou
735-6370
Entre 9:00 a.m. et 5:00 p.m., sur semaine. 27-8-73

COURS PRIVÉS

COURS DE PIANO, musique classique pour débutants, à prix modique. Tél.: 273-6491. 27-8-73
Mme Claire Pagé.
Langue chinoise: Cours de langue et traduction par professeur chinois avec disciplines linguistiques et expérience en Chine et au Canada. Tél.: 725-9481, M. Yu. 23-8-73

LECONS DE PIANO, théorie et solfège donnés par Mireille Asselin, affiliée à l'École Vincent D'Indy, secteur Outremont. Tél.: 277-8687. 23-8-73

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE HOMME, 29 ans, bonne culture générale expérience de bureau, demande travail. Ecrire. Case 89, Le Devoir. 23-8-73

J'ai 30 ans, et je cherche un emploi comme commis de librairie. J'ai l'expérience de bibliothèque et un peu dans la librairie. Serge Boudreau, 255-4200. 24-8-73

LICENCIÉE en Histoire de l'art de l'institut d'Albion-Provence, cherche emploi demi-temps (enseignement, animation culturelle ou recherche), à Montréal. Téléphonez 523-1028 ou écrivez à 1690 Sherbrooke est, app. 29, Montréal 133. 25-8-73

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

REMBOURNAGE général, ouvrage garanti. Tél.: 467-6386. 1-9-73

HOMMES DEMANDÉS

RÉCEPTION DE MATÉRIEL

Des postes sont immédiatement offerts à du personnel préposé à la réception de matériel, aux niveaux SENIOR et INTERMÉDIAIRE, à notre bureau du Mount Wright Development Project situé dans le Nord québécois.

Il est nécessaire que les candidats aient acquis une expérience dans les matériaux et équipement utilisés dans de vastes projets de constructions industrielles et qu'ils soient en mesure de vérifier et d'établir les documents pour le mouvement des marchandises vers et de l'emplacement des travaux.

Envoyez votre réponse par écrit ou bien communiquer avec:

Gérant — Services du génie (514) 288-5211

USS CONSULTANTS of CANADA, Ltd.

1140 ouest, boul. de Maisonneuve, suite 800, Mt. 110 24-8-73

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation — enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: 642-4077. J.N.O.

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générale. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondations fuyantes. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

SECTEUR COTE-DES-NEIGES: espaces pour professionnels, à partir de 350 pieds carrés jusqu'à 1400 pieds carrés. Prix raisonnable. Appelez: 739-6171. 25-8-73

SNOWDON

4950 REINE-MARIE

Air climatisé

LES LOCATIONS COMPRENNENT:

- Cloisons recouvertes de vinyle
- Tapis mur-à-mur partout
- Système d'acoustique au plafond
- Éclairage encastré
- Entretien de première classe
- Plan de modifications selon vos exigences

David Bloom Realities Inc. 615 ouest, Dorchester 866-4091 Courtiers reconnus 23-8-73

FEMMES DEMANDÉES

STENO-DACTYLO expérimentée pour bureau d'avocat, s'adresser Mlle Daveluy. 527-9373. 25-8-73

INFIRMIÈRES LICENCIÉES

Travail à temps régulier ou à temps partiel. Avec au moins 10 années d'expérience pour occuper postes de surveillantes de jour de 7:30 a.m. à 15:30 hres.

HÔPITAL BOURGET 645-1673 23-8-73

RÉCEPTIONNISTE DACTYLO BILINGUE

Poste vacant pour réceptionniste-dactylo bilingue d'expérience. Excellentes conditions de travail et bénéfices marginaux intéressants. Adresser curriculum vitae à:

VILLA MONT-ROYAL

275 Brittany, Ville Mont-Royal, Montréal. 23-8-73

FERMES À LOUER

FERME, 65 arpents, maison en bonne condition, chauffée à l'huile, 3 ou 4 chambres à coucher, étables et enclos, 2 vérandas, pôle four